UNIVERSITE PARIS IV
PARIS – SORBONNE
UFR DE LITTERATURE FRANCAISE

Edition critique de

THEODAT

de

THOMAS CORNEILLE
(1673)

Mémoire de Maîtrise de Lettres Modernes
Réalisé par Olivia LEROUX,
Sous la direction de M. le Professeur Georges FORESTIER.

Année universitaire 2000 – 2001.

à Didier…

Nous tenons à remercier Monsieur le Professeur Georges Forestier pour son enseignement, et pour avoir accepté de diriger ce travail.

THEODAT

TRAGEDIE

Par Thomas CORNEILLE

(1673)

Etablissement et présentation du texte par
Olivia Leroux

THEODAT

UN PERSONNAGE REHABILITE

La postérité de Thomas Corneille est paradoxale, il est à la fois l'auteur du plus grand succès théâtral du XVII^{e} siècle, *Timocrate*, mais dans les esprits il reste comme le petit frère d'un génie, le second, le médiocre, l'ombre de Pierre Corneille. C'est un sort bien injuste pour un auteur tel que lui, qui fut en son temps, l'un des plus joués et des plus aimés de France. C'est pourquoi Voltaire disait de lui qu'il « aurait eu un grand destin, s'il n'avait pas eu de frère ». Même s'il ne possédait pas le génie de son aîné, il avait un talent certain qui nous permet aujourd'hui encore de nous intéresser à son œuvre. Nous l'abordons ici, par une des tragédies de la fin de sa carrière de dramaturge : *Theodat.* Bien que considérée comme mineure dans le corpus des pièces de son auteur, elle possède du charme.

Notre *Theodat* relate l'histoire d'un personnage historique, mais traité de l'aveu même de son auteur de manière adoucie, romancée, policée! Theodat, un prince Ostrogoth, n'est ni le plus connu des personnages dramatiques, ni le plus sympathique. D'un prince assassin, traître et lâche, Thomas Corneille, a peint un personnage généreux, valeureux, et amoureux. Il a travesti l'histoire pour une bonne cause, celle de plaire à son public. De ce fait il a réhabilité cet homme dont la mémoire était noircie par une personnalité odieuse. Il a fait de lui un prince sans tache, un homme de cœur.

C'est une des particularités du jeune Corneille, il avait souvent l'intuition de ce que désirait le public, dans quel genre il devait s'inscrire pour rencontrer le succès. Sa sensibilité à saisir les goûts de son temps n'a d'égale que la facilité d'y adapter son écriture. Malheureusement *Theodat* est sans doute l'exception qui confirme cette règle, il eut beau s'inscrire dans la mouvance du style galant,

qui lui a bien souvent assuré le succès, et adapter les nouvelles données tragiques, apportées par Racine, il ne triompha pas. Il connut un des rares échecs de sa carrière. C'est sans doute pourquoi elle ne fut pas réimprimée depuis le XVIII^{e} siècle.

Il existe deux autres versions au cours du XVII^{e} siècle de cette tragique histoire du prince Theodat, et de la reine Amalasonte. La première est celle de Madeleine de Scudéry, en 1642, dans *Les Femmes illustres, ou les harangues héroïques*[1], elle peint un prince tel que l'a vu l'histoire, égoïste, ambitieux, paresseux, un intrigant, prêt à toutes les bassesses pour obtenir le plus haut rang de l'Etat, le trône dont le désir fit perdre la tête à tant d'hommes et de femmes. Elle dirige la compassion du lecteur vers la reine, Amalasonte, la victime souffrante, la femme blessée qui ne lutte plus, qui reconnaît sa faute d'avoir fait confiance à son pire ennemi caché sous les traits d'un homme amoureux.

Avant la nôtre, il existe encore une version de l'histoire de ce couple, celle de Philippe Quinault, une tragi-comédie intitulée *Amalasonte*, créée en 1658 ; cette fois encore, priorité est donnée à la princesse, mais dans une optique plus adoucie, les deux protagonistes sont victimes de machinations extérieures, de multiples rebondissements empêchent leur amour, jusqu'au dénouement où le bonheur triomphe par le traditionnel mariage, sans lequel il ne peut y avoir de fin heureuse et de tragi-comédie.

De cet auteur, Thomas Corneille s'est inspiré pour écrire son *Theodat.* Cette troisième version offre une nouvelle optique non encore explorée, celle où la culpabilité aurait changé de camp, où Amalasonte serait coupable, et Theodat, un amoureux tendre et attendrissant. Il offre de ce fait le premier rôle à l'amour, l'élément qui a lui seul bouleverse toute l'intrigue, celui qui se décline en jalousie, renoncement, sacrifice, révolte…il multiplie ses visages, mais il n'est question que de lui tout au long de la pièce. Un rêve pour les dames qui décidaient des succès ou infortunes des œuvres théâtrales. Malheureusement, il

[1]. Publié sous le nom de son frère Georges de Scudéry.

devait malgré tout manquer quelque chose, si ce n’est pas le pathétique tendre, c’est sans doute la frayeur sans laquelle il ne peut y avoir de grande tragédie.

HISTOIRE DES OSTROGOTHS.

LE VRAI THEODAT.

Le prince Theodat que nous présente Thomas Corneille, est loin de ressembler à celui de la réalité historique. Il peint un homme tout dévoué à ses sentiments, un prince tel que le rêvaient les amateurs de romans et de littérature galante. Un homme capable de renoncer au pouvoir pour s'abandonner à l'amour, dont la plus grande erreur est d'avoir failli à une parole donnée du bout des lèvres. Une faute, sans doute pardonnable aux yeux d'un public amateur de grands sentiments et qui tenait l'amour comme souverain bien. Corneille le jeune avait compris combien le public féminin était important dans le succès d'une pièce, de plus il savait ce qu'elles attendaient. Il a donc crée un Theodat à l'image de leurs désirs. Mais le vrai était loin d'être aussi glorieux et attachant. Il était un prince Goth, mort à Ravenne en 536, neveu de Théodoric I^{er} le grand, le père d'Amalasonte, le plus romanisé des chefs barbares, qui en 488 devint maître d'un espace qui incluait la Dalmatie, la Pannonie, le Norique, le Rhétie et l'Italie, dont l'ambition était de ressusciter l'empire romain d'Occident. Il installa sa capitale à Ravenne, dont il fit un brillant foyer de culture. Dans son résumé de l'*Histoire des Goths* de Cassiodore, l'historien Jordanes affirme que Théodoric régna « en qualité de roi des Goths et des Romains ». Il eut des vues politiques très larges, à l'échelle de l'Occident, son but était de défendre son Etat et de lui assurer la suprématie sur les autres royaumes germaniques. Pour parvenir à cela il développa une politique d'unions matrimoniales entre sa famille et les souverains d'Occident. Il épousa une sœur de Clovis en 492. Il maria leur fille, Amalasonte à un roi Wisigoth, Eutharic. Dans notre pièce, Eutharic est devenu Euthar, et tient un tout autre rôle. Il n'est pas le défunt mari de la reine, il est le confident de Theodat. Thomas Corneille dans son Avis Au

Lecteur ne se cache pas d'avoir joué avec l'histoire, jugeant la réalité inadaptée à son siècle.

Théodoric qui est déjà mort au début de notre pièce, a laissé un empire précaire ; il était arien[2] c'est pourquoi dans une Italie catholique, il ne manquait pas d'ennemis. À Constantinople, dont son empire dépendait toujours, l'arrivée de l'empereur Justinien, entraîna un changement d'attitude à son égard, les Byzantins rêvèrent de reconquête. La conversion au catholicisme des rois germains qui l'entouraient, acheva de l'isoler. Après sa mort la politique pro-romaine d'Amalasonte entraîna une rupture définitive des alliances. Quand les troupes byzantines débarquent en 536, sous le règne du successeur de Theodat, Vitigès, ils résistèrent tant bien que mal, mais en 561, Justinien décide d'en finir avec ce peuple, il le massacra, le réduisit en esclavage, le déporta vers l'Orient, jusqu'à ce qu'il disparaisse de la scène de l'histoire.

Theodat, joua un rôle de premier plan dans la chute de l'empire Ostrogothique par son goût du pouvoir. A peine arrivé sur le trône par son mariage avec la reine, il l'exila, et la fit assassiner. Le résultat de cette entreprise fut que Theodat une fois installé fut incapable de régner. Il finit sa vie assassiné par ses propres troupes. Les soldats lui choisirent Vitigès comme successeur.

La pièce donne une transposition de cet épisode en inversant les rôles. C'est Amalasonte qui meurt de la main du peuple révolté, et Theodat qui est porté au pouvoir. Le public français du XVII^{e} siècle, n'aurait pas supporté de voir porté au plus haut rang de l'Etat un prince usurpateur, et qui plus est assassin. Il arrive sur le trône sans tache. La jalousie destructrice de la reine est punie de mort. L'honneur et la bienséance sont donc saufs. Pourtant c'est cet épisode qui est à l'origine de la chute de l'empire. Justinien, l'empereur byzantin, profita de l'exil de la reine pour intervenir en Italie. A partir de ce

[2]. L'arianisme est une doctrine fondée sur la négation de la divinité de Jésus et donc de la Trinité. Elle provient d'Arius, prêtre d'Alexandrie (vers 320). Le Concile de Nicée en 325, condamna cette doctrine, et le Concile de Constantinople réaffirma cette condamnation, mais cette hérésie subsista longtemps chez les Goths.

moment là, l'histoire des Goths ne fut plus qu'une longue chute, jusqu'à leur disparition totale.

Tout ce que l'on sait du caractère de la reine Amalasonte, on le doit, à l'historien Blondus. C'est son histoire qui servit de source à Thomas Corneille. Elle était une femme, d'après Cassiodores et Procope, « intelligente et énergique, fort lettrée et de grand discernement[3]. » Elle était la fille d'un roi très puissant, mariée elle-même, à un roi Wisigoth, Eutharic ; à la mort de ceux-ci elle devint la régente d'un territoire sans doute trop lourd pour elle. D'ailleurs au moment où se situe la pièce, elle n'est pas encore reine, son fils est encore en vie. Il n'est jamais fait mention de lui dans la pièce, mais ce n'est qu'après sa disparition et son mariage avec Theodat qu'elle prend le titre de reine. On sait sa politique pro-romaine à l'origine de la révolte des Goths. Elle a durant tout son règne dû se défendre contre de nombreux complots. C'est pourquoi elle accepta de partager la couronne avec son cousin Theodat. Mais les intentions de l'un et de l'autre divergeaient trop pour qu'il pût y avoir compréhension. Elle pensait qu'il ne convoitait que le titre et non pas le pouvoir effectif. Son but était de lui ôter toute liberté de comploter contre elle avec l'empereur Justinien. Le problème est que lui n'avait aucune envie de partager le pouvoir, il désirait régner seul et lui voler la couronne, et pour y parvenir il l'a laissée se méprendre sur ses intentions. Thomas Corneille connaissait l'histoire, dans son Avis Au Lecteur, il fait mention de ses sources. Il cite Blondus[4], dans son « livre III de la première décade ». Il a pris les éléments historiques et les transposés dans un ordre différent. Il ne cherche pas à s'en cacher. Sa tragédie est placée sous le signe de la galanterie plus que de l'histoire. Il se sert d'une toile de fond et peint au premier plan un tableau sentimental et plus chatoyant que la simple et sanglante réalité. Les intrigues de pouvoir, et les querelles politiques il les enrobe de sentiments et de larmes.

[3]. Description citée par Etienne Gros dans son ouvrage, *Philippe Quinault sa vie et son œuvre*, Paris, 1926, p. 301.
[4]. Flavio Blondio né à Forli en 1388, et mort à Rome en 1463, auteur d'une histoire des Goths dont le pape Pie II fit faire un abrégé par Du Roure, sous le titre *Histoire de Theodoric le Grand.*

Cependant on peut considérer *Theodat* comme plus proche de la réalité historique, que la tragi-comédie de Quinault, *Amalasonte*. La seule filiation réelle de cette tragi-comédie est que Theodat est bien le fils de Theudion. Mais qu'importe la fidélité à l'histoire, ni Quinault, ni Thomas Corneille n'ont eu la prétention d'écrire une histoire des Goths, mais des pièces de théâtre au goût de leur public.

Et si Thomas s'est inspiré de Quinault pour le choix du sujet, il n'en a pas copié l'intrigue. Madeleine de Scudéry fut la première à écrire l'histoire du couple Theodat et Amalasonte. Elle le fit dans *Les Femmes illustres, ou les harangues héroïques,* en 1642. Son point de vue sur cette histoire est différent. Elle ne montre pas comme Corneille, un Theodat doux et une femme à la jalousie violente, ni un couple d'amoureux, victime de machinations comme chez Quinault. Elle met l'accent sur le vrai Theodat, celui qui fit chuter l'empire par sa traîtrise et son obstination à vouloir régner seul. Il est présenté comme un avare, mauvais à la guerre, et qui ne supporte pas qu'on puisse le corriger. Toute cette harangue, est le cri d'une reine qui ne supporte pas d'avoir mis elle-même son ennemi sur le trône. Elle tente par ses larmes de lui faire entendre raison.

> […] Je crus, enfin, que d'un sujet avare et paresseux, je ferais un roi prudent et reconnaissant[5].

Ce fut peine perdue, tout ce qu'elle obtint de lui, c'est qu'il précipita son exil, ne supportant pas qu'on le mette face à sa propre faiblesse. Nous sommes tentée de penser que c'est son regard féminin qui naturellement lui a fait peindre une reine victime de la perfidie d'un homme. Son cœur penche naturellement du côté d'Amalasonte qui paie de sa vie, son erreur et sa confiance. Elle savait que le peuple détestait Theodat, elle l'a mis en garde, il n'a rien voulu entendre, il a cru gagner le pouvoir, mais à compter sans le peuple, il a n'en a pas profité.

[5]. Madeleine de Scudéry, *Les Femmes illustres. Ou les harangues héroïques,*1642, Paris, Côté-Femmes éditions, 1991.p. 114.

Si l'on compare les versions de Thomas Corneille et de Madeleine de Scudéry, on reconnaît les caractères de chacun, mais inversés. La violence et le ressentiment ont changé de sexe. Il le dit lui-même toujours dans son Avis Au Lecteur.

> Ce caractère d'ingratitude m'a paru avoir quelque chose de trop odieux pour pouvoir estre souffert au Theatre .

Dans notre *Theodat,* il y a une recherche historique assez poussée, et volontairement contournée. Mais ce n'est pas pour autant que cette pièce s'adresse à un public particulièrement au fait de l'histoire du Bas-Empire romain. Nous avons tout un cortège de princes et de rois, Euthar, Honoric, Trasimond, Theudis, chacun ayant vécu dans l'entourage du couple, mais sans être intervenus dans leur histoire. Dans la pièce chacun se retrouvant dans un rôle différent. Le choix délibéré de ces noms indique la connaissance des sources historiques, mais n'apporte aucun éclairage particulier dans la compréhension de la pièce. Quinault, lui aussi, s'est permis quelque liberté avec les noms des protagonistes. Amalfrède, dans son *Amalasonte* est l'amoureuse de Theodat, alors que dans la vérité historique, elle est sa mère. Nous pouvons aussi noter que l'un comme l'autre n'ont pas fait mention du lien de parenté qui unit les deux personnages. Ils sont cousins germains, et envisager un mariage entre des parents si proches devait sans doute ne pouvoir entrer dans les canons de la bienséance. Ils se sont donc bien gardés de mentionner ce détail historique.

BIOGRAPHIE DE THOMAS CORNEILLE, SIEUR DE L'ISLE

Thomas Corneille est né à Rouen le 20 août 1625, dix-neuf ans après Pierre, son illustre frère. Mais il ne s'est pas contenté d'être le cadet d'un grand génie, il s'est risqué lui-même, avec un certain bonheur, sur le terrain théâtral. On lui doit une quarantaine de pièces, ainsi que d'autres ouvrages de types très différents, écrits sur la fin de sa vie, notamment des travaux scientifiques. Sans oublier son travail de journaliste, avec son associé -Donneau de Visé-, directeur du *Mercure Galant,* une des gazettes les plus célèbres du siècle. Il est mort aux Andelys le 9 décembre 1709.

On ne connaît de cette famille normande que les deux fils poètes dramatiques, mais cette fratrie comptait six enfants. Thomas fait sa scolarité chez les jésuites, c'est là qu'il découvre ses facilités d'écriture. Il gagne un concours de poésie en 1641, alors qu'il n'a que seize ans. Un an auparavant son père est mort, et c'est Pierre qui est devenu son tuteur. Les deux frères toute leur vie sont restés très proches. L'aîné veillant sur son cadet. Il a toujours été son guide. C'est Pierre qui l'obligea à apprendre l'espagnol, ce qui s'avérera être un choix déterminant pour son avenir. En retour Thomas, lui voua une admiration sans borne, il l'a toujours considéré comme un modèle. Qu'ils aient épousé deux sœurs, Marie et Marguerite de Lempérière, n'a fait que contribuer à leur proximité. Ils ne se sont jamais quittés, ils vivaient dans des maisons contiguës d'abord à Rouen et ensuite à Paris. Il fit des études de droit, et est devenu avocat en 1649, mais il savait déjà que ce n'était pas sa vocation, et qu'il voulait être, comme Pierre, poète dramatique.

En 1647, il écrivit sa première comédie, *Les Engagements du hasard,* c'est une traduction libre d'une pièce de Calderon. À cette époque, les *comedias*

espagnoles étaient à la mode. Entre les années 1640 et 1668[6], sur trente-cinq comédies écrites on sait que vingt remontent à un modèle espagnol. C'est la recommandation de son frère qui lui vaudra de rencontrer le succès. En 1648, il poursuit par une autre comédie *Le Feint Astrologue*, suivie par *Dom Bertrand de Cigarral*, en 1651, qui fut jouée à l'Hôtel de Bourgogne avec succès : Donneau de Visé dit dans *Le Mercure Galant* qu'elle a été jouée plus de vingt fois à la cour et en public. Le rôle principal était tenu par Jodelet, un acteur idolâtré du « tout Paris ». Elle fut reprise par Molière et sa troupe en 1659, 60 et 61. C'est aussi en 1651 qu'il écrivit *L'Amour à la mode*, toujours sur un modèle espagnol. Son principe était de reprendre des pièces à succès et de les remettre au goût du public français. Il ne peut être question de plagiat dans la mesure où toutes les pièces écrites au cours du siècle ont des sources antiques ou étrangères, on ne peut considérer cela comme du pillage, mais, comme une réécriture, ce qui était le fondement de l'esthétique classique. Thomas Corneille n'a jamais fait mystère de ses sources. Il connaît son premier échec en 1654, avec *Le Charme de la voix*, mais il n'en est nullement éprouvé, et il reconnaît lui-même que l'intrigue était trop compliquée. En 1655, comme la mode est aux comédies pastorales, il écrit *Le Berger extravagant*, une satire tirée du roman éponyme de Charles Sorel, de 1627, qui est, elle-même une parodie des romans pastoraux.

Par ailleurs, il fréquentait les salons « du bel esprit ». Il tient ses fréquentations son goût pour la galanterie. C'est son frère qui l'a présenté chez les héritiers d'Arthenice[7], en 1647. Il trouva de solides appuis parmi eux, il possédait un talent facile, et un caractère enjoué qui séduisait dans les salons. Il pouvait écrire des madrigaux[8], des lettres galantes, des bouts rimés. Il a toujours été soutenu par les précieuses les plus en vue, comme Madame de Fiesque, Madame de Noailles ou encore Madame Deshoulières, des amies proches de la

[6]. Selon A.Cioranescu dans *Le Masque et le visage. Du baroque espagnol au classicisme français*, Genève, Droz, 1983, p. 274.
[7]. Arthenice était le surnom poétique de la marquise de Rambouillet, c'est l'anagramme de son prénom Catherine de Vivonne. La fondatrice du salon de l'Hôtel de Rambouillet en 1611.
[8]. Un madrigal est une petite pièce en vers exprimant des pensées galantes.

reine. Elles ont eu une influence très forte sur lui. Elles contribuèrent, sans doute, à l'éclat de son succès. Il n'y a pas que les femmes qui le protégeaient, il était aussi soutenu par quelques hommes parmi les plus influents du royaume, comme le duc de Guise ou Fouquet. Il n'a jamais manqué d'appuis, ni n'est tombé en disgrâce. Sans doute grâce à son caractère « tendre » dont il est souvent fait mention, et grâce à ses qualités d'adaptations, aux modes et aux situations. Et à son recul pris quant aux querelles qui agitaient le milieu littéraire de son temps.

Avant de se lancer dans l'écriture de tragédies, il donne en 1655, une comédie, en concurrence avec Scarron[9], *Le Geôlier de soi-même.* C'est encore une fois une imitation de Calderon. Cette pièce fut jouée par Jodelet et garda pour la postérité le nom de son interprète, on la connaît maintenant surtout sous le titre de *Jodelet Prince.* Elle fut, elle aussi jouée par Molière pendant plusieurs années.

Ses tragédies :

En 1653, après la chute de *Pertharite,* le grand Corneille se croyant passé de mode cessa d'écrire pour le théâtre. Thomas qui n'a jamais voulu se mettre en concurrence directe avec son illustre aîné, n'avait encore jamais exploré le domaine de la tragédie, il considérait que c'était le terrain de prédilection de son frère. Il profita de cette « préretraite » fraternelle pour s'y essayer. En 1656, il écrivit *Timocrate,* dédié au duc de Guise, cette pièce est le type même de la tragédie précieuse. Il obtint un énorme succès, on dit même le plus grand succès du siècle. Sa tragédie colle parfaitement au goût du jour. Le sujet est extraordinaire, l'intrigue est compliquée et les sentiments raffinés. L'histoire s'inspire d'un roman de La Calprenède, *Cléopâtre.* On y voit une première approche de ce qui sera pour la postérité sa « spécialité », le fait de construire

[9]. Scarron a intitulé la sienne, *Le Gardien de soi-même.*

des pièces de théâtre à partir de romans. C'est ainsi que Philippe Quinault et lui sont devenus les principaux représentant du courant des tragédies romanesques. On y trouve, entre autres, un prince déguisé, héritage de la tragi-comédie, et une fin heureuse. Le triomphe fit déplacer le jeune roi en personne pour applaudir la pièce. Le théâtre du Marais où elle était jouée, était comble tous les soirs, on parle de plus de quatre-vingts représentations. Sa tragédie suivante est *Bérénice*[10], dont le succès fut moindre, le héros est l'archétype de l'amoureux tendre, entièrement dévoué aux sentiments de la dame de son cœur. L'intrigue est tirée du roman de Madeleine de Scudéry, *Le Grand Cyrus.* En 1658, il renoue avec un grand succès au travers d'une tragédie historique, *La Mort de Commode*. Le roi se déplace de nouveau pour venir l'applaudir, il la fait jouer au Louvre. Cette même année, il rencontre Molière et sa troupe qui sont de passage à Rouen. Entre les années 1658 et 1662, Molière jouera les comédies de Thomas, après cette période il ne montera plus que ses propres pièces. En 1659, à l'instigation de Fouquet, Pierre revint au théâtre avec *Œdipe.* Un an plus tard Thomas publia *Stilicon,* qu'il dédia à Mazarin, et en 1661, une autre tragédie, *Camma*. Vint en 1662, une de ses pièces les plus faibles, qui est tombée très rapidement, *Persée et Demetrius,* c'est sans doute pour cette raison qu'il choisit de faire un retour sur le terrain de la comédie, avec *Le Baron d'Albikrac,* dont le succès dura deux ans. Il écrivit une nouvelle tragédie et connut un autre succès, la même année, *Laodice.* On peut considérer que c'est l'œuvre dont le style est le plus proche de celui de son frère ; c'est sa pièce la plus « cornélienne ». Elle fut considérer comme un chef d'œuvre. Il reproduisit l'expérience de ce style, mais sans succès, avec *La Mort d'Annibal.* Il comprit à la suite de cet échec qu'il était temps de changer de procédés, que la mode avait changée, et qu'il devait se mettre au goût du jour s'il voulait continuer à jouir de sa renommée. Il choisit d'imiter le style de Racine, qui venait de donner, avec succès, sa *Bérénice*, une tragédie reposant entièrement sur les sentiments, où les actions

[10]. Sa Bérénice n'a rien à voir avec celle de Racine qui est reine de Palestine.

sont réduites à leur strict minimum. Thomas voulu s'inscrire dans cette mouvance, il voulait lui aussi « faire quelque chose de rien », comme l'écrit Racine dans la préface de sa tragédie. Il écrivit *Ariane,* qui fut considérée comme l'œuvre la plus durable de sa production. Cette Ariane abandonnée par Thésée, fut incarnée par La Champmeslé, l'actrice la plus fameuse de son temps. Elle donna toute sa sensibilité au rôle, et sut très bien faire pleurer un public qui n'attendait que ça. Le choix de cette comédienne n'est pas innocent, elle qui prêta sa voix à toutes les héroïnes de Racine, était la mieux à même de donner à Ariane la dimension « racinienne » que Thomas Corneille recherchait, il était tombé juste encore une fois. C'est cette même année 1672, en novembre, qu'il fit représenter *Theodat,* qui ne rencontra pas de succès. En ce qui concerne sa vie et l'évolution de sa carrière, l'année 1673, présente un tournant pour lui, et pour toute l'histoire du théâtre, Molière est mort. Les deux hommes avaient toujours gardé des relations amicales, c'est à Thomas que la veuve demandera d'être l'auteur attitré de la troupe. Elle lui demandera, en outre de mettre en vers *Le Festin de pierre* en 1677. C'est cette version versifiée et édulcorée de la pièce qui s'intitule aujourd'hui *Dom Juan,* qui fut jouée jusqu'au XIX^{e} siècle. La troupe orpheline, quitta la salle du Palais Royal, et fusionna avec la troupe du Marais dissoute, ils fondèrent le théâtre Guénégaud. Les premières représentations de ce nouveau théâtre datent de juillet 1673.

Thomas en profita pour changer de genre dramatique, il abandonna la tragédie pure, pour écrire des pièces à machines. En 1675, a lieu la première représentation de *Circé,* dont l'histoire est tirée d'Ovide. La pièce se situe entre l'opéra et la tragédie. Elle rencontra un véritable triomphe, le public est enchanté par les décors mobiles en perpétuelle évolution. Il réitérera l'expérience avec cette fois une comédie, *L'Inconnu,* en 1676, toujours avec force machines, où il reproduit sur scène une fête galante donnée par un prince. La musique est signée de son ami Charpentier. Mais nous sommes en 1677, l'année où Racine après *Phèdre* choisit d'arrêter d'écrire pour le théâtre, Thomas sentant une place à

prendre, revient à la tragédie pure. Il écrit *Le Comte d'Essex,* qui fit encore une fois un réel succès.

Vint ensuite, sa période de librettiste d'opéra. En collaboration avec Lulli, ils donnèrent *Psyché* et *Bellerophon*.

Son dernier succès théâtral, est une pièce écrite avec Donneau de Visé, son collaborateur du Mercure galant. Il s'agit de *La Devineresse,* en 1679, une pièce à machine exploitant une histoire dans l'air du temps, le scandale de La Voisin[11]. Ils firent à la fois un succès public et un succès de librairie.

Les dernières années :

Les années suivantes ne sont plus celles du théâtre, il se tourne vers d'autres activités, notamment le journalisme et la lexicographie. Il rejoint Donneau de Visé, au *Mercure galant*[12]. C'est une gazette fondée en 1672, où sous forme de lettres sont données des nouvelles de la ville et de la cour. A partir de ce moment là, on le qualifia de « courriériste mondain ». Le journal avait des ennemis, notamment La Bruyère, qui, dans *Les Caractères,* désignait le Mercure en ces termes:

> Le H*** G*** est immédiatement au-dessous de rien[13] .

Cela n'empêcha pas leur entreprise de très bien marcher, ils connurent un réel succès, et sur le plan financier cette entreprise s'avéra très rentable. Par cette gazette, il s'est trouvé engagé dans des polémiques, lui qui s'était tenu sur sa réserve toute sa vie ne répliquant jamais aux attaques. Mais le temps des prises de position était venu, la querelle des Anciens et des Modernes se déchaînant. Il

[11]. Catherine Monvoisin, 1640-80, dite La Voisin, une diseuse de bonne aventure, compromise dans une affaire de poisons qui fit grand bruit, elle fut considérée comme une sorcière, et condamnée à être décapitée et brûlée.
[12]. Le *Mercure galant,* est devenu le *Mercure de France* en 1724, et le *Mercure français* de 1791 à 1799. Il disparaît complètement en 1825.
[13]. La Bruyère, *Les Caractères,* « Des Ouvrages de l'esprit », 46, éd. R. Garapon, Paris, 1962. H*** veut dire Hermès, dieu grec correspondant à Mercure, et G*** veut dire galant.

est résolument du côté des modernes. Sa sympathie va à Perrault et Charpentier, et bien entendu à son neveu Fontenelle. Il réunit sous son nom tous les partisans des modernes. Son opposant le plus acharné est encore une fois, La Bruyère qui attaqua un jour la mémoire de Pierre Corneille lors de son investiture à l'Académie. Pour une fois, Thomas, qui ne supporta pas que l'on puisse salir la mémoire de son frère, répliqua vertement dans le *Mercure Galant*, « l'ouvrage de M. de la Bruyère ne peut être appelé livre que parce qu'il a une couverture et qu'il est relié comme les autres livres ».

Mais la spécialité de la gazette, n'était pas aux règlements de comptes, mais plutôt aux questions précieuses. Les questions amoureuses proposées aux lecteurs animaient les cercles galants. En 1684, à la mort de son frère, il fut élu à l'unanimité au fauteuil de son frère reçu le 2 janvier 1685. C'est Racine qui prononça son discours de réception. Il fit un éloge à la mémoire du grand Corneille, en ces mots :

> Vous auriez pu mieux que moi rendre à Pierre Corneille les honneurs qu'il mérite, si vous n'eussiez appréhendé qu'en faisant l'éloge d'un frère avec qui vous aviez tant de conformité, il ne semblât que vous fissiez votre propre éloge. C'est cette conformité que nous avons tous eue en vue, lorsque tout d'une voix, nous vous avons appelé pour remplir sa place[14].

Thomas Corneille fut un académicien modèle, il était présent régulièrement, et prenait une part active aux travaux du Dictionnaire de l'Académie. Quand Furetière en fut exclu, c'est à lui qu'on demanda d'écrire un complément au dictionnaire pour contrer celui qu'il s'apprêtait à publier. Celui de Thomas, *Le Dictionnaire d'arts et de sciences,* en 1694, bien que de moins bonne qualité, connut plus de succès, que celui de Furetière : il avait pour le soutenir toute l'Académie. Cette même année il est élu à l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres. Il débuta la rédaction d'un *Dictionnaire*

universel géographique et historique. Il le finit en 1701. Entre autres œuvres, dans les dernières années, il produit une traduction des *Métamorphoses* d'Ovide, une traduction des *Fables* d'Esope. Le titre de vétéran de l'Académie fut créé pour lui, ce qui le déchargeait de toutes obligations. Il était alors très âgé et aveugle. Il partit finir sa vie aux Andelys, dans une maison héritée de sa femme. Il est mort le 8 décembre 1709, accompagné d'une des filles de son cher frère Pierre.

Même si l'histoire ne retient que le nom de Pierre Corneille, on ne peut pas négliger l'œuvre de cet homme qui toucha à tous les domaines de l'écriture, tour à tour poète dramatique, journaliste, lexicographe, historien, géographe, traducteur… rarement un homme qui fut un tel polygraphe, eut tant de mérite dans chaque domaine où il s'essaya. En ce qui concerne le théâtre, qui fut son activité principale, Voltaire a dit de lui :

> C'était un homme d'un très grand mérite, et d'une vaste littérature ; et si vous exceptez Racine, auquel il ne faut comparer personne, il était le seul de son temps qui fût digne d'être le premier au-dessous de son frère[15].

[14]. Texte cité par Gustave Reynier, ouvr. cité, p. 85-86.
[15]. *Œuvres complètes* de Voltaire, éd. Garnier, 1880, t. XXXII, p. 305.

CONDITIONS DE REPRÉSENTATION

La pièce fut jouée pour la première fois le 18 novembre 1672, à l'Hôtel de Bourgogne[16]. Malheureusement elle n'a pas tenu ses promesses, elle est tombée très vite. Plusieurs raisons à cet échec sont possibles, nous tenterons de les mettre en lumière, sans pour autant remettre en cause sa qualité. Il semble que cette pièce joua de malchance.

Tout d'abord elle fut annoncée dans le *Mercure Galant* de l'ami et collaborateur de Thomas Corneille, Donneau de Visé, au mois d'août 1672[17], il donnait le programme de la saison théâtrale à venir. Il eut beau promettre un triomphe, le succès ne fut pas au rendez-vous. Il faut dire qu'elle ne fut pas représentée à la date prévue, au même moment Pierre Corneille donnait au théâtre du Marais sa pièce, *Pulchérie*[18], une comédie héroïque, c'est pourquoi il n'était plus possible au cadet de la famille Corneille de se mettre en concurrence avec son frère à qui il vouait une admiration immense.

> Les comédiens du Marais représenteront la *Pulchérie* de Monsieur de Corneille l'aisné. Je ne dis rien de cet autheur, son nom seul fait son éloge. On jouera presque en mesme temps à l'Hostel de Bourgogne le *Theodat*, de son Frère ; c'est l'auteur de l'*Ariane* qui parut l'an passé, et l'on ne croit pas que cet autheur qui eut souvent des succès prodigieux, puisse rien faire qui n'ait de grandes beautez[19]. . .

Donneau de Visé, n'a jamais été réputé pour son impartialité dans la critique. Il a toujours inconditionnellement soutenu son ami, il ne manquait jamais de mentionner les succès rencontrés par Thomas Corneille. Bien qu'il présentât la pièce avec force superlatifs, le public en décida autrement. Une pièce ne doit pas son succès uniquement à la publicité qui lui est faite. La

[16]. Date donnée par Lancaster dans le vol. III, de *A History of French Dramatic Literature in the Seventeenth Century*, Baltimore, the Johns Hopkins Press, 1929-1942.
[17]. Numéro du *Mercure Galant* du 6 août 1672, III, p. 368.
[18]. *Pulchérie* a été représentée pour la première fois le 25 novembre 1672, d'après la Gazette Robinet.

famille Corneille ne craignait personne pour ce qui est de l'art de communiquer. De plus ils savaient se défendre les uns les autres et possédaient de nombreux amis influents. Le *Mercure Galant* leur était tout acquis. Malgré cela, le succès dépendait du public, il ne suffisait pas d'avoir une publicité élogieuse, il fallait aussi que le bouche à oreille soit bon, et qu'aucun auteur jaloux ou bel esprit revanchard n'ourdisse une cabale contre une pièce. Le succès se faisait avant tout dans les conversations des salons parisiens. C'est pourquoi pour expliquer la chute de *Theodat,* Donneau de Visé exploite cette excuse.

> Cet ouvrage – écrit le M. de Juin 73(t. IV. p. 225)- aurait eu un très grand succez si la Fortune avoit été un effet du mérite ; mais comme ce ne sont plus les ouvrages qui cabalent, il ne faut pas s'étonner si cette pièce, qui eut l'approbation des meilleurs connoisseurs, n'a pas été aussi suivie que les autres du même auteur[20] .

Cette malheureuse tragédie ne connut pas là sa seule déconvenue, il y eut aussi un problème sur son titre, son véritable titre est *Theodat,* mais une erreur du gazetier Robinet se répercuta sur sa postérité. Dans son compte rendu de première, alors qu'il fait l'éloge des acteurs et de la pièce, il l'intitule *Cléodate*[21]. Lancaster note que cette faute est reprise dans le registre de Mahelot[22], où après *Ariane,* et avant *Le Comte d'Essex,* on trouve *Cléodate.* On trouve le même problème dans La Gazette de France où elle est cette fois intitulée *Cléodat*. Nous savons qu'elle fut représentée sous ce titre en 1673, à Saint Germain, et qu'elle fit un succès. Pour ce qui est de la suite de sa carrière nous savons qu'elle fut reprise en 1675 par la troupe du duc d'Enghien, à Dijon, sous son véritable titre cette fois. D'après S.W. Deierkauf-Holsboer[23], nous apprenons qu'elle ne fut pas reprise par la Comédie Française. Nous ne savons

---

[19]. *M.G,* p. 368.
[20]. *Mercure Galant* cité par Pierre Mélèse dans *Le théâtre et le public à Paris sous Louis XIV (1659-1715),* 1976, p. 283.
[21]. *Gazette Robinet*, compte-rendu de première du 16 novembre 1672.
[22]. *Le mémoire de Mahelot, Laurent et autres décorateurs de l'Hôtel de Bourgogne,* Paris, Champion, 1920. Publié sous la direction de H.C. Lancaster.
[23]. S.Wilma Deierkauf-Holboer, *Le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne*, volume 2, Nizet, Paris, 1970.

plus rien de la suite de sa carrière, sans doute fut-elle oubliée. Cependant sa présence dans le *Mémoire*[24] de Mahelot à la date de 1678 laisse entendre qu'elle fut reprise quelques fois. Malgré tout elle reste la pièce la moins étudiée du répertoire de son auteur.

En ce qui concerne les publications du texte, la première date du 23 janvier 1673, chez De Luyne, avec un privilège du roi datant du 31 décembre 1672. Pour ce qui est des éditions postérieures, la première réimpression date de 1692, dans un recueil de pièces, en deux parties et un volume, toujours chez De Luyne, *Poèmes dramatiques de Thomas Corneille.* Nous trouvons notre *Theodat* entouré de *Antiochus, Laodice, Le Baron d'Albikrac, La Mort d'Annibal, La Comtesse d'orgueil*. L'édition suivante est hollandaise, elle date de 1689, en in-12. Une nouvelle édition parisienne date de 1706, *Poèmes dramatiques de Thomas Corneille, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée,* en cinq parties, *Theodat* apparaît dans le volume IV. Nous y trouvons en plus des pièces présentes dans l'édition de 1692, *Le Festin de pierre* et *Ariane.* La suivante vient de Vienne, toujours en in-12, datée de 1763. Mais lors de la réédition du théâtre de Thomas Corneille, en 1881, à Paris chez l'éditeur Thierry, on ne trouve plus *Theodat.* Cette édition a supprimé les pièces qui ont eu le moins de succès, *Le Berger extravagant, Darius, Pyrrhus, La Mort d'Achille, La Pierre philosophale, Les Dames vengées,* et les livrets d'opéra.

[24]. *Ibid.*

STRUCTURE DE LA PIECE

ACTE PAR ACTE

Nous pouvons considérer la structure de la pièce comme se découpant en deux blocs distincts, les trois premiers actes se distinguent des deux derniers dans le sens où la véritable action débute avec eux. Nous résumerons ici, les différentes étapes des événements.

Acte I :

Dans la première scène, Theodat livre le fond de son cœur à son confident Euthar, il lui dit qu'il connaît l'amour que la reine lui porte, qu'elle veut faire de lui un roi, et qu'il suffirait qu'il se résolve à l'accepter pour épouse. Mais il s'inquiète du sort de la princesse Ildegonde. Il dit ne plus l'aimer, mais son intérêt pour elle prouve le contraire. Il la sait engagée auprès d'Honoric et il souffre de savoir que ce lien s'est noué après qu'elle l'ait repoussé. Il comprend que ce n'est pas pour un autre qu'elle a refusé son amour, mais par orgueil. Par vengeance contre cette ingrate il choisit de céder à la reine, mais l'amour est absent de sa décision.

A la scène suivante, Amalasonte expose à son tour ses sentiments à Theodat, devant sa confidente Gepilde. Elle vient le féliciter pour ses triomphes guerriers, elle l'informe que le peuple l'aime et le réclame à sa tête. C'est par ce biais qu'elle avoue malgré elle son amour pour lui. Elle lui reproche de l'avoir poussée à se dévoiler. Qu'en faisant cela elle s'est abaissée devant lui, et que maintenant qu'il connaît ses sentiments, il ne peut plus renoncer à l'union qu'elle lui propose. Il accepte par raison, mais si froidement, qu'elle comprend qu'Ildegonde est toujours une rivale. Amalasonte propose à Theodat d'empêcher le mariage d'Honoric et Ildegonde s'il le souhaite. Comme preuve de son renoncement définitif à Ildegonde, il refuse cette proposition de la reine. Ildegonde épousera Honoric, il ne s'y opposera pas. Mais Amalasonte voit clair dans le jeu de Theodat, il accepte la couronne, il l'accepte pour épouse, mais son

cœur reste à sa rivale. Elle lui rappelle qu'il mettrait ses jours en danger s'il revenait sur la parole qu'il vient de lui donner.

Dans la troisième scène, seule avec Gepilde, elle lui dit qu'elle a compris le jeu joué par Theodat envers elle, il l'épouse pour se venger d'Ildegonde. Gepilde ne croit pas à cette vision de la situation, pour lui Theodat est sincère et que son consentement à l'union d'Honoric et Ildegonde en est la preuve.

Acte II :

C'est au tour d'Ildegonde d'exposer ses sentiments à sa confidente, Valmire. Elle sait que la reine veut faire de Theodat un roi. Valmire croit qu'elle n'éprouve pour lui que de la haine, et que sa peine vient du fait qu'elle juge le trône trop beau pour un homme tel que lui. Mais Ildegonde se trompe, elle avoue qu'en réalité elle l'aime et que cette union lui est odieuse. Et que c'est uniquement par orgueil qu'elle a renoncé à lui. (v. 408-409)

Aux dépens de mon cœur c'est luy qui me fit croire
Que je me devois toute au soucy de la gloire,

Elle supportait de se voir séparée de lui à condition qu'il lui reste fidèle, maintenant qu'il en aime une autre, l'amour qu'elle croyait éteint se réveille en elle. Elle avoue que c'est par dépit qu'elle choisit d'épouser Honoric.

A la deuxième scène Honoric fait son entrée en apportant avec lui la nouvelle de la prochaine union de Theodat et d'Amalasonte. Il dit à Ildegonde qu'il souhaite l'épouser le plus rapidement possible de peur que Theodat n'empêche leur mariage.

Ildegonde accepte, elle sait que Theodat est perdu à tout jamais pour elle.

Theodat et Ildegonde s'exposent mutuellement leurs desseins. Il lui dit que s'il épouse la reine, c'est à cause d'elle, parce qu'elle en aime un autre, et qu'il se sacrifie à son bonheur. Elle se rend compte qu'ils font chacun la même chose pour protéger l'autre. Elle lui laisse entendre que si elle se résout à

épouser Honoric, c'est parce qu'il ne l'a pas aimée comme il aurait dû (v. 688). Theodat, se rend compte qu'il risque de passer à côté du bonheur s'il épouse la reine. C'est par le choix qu'il fait de renoncer à sa parole donnée à Amalasonte, que se noue l'action. Ildegonde comprend qu'en faisant cela il met sa vie en danger. Elle lui promet de lui rester fidèle, et de renoncer à épouser Honoric. Theodat lui explique qu'il est trop tard, qu'il a lui-même donné son consentement à cette union.

Euthar, le confident de Theodat le met en garde contre Ildegonde, il croit que son amour est feint, et qu'elle ne cherche qu'à lui faire perdre le trône. Le prince ne veut rien entendre et décide de prévenir la reine de sa décision de rester avec celle qu'il aime.

Acte III :

Honoric qui se croit aimé d'Ildegonde va voir la reine pour lui demander de hâter leur union, il craint que Theodat ne s'y oppose. Amalasonte le rassure en lui disant que Theodat lui-même a consenti à cette union.

Theodat arrive et tente de repousser cet hymen qui lui fait horreur. Il prétexte la nécessité de réfléchir encore, il invoque la raison d'Etat, qu'il serait peut être utile pour préserver la paix du royaume qu'Ildegonde épouse un prince ennemi, dans le but de signer un traité. Amalasonte s'irrite de ce discours, elle comprend qu'il cherche à éviter un mariage qui lui brise le cœur.

Elle interroge Ildegonde sur ses intentions, celle-ci lui répond qu'elle veut épouser Honoric, elle nie aimer Theodat.

Amalasonte ordonne les préparatifs du mariage.

Elle reproche à Theodat son amour pour Ildegonde et la scène qu'il vient de faire. Il tente de s'en excuser en prétextant un amour passé et révolu dont le souvenir le ferait souffrir. Il transpose son amour en orgueil blessé. Elle n'en croit rien et le menace. Il répond à cela qu'il préfère mourir plutôt qu'avoir à souffrir d'assister à l'union d'Ildegonde et Honoric, qu'il irait, si on le forçait à voir ce spectacle jusqu'à tuer Honoric.

Folle de rage, Amalasonte ordonne de faire arrêter Theodat.

Acte IV :

Gepilde met Amalasonte en garde contre son peuple, elle lui dit qu'il ne supportera pas de voir Theodat arrêté. Pour contrer une éventuelle révolte elle a envoyé Honoric pour calmer le peuple. La reine sent que sa suprématie vacille, que le peuple est contre elle, qu'il préfère Theodat et qu'en le perdant, elle perd aussi son rang. Elle est prête à tout pour sauver son trône. Le peuple réclame Theodat pour souverain. Elle comprend qu'il est trop dangereux que Theodat vive, qu'il pourrait lui ravir sa place. Elle décide de le voir mort.

Honoric revient lui annoncer que Theodat est maître de la ville, et que son sort est désormais entre ses mains. Elle se croit perdue et accepte l'exil qui la menace à condition que Theodat meurt.

Theodat revient, et annonce à Amalasonte qu'il n'a jamais voulu cette révolte, et qu'il demeure son fidèle sujet. Ildegonde se met sous les ordres de la reine, et lui dit que si tel et son désir elle renonce à épouser Honoric. Mais elle refuse toujours Theodat.

Quand ils se retrouvent seuls, Ildegonde explique à Theodat qu'en refusant sa main, elle lui sauve la vie, elle le met en garde contre Amalasonte. Qu'elle désire se venger, malgré cela il choisit de ne pas l'exiler.

Euthar vient leur annoncer que la vie d'Honoric est menacée par les factieux, Theodat part défendre son rival. Ildegonde le met en garde, elle a compris qu'il s'agit d'un piège.

Acte V :

Ildegonde fait un rêve prémonitoire, où elle voit son amant mort.

Amalasonte apprend à Ildegonde que Theodat n'est plus, qu'il est mort la nuit passée. Elle lui fait le récit de l'attentat qui lui a coûté la vie. Au désespoir Ildegonde avoue tout à Amalasonte, l'amour de Theodat qui est la cause de son

renoncement à l'épouser. Amalasonte est heureuse de se voir si bien vengée : Theodat est mort et Ildegonde a perdu celui qu'elle aimait.

Coup de théâtre, Theodat revient, et raconte comment Honoric est mort à sa place. Il l'avait caché chez lui pour le protéger, il cherche à comprendre, il se sent coupable, il était le seul à savoir où était Honoric. Amalasonte lui apprend la vérité, qu'elle a envoyé des hommes pour le tuer. Et que c'est par erreur qu'Honoric est mort à sa place.

Ildegonde explique à Theodat qu'elle a avoué à la reine son amour pour lui. Theodat se rend compte que cet aveu la met en danger et qu'elle devrait fuir.

Euthar revient et annonce à Theodat qu'il est le nouveau roi, que la reine n'est plus. Il raconte comment elle s'est précipitée elle-même vers la mort. Theodat devient roi par la volonté du peuple, et Ildegonde sa reine.

STRUCTURE INTERNE

Le premier acte rempli son rôle d'exposition, chaque personnage tour à tour vient livrer au public le fond de son cœur. Le confident fait office de récepteur intermédiaire dont la présence est indispensable à la dramaturgie. Theodat livre ses sentiments, puis vient le tour de la reine, et enfin Ildegonde. Les liens du trio d'amoureux nous sont présentés comme les pièces d'un puzzle qui se mettent en place, avec l'amour comme seul lien.

Toute l'intrigue est fondée sur les désordres amoureux qui constituent à eux seuls toute l'action de la pièce. Les événements s'enchaînent à partir du moment où Theodat tente d'empêcher le mariage d'Ildegonde et Honoric. Il fait naître des soupçons chez la reine. C'est ce doute semé dans son esprit qui mène Amalasonte jusqu'à la mort, et qui permet au couple Theodat et Ildegonde de se marier.

Il existe une double péripétie dans cette pièce, à l'acte IV, un premier coup de théâtre apparaît : le peuple se révolte contre sa reine quand il apprend

l'arrestation de Theodat. On s'attend à ce moment à un retournement de situation, mais alors qu'il en a l'opportunité, Theodat renonce à prendre le pouvoir. La situation reste par conséquent inchangée. La vraie péripétie est celle du cinquième acte, quand la reine meurt et laisse le pouvoir au seul Theodat.

Il n'y a pas de rupture dans l'action dans le sens où tout se rapporte aux sentiments que se portent les personnages, et à ce que tel ou tel choix implique comme changements. Il n'existe aucune intrigue mineure.

Le dénouement est à la fois imprévu et très prévisible, il était le seul possible pour que l'amour triomphe. Il ne faut pas oublier que nous sommes dans une tragédie galante et que le personnage principal est cet amour qui doit triompher de tout. La vie d'Amalasonte était le seul obstacle qui demeurait au bonheur du seul couple « légitime ». Légitime, dans le sens où eux seuls s'aimaient sincèrement et réciproquement. La reine disparue, l'amour pouvait triompher, et ce à deux niveaux, Theodat et Ildegonde n'avaient plus rivaux, la mort s'étant chargée d'eux, et le peuple qui aimait son prince le voit devenir roi et répondre à ses souhaits. Tous les obstacles sont levés, l'intrigue est close.

Le lieu de l'action se situe tout entier dans ce qui est défini comme un « palais à volonté », bien qu'il ne soit fait mention d'aucune précision quant au décor dans la pièce. On ne sait pas si nous sommes à Rome ou à Ravenne, la capitale de l'empire Ostrogothique du temps de Theodoric le Grand. Nous ne savons rien du jeu des personnages, les didascalies sont absentes, rien n'apparaît non plus en ce qui concerne leur âge, leur physionomie, aucun élément de nous détourne de l'intériorité des personnages qui est le fond de l'intrigue. En dehors de leurs sentiments rien n'a d'importance. Ils s'aiment et à trop s'aimer, ils en arrivent à se haïr et à faire naître de l'action. Même la révolte du peuple est une réaction émotive, ils aiment leur prince Theodat, et ne supporte pas de le savoir menacer ou mort. C'est ce qui les pousse à agir.

En ce qui concerne la règle des trois unités, pour que la règle des vingt-quatre heures ne soit pas violée, il faut considérer que la pièce commence à midi

pour se terminer à la même heure le lendemain. En effet Honoric est tué dans le lit de Theodat pendant la nuit. Cette même nuit où Ildegonde fait un songe où elle voit la mort de son amant. Mais ceci ne peut être que spéculation, il n'est fait aucune mention d'heure ou de durée dans toute la pièce qui se déroule de toute façon en quelques heures.

Pour ce qui est du lieu, toute l'action se concentre dans le palais, ou à l'extérieur de celui-ci, à sa porte. Nous considérons l'appartement de Theodat comme faisant partie du palais.

LES PERSONNAGES

La liste des personnages comporte huit noms, dont quatre principaux et quatre subordonnés. Les centraux sont le couple Theodat, Ildegonde qui représentent par leur amour le cœur de l'intrigue. Autour d'eux se greffent, les rivaux, Amalasonte et Honoric, les confidents, et le capitaine des gardes.

Les confidents jouent un rôle subalterne dans l'histoire, ils n'agissent pas, ils se contentent d'être des miroirs tendus devant le regard de leurs maîtres. Un double dans les yeux duquel ils se verraient évoluer. Leur caractère est sans consistance, ils n'ont pas d'existence propre. Euthar joue ce rôle pour Theodat, il est son conseiller. Il fait aussi le lien entre ce qui se passe sur la scène et les actions qui se déroulent en dehors. C'est lui qui lui annonce que le peuple menace Honoric, et qu'il doit intervenir, il sert sans le savoir la cause de la reine. Gepilde est pour Amalasonte celle qui connaît toutes ses rancœurs et ses colères, elle seule connaît la haine qui vit en elle. Valmire tient pour Ildegonde la place de la fidèle amie à laquelle elle peut confier ses peines et ses choix.

Les femmes, Ildegonde et Amalasonte peuvent être considérées comme deux des visages de l'amour. L'une est aimée, l'autre non, leur comportement, leurs choix, leurs actions, découlent de cette opposition. Leur intuition est constitutive de leur féminité, elle est mise en avant chez l'une comme chez

l'autre. Amalasonte sait quand Theodat lui ment, elle est présentée, non pas comme une femme fragile et désarmée, mais comme un être capable de lire au travers des êtres et de leurs mensonges. C'est dans les yeux de Theodat qu'elle voit la trahison, les mots sont inutiles, tout son corps apprend à Amalasonte qu'elle n'est pas aimée. Tous les serments de Theodat sont vains, la force n'est pas dans les mots, mais dans le non-dit, la vraie menace est dans ce qui est tu. Elle s'en ouvre à Gepilde en ces termes. (v. 304-313)

> La raison par l'amour est bientost affoiblie,
> Auprès de ce qu'on aime, on s'égare, on s'oublie,
> Au défaut de la bouche une tendre langueur
> Fait lire dans les yeux les désordres du cœur,
> Et l'on ne peut penser quand un beau feu l'anime,
> Qu'un soûpir indiscret passe pour un grand crime.
> Mais jamais jusque là Theodat n'est venu ;
> Point d'oubly, point de trouble, il s'est toûjours conu,
> J'avois beau l'enhardir sur le feu qui me touche,
> Tout se taisoit en luy, le cœur, les yeux, la bouche,

Theodat est introduit en héros généreux, et par conséquent, il refuse de voir les sentiments bas chez les autres. Et ce qui peut passer pour de la naïveté chez lui, est en fait dû à son *ethos.* Ildegonde comprend où se cache le danger, elle met Theodat en garde contre la menace que représente Amalasonte, son pardon n'est qu'une façade.

> Prenez soin de vous-mesme & quoy qu'aimé de vous,
> Songez qu'un bras caché pourroit tout contre vous[25].

Amalasonte choisit son honneur, contre la vie de son amant, elle préfère sauver son trône, plutôt que pardonner à celui qu'elle disait aimer. Ses

sentiments pour lui sont moins de l'amour que de l'amour propre. Amalasonte n'aime pas Theodat pour lui, mais pour de fausses raisons qui font que la trahison dont elle fait l'objet passe pour un crime moindre. Son orgueil surpasse de beaucoup la pureté de ses sentiments. Sous le regard des Précieuses, elle ne peut être digne d'être aimée. Seul l'amour pur élevé au rang d'une quasi-religiosité, et d'un dévouement à l'être chéri, trouvait grâce à leurs yeux. Ildegonde est une amoureuse de ce type. Elle préfère épouser un homme qu'elle n'aime pas plutôt que de voir son amant risquer sa vie. Elle fait le deuil de son bonheur pour sauver celui qu'elle aime. Un amour tel que celui-ci ne pouvait que triompher.

Ildegonde est un personnage complexe dans le sens où elle pousse très loin la dialectique de l'orgueil et de l'amour. Avant de céder à l'amour elle agit en adéquation avec son *ethos* de princesse. Elle obéit à son orgueil, il est son maître, il lui dicte sa conduite :

> Je suis née en un rang où l'orgueil qui m'anime
> Peut-estre en le réglant eust esté légitime ;
> Mais à ses seuls conseils voulant avoir égard,
> Je l'ay porté trop loin, & le connois trop tard.
> Aux despens de mon cœur c'est luy qui me fit croire
> Que je me devois toute au soucy de ma gloire,
> Et que de tous les maux qui pouvoient m'alarmer,
> Rien n'estoit plus à fuir que le honte d'aimer[26].

Elle explique par cet orgueil la raison pour laquelle elle a toujours refusé l'amour de Theodat. Rien ne serait arrivé si elle avait renoncé à son rang, plutôt qu'a ses sentiments. C'est cette lutte contre elle-même qui est la cause des malheurs de Theodat, et par voie de conséquence, de la reine et d'Honoric. Et si l'amour est victorieux c'est encore une fois par un effet de son orgueil, elle ne

[25]. Acte IV, scène 9.

supporte pas de se voir préférer une autre. C'est d'avoir une rivale qui révèle en elle son caractère d'amoureuse. Elle aime Theodat, elle en prend conscience. A la suite de cette transformation elle devient une princesse répondant aux préceptes de l'amour galant, notamment à celui dont J.M. Pelous fait mention :

> Un précepte constant du code tendre veut que l'on préfère le bonheur de ce que l'on aime à la satisfaction de son propre amour. Alors le cercle se referme et le refus de l'amour devient le comble de l'amour[27].

Le comportement d'Ildegonde s'adapte parfaitement à ce précepte, tant que Theodat n'aimait personne d'autre qu'elle, elle faisait fi de cet amour, elle se devait à sa gloire. Mais, même cette belle résolution ne peut résister à la jalousie. Quand elle apprend qu'une autre a du pouvoir sur le cœur de Theodat, son amour pour lui prend une dimension nouvelle. Il prend enfin, toute sa grandeur. Elle devient héroïque quand elle choisit de ne pas céder à cet amour qui s'offre pour protéger celui que son cœur a choisit pour maître. Elle refuse de s'abandonner à son bonheur pour préserver la vie de Theodat. Elle se sacrifie, elle s'oublie, c'est la pureté de ses sentiments, et la grandeur de son comportement qui font d'elle un modèle de femme capable d'émouvoir un public féminin en attente d'héroïnes dans lesquelles s'identifier. C'est son abnégation qui la rend digne de triompher. Le héros galant, tout autant que l'héroïne, doivent se montrer humble devant le pouvoir suprême de l'amour.

Quant aux hommes, Honoric et Theodat, eux aussi rivaux, sont les objets du désir des femmes. Ils voient leur destin se jouer sous leurs yeux, quasiment malgré eux, sous l'impulsion d'Amalasonte et Ildegonde. Leurs tentatives d'infléchir le cour du destin sont vaines. Ils sont vaincus par l'amour, désarmés devant cette force qui leur échappe. Theodat croit que l'amour que lui porte la reine est inconditionnel, qu'elle acceptera son caprice et son inconstance envers

---

[26]. Acte II, scène 1.
[27]. J.M. Pelous, *ibid,* p. 53.

elle, que les sentiments qu'elle lui porte le mette à l'abris de son ire. Cet excès de confiance et d'orgueil lui auraient été fatal si la main d'un Dieu sensible aux prières d'Ildegonde ne lui avait pas substitué Honoric dans son rendez-vous avec la mort. Theodat est caractérisé par sa chance, il fait le contraire de ce qu'il faudrait sans chaque situation, mais la Fortune lui sourit malgré tout. Il accepte d'épouser une femme qu'il n'aime pas, parce qu'il ne sait pas les vrais sentiments d'Ildegonde, quand il apprend que le bonheur est possible, il décide de reprendre sa parole, en oubliant le risque qu'il encourt. Son inconstance n'a d'égal que son inconscience. Une révolte éclate et le proclame roi, cette couronne, objet de toutes les convoitises, lui donne un pouvoir plus éclatant qu'il n'aurait jamais pu espérer obtenir, il le refuse. Il croit en la parole de la reine quand elle lui dit ne pas lui en vouloir, il n'écoute pas les conseils de prudence de la femme qu'il aime, il se précipite dans le piège qu'on lui tend, et par un heureux coup du hasard, Honoric meurt à sa place, et le peuple le réclame à sa tête. Amalasonte précipite le dénouement en se jetant elle-même sur la lame ennemie. Rien de l'action n'arrive par sa volonté. Il est objet plus que sujet de l'intrigue. Il est l'objet de la convoitise de deux femmes et d'un peuple tout entier.

Quant à Honoric, il est un outil de la fatalité, il est celui qui n'existe que pour l'utilité de son sacrifice. Il est l'obstacle à l'amour dont on se débarrasse pour précipiter le dénouement.

Il reste deux personnages qui n'apparaissent pas dans la liste liminaire, Theudis et Trasimond, les actions, telles que la révolte ou le meurtre d'Honoric ou encore celui d'Amalasonte, dépendent d'eux. Ils sont des personnages invisibles dont l'importance est malgré tout primordiale. Ils sont présentés comme des fils de rois ennemis dont Amalasonte aurait fait couler le sang, deux princes tout acquis à la cause de Theodat. C'est contre l'épée de Theudis qu'elle laissera sa vie. La mort d'Honoric est due à des mains anonymes, le destin pour s'accomplir n'a pas besoin de nom.

LE HEROS GALANT

La galanterie est une vision de l'amour propre aux années « précieuses » du XVII^{ème} siècle, dont les femmes sont à la genèse. Elles rêvaient de princes valeureux, tout dévoué à leur gloire. L'amour, selon elles, était devenu un acte social, une ambition, une perfection à atteindre, un Dieu auquel elles offrirent un pays. *La Carte du Tendre* de Madeleine de Scudéry montrant les chemins tortueux que les sentiments devaient suivre.

Notre héros, le prince Theodat doit suivre les méandres des sentiments pour être digne d'amour. Les obstacles répondent à ce que Georges Forestier appelle « le principe de l'action empêchée[28] », l'amour doit traverser des épreuves avant d'avoir le droit d'exister et de se réaliser. Le héros galant ne répond plus aux critères classiques du héros tragique, il doit faire abstraction de lui-même, de sa gloire, pour se plier aux exigences de l'amour. Nous rejoignons en cela la définition que Georges Forestier en donne :

> La générosité est devenue galanterie et un héros galant doit sacrifier la conscience de son identité à la conscience de son amour, sans se poser de cas de conscience[29].

Cette abnégation, n'est pas le seul critère qui le différencie des autres héros, il doit aussi, être prêt à mourir pour celle qu'il aime, et plus encore que pour une femme, il doit accepter de donner sa vie à la grande gloire de l'idéal amoureux. Ce sentiment n'est plus le choix incarné d'une personne désirée, mais un concept, une idée devant laquelle tout doit plier. Dans un conflit opposant l'amour à la mort, il serait inconcevable que l'amour puisse ne pas être le vainqueur. Tout doit céder à ce grand maître.

---

[28]. Georges Forestier, *Esthétique de l'identité dans le théâtre français (1580-1680), le déguisement et ses avatars*, Genève, Droz, 1988, p. 577.
[29]. *Ibid*, p. 577.

Une caractéristique commune à tous les héros galants, c'est une vocation au sacrifice. Ils ne séparent pas l'idée de mort, de l'idée d'amour. Jean-Michel Pelous nous le montre en ces termes :

> Mourir d'amour est l'un des thèmes le plus rebattus de la rhétorique tendre. C'est un réflexe immédiat chez tous les amants[30].

Se savoir aimé semble être le but ultime au-delà duquel le héros galant ne cherche plus à se battre, comme si la connaissance de l'amour était suffisante à son bonheur. Cette conception nous montre bien à quel point le sentiment est intellectualisé, il est une satisfaction de l'esprit, le corps n'est rien. Nous reconnaissons, ici, les leçons de l'amour parfait. J-M Pelous, définit ce sentiment de cette manière :

> L'amour est un phénomène universel et, en tant que tel, il obéit à des lois uniformément valables en tous temps et en tous lieux[31].

Voilà pourquoi le héros galant craint si peu de mourir. Nous rejoignons l'idée exprimée par Theodat, à la fin de l'acte II, quand il vient d'apprendre de la bouche même d'Ildegonde qu'il est aimé d'elle :

> C'est mourir satisfait, que de mourir aimé[32].

Nous retrouvons la même démarche intellectuelle chez un héros de Quinault, dans *Amalasonte,* la tragi-comédie qui servit de modèle à Thomas Corneille :

---

30. Jean-Michel Pelous, *Amour précieux, amour galant (1654-1675)*, Klinsksieck, Paris, 1980, p. 51.
31. *Ibid* p.41.
32. Acte II, scène 5, v. 793.

Et si ma mort vous plait, je dois mourir content[33].

L'important n'est pas de vivre cet amour, mais de savoir aimer, et connaître les règles et les appliquer, est le but ultime, c'est pourquoi la mort représente si peu dans le cheminement du héros amoureux.

Le héros galant n'est pas un combattant, il ne défend pas son honneur, ni celui de sa belle, il défend un concept, une idée, un sentiment abstrait devenu le maître du monde. Nous sommes dans une forme de religiosité de l'amour.

[33] Quinault, *Amalasonte*, acte II, scène 8.

LA TENTATION DU ROMANESQUE
THEODAT UN ARCHÉTYPE DE LA TRAGÉDIE GALANTE

Il semble que nous ne puissions pas faire mention de la tragédie galante sans que deux noms nous viennent en tête, ceux de Philippe Quinault et Thomas Corneille. Bien qu'ils ne soient pas les seuls représentants de cette mode datant des années d'après la Fronde, ils en sont les représentants les plus notoires.

Une tragédie galante possède comme caractéristique d'avoir un sujet souvent tiré d'un roman, souvent de La Calprenède ou Madeleine de Scudéry, et de mettre en scène une intrigue où l'amour est le centre de l'action et des préoccupations. C'est ce qui leur fait perdre un peu de la grandeur tragique si chère à l'aîné de frères Corneille, mais elles gagnent en grands sentiments, tout en respectant les règles stricts de la bienséance et de la vraisemblance. Alain Viala et Hélène Baby écrivent à ce sujet :

> Le théâtre tente de concilier les attentes du goût mondain avec l'acquis des générations précédentes en matière de théorie[34].

Le goût mondain en question se portait vers la galanterie, l'amour étant devenu le sujet d'interrogation et de préoccupation principale dans un Paris traumatisé par les événements récents de la Fronde : le public avait envie de légèreté et de plaisir. Mais ce qui est notoire dans l'essore pris par ce type d'œuvres, c'est l'influence des femmes. Thomas Corneille, dès le début de sa carrière a fréquenté leurs salons, il était leur protégé, et leur ami. Mondain lui-même, il savait comment leur plaire, et ce qui pouvait les toucher. Elles recherchaient sans doute plus d'émotion que de vérité historique et d'exploits guerriers. Cependant demeuraient les impératifs de la poétique tragique, les

règles ne pouvaient être contournées, les auteurs devaient composer avec elles, tout en donnant à l'amour une place centrale. La contrainte liée à la bienséance était double, d'une part obéir aux règles et d'autre part adapter les pièces au goût du public.

L'esprit précieux se répandait de la cour à la bourgeoisie, qui venait chercher au théâtre une légitimité culturelle, comme le notent H. Baby et A. Viala[35]. Le bel esprit détestait tout ce qui était violent, grossier, et indigne, c'est pourquoi, l'amour lui-même dut être adapté aux goûts du moment. La passion ne devait plus montrer un visage destructeur et irraisonné, mais être capable de s'analyser. Quand Amalasonte qui pourtant aime Theodat lui reproche de ne pas l'aimer et d'avoir accepté de l'épouser par dépit plutôt que par réel sentiment, elle n'est pas toute de fureur, elle comprend et est capable de mettre des mots et un raisonnement construit sur sa douleur :

> Auprès de ce qu'on aime on s'égare, on s'oublie,
> Au défaut de la bouche une tendre langueur
> Fait lire dans les yeux les désordres du cœur,
> […]
> J'avois beau l'enhardir sur le feu qui me touche,
> Tout se taisois en luy, le cœur, les yeux, la bouche[36].

Nous sommes loin de l'amour pathologique et morbide de la *Phèdre* de Racine, son amour ne la fait pas sombrer dans la folie. Elle constate avec une certaine tenue que celui qu'elle aime n'éprouve pas les mêmes sentiments à son endroit. Pas de cris déchirant dans tout cela, un simple constat. Elle réagit plus en reine qu'en femme. C'est un aspect caractéristique des personnages de ce type de pièces. Ils ont des emplois fixes, et doivent répondre à leurs caractéristiques, mais ils n'ont pas de profondeur, ils sont pour ainsi dire

[34]. Alain Viala [dir.], *Le théâtre français des origines à nos jours*, PUF, Paris, 1997, p. 196.
[35]. *Ibid*, p. 197.
[36]. Acte I, sc. 3.

indifférenciés. On pourrait prendre la reine d'une tragédie galante et l'échanger avec celle d'une autre, les emplois colleraient sans doute encore. Amalasonte est une souveraine, par conséquent elle sait ce qu'elle se doit, son rang est une part conséquente de son *ethos*. Si elle crie vengeance, c'est à cause de son honneur. Theodat l'a blessée dans son orgueil, plus que dans son amour en refusant de l'épouser. Nous sommes en plein dans le paradoxe de la tragédie galante. C'est l'amour qui tient la place centrale, mais c'est malgré tout l'honneur qui dirige ses actions, et ses décisions. Il en va de même pour l'autre femme, celle qui est aimée, et qui n'ose aimer en retour, Ildegonde. Elle choisit de sacrifier ses sentiments, qui pourtant sont le fond de son identité. Sa honte d'aimer, est le cœur du drame. Si elle n'avait pas refusé les sentiments que lui portaient Theodat, quand il était encore temps, avant qu'Amalasonte n'avoue sa faiblesse, rien de l'intrigue n'aurait pu voir le jour. Alain Viala et Hélène Baby, notent cela comme une caractéristique des tragédies galantes :

> Les amants fabriquent eux-mêmes une pseudo-réalité qui les fait souffrir […] Ils deviennent les victimes de fausses apparences[37].

Aucun élément concret ne vient mettre de péril dans l'histoire, tout se joue dans le cœur des personnages. Amalasonte est reine, personne ne fait peser de menace sur sa suprématie, c'est par faiblesse d'amour qu'elle se met dans une situation critique. Elle s'invente un ennemi : Theodat.

La scène d'exposition nous montre un homme que tout destine au bonheur. Le héros lui même se dit heureux, il est un prince valeureux qui ne connaît que la victoire, et il est aimé d'une femme qui a le pouvoir de faire de lui un roi. S'il acceptait la situation telle qu'elle se présente, il n'y aurait pas d'intrigue, et tout serait clos. C'est à ce point que nous rejoignons le sens de la phrase d'Alain Viala, il devient la « victime d'une fausse réalité ». Celle de son

[37]. *Ibid,* p. 198.

cœur, voilà pourquoi nous sommes dans une tragédie galante, c'est le cœur qui commande au héros. Ce sont ces mouvements qui guident les personnages. Les obstacles qu'ils rencontrent sont internes.

Mais il ne faut pas négliger le fait que nous sommes dans le cadre d'un poème dramatique, cette pièce est une tragédie et pour mériter ce titre, elle doit tout de même voir couler quelque sang. Ce sont Honoric et Amalasonte qui sont sacrifiés à cette obligation dramaturgique. La révolte du peuple que rien ne laisse prévoir est une constante des tragédies de type romanesques. Gustave Reynier nous le fait remarquer, le modèle romanesque est un prototype auxquelles toutes les pièces du genre répondent.

> Quant au cinquième [acte] , il est régulièrement occupé par l'inévitable sédition qui doit précipiter le dénouement : dans les pays un peu légendaires où nous sommes transportés, les peuples sont toujours prêts à se mettre en révolte[38][…].

La particularité de *Theodat*, c'est d'en contenir deux. La première à la première scène du quatrième acte, et la seconde au retour de Theodat, à la scène quatre de l'acte cinq. Chacune faisant une victime. Dans la première révolte, le peuple méprisé par la reine, conduit Honoric à tenter de calmer cette situation, il échoue et le paie de sa vie. Theodat, le prince valeureux a tenté de le défendre, bien qu'il soit son rival. Honoric remplace Theodat dans la mort, comme il tentait de le remplacer dans le cœur d'Ildegonde. Dans la seconde sédition, c'est la reine qui verse son sang. Le peuple qui la croyait coupable de la mort supposée de leur bien aimé Theodat, lui vouait de la haine. Tout ceci n'est que le résultat d'une suite de malentendus. Les identités sont brouillées, Honoric périt dans le lit de Theodat. Le peuple qui ne connaît pas cette confusion, décide de venger cette disparition et veut la tête de la reine. Elle est devenue son propre bourreau. Il ne reste à la fin que le couple que l'amour légitime : Ildegonde et

[38]. *Op. cit.* p. 135.

Theodat. Les obstacles ont étés aplanis par la volonté du peuple. Leur action annule les trois actes précédants. Les paroles étaient vaines, la mort seule pouvait décider pour eux. C'est ce sang versé qui donne sa nature tragique à la pièce et qui amène le dénouement d'un nœud créé de toutes pièces « à partir de rien ». C'est cette absence de grandeur que reprochait La Bruyère, à la tragédie galante, il la méprisait pour sa faiblesse, et son caractère convenu :

> Le poème tragique, vous serre le cœur dès son commencement,… vous mène par les larmes, par les sanglots, par son horreur jusqu'à la catastrophe. Ce n'est donc pas un tissu de jolis sentiments, de déclarations tendres, d'entretiens galants,…suivi, à la vérité, d'une dernière scène où les mutins n'entendent aucune raison, et où, pour la bienséance, il y a enfin du sang répandu, et quelque malheureux à qui il en coûte la vie[39].

[39]. La Bruyère, *Des ouvrages de l'esprit*, LI. (cité par Gustave Reynier, p. 135).

THEODAT, UNE TRAGEDIE ROMANESQUE ?
CRITIQUE DE LA CLASSIFICATION DE GUSTAVE REYNIER

Il est de coutume de considérer *Theodat* comme une tragédie romanesque et galante, tant il est vrai qu'elle répond à tous les critères de la galanterie, les personnages sont des modèles de tendresse, l'amour tient lieu de cœur de l'intrigue, la Fortune règne en maîtresse sur les destinées…

Cependant si l'on se réfère à la chronologie de l'œuvre théâtrale de Thomas Corneille, *Theodat* apparaît entre ses deux tragédies les plus « raciniennes », *Ariane* et *Le Comte d'Essex.* Gustave Reynier distingue les tragédies du jeune Corneille en trois parties distinctes : - les tragédies « cornéliennes », où Thomas aurait subit l'influence de son frère, les tragédies romanesques, dans lesquelles il classe la nôtre, et les tragédies « raciniennes ». - Cette classification laisse supposer un manque de personnalité dans l'œuvre de notre auteur, il n'aurait été qu'un auteur « à la manière de… ». Il aurait laissé l'œuvre sans originalité d'un copiste de talent. Il est vrai qu'il a débuté par l'adaptation de *comedias*, mais en ce qui concerne ses tragédies, cette vision tripartite paraît quelque peu réductrice et hâtive. Notamment dans le sens où les genres qu'il propose paraissent ne pas être hermétiques les uns aux autres.

Si Thomas Corneille n'avait fait que suivre la mode, pourquoi aurait-il intercalé entre deux tragédies raciniennes, *Theodat*, une pièce romanesque ?

Nous savons que c'est à la suite du succès de la *Bérénice* de Racine, en novembre 1670, qu'il choisit de s'essayer à ce genre, une pièce à l'action simple et dont le déroulement est dépourvu de tout élément extérieur. Si nous nous référons à la définition que Gustave Reynier donne d'une tragédie racinienne, nous semblons pouvoir sans difficulté l'adapter à notre pièce, il la note en ces mots :

> Par la simplicité des situations, par la conduite de l'intrigue, qui est réduite presque à rien et dont les rares péripéties sont amenées par les mouvements des passions plutôt que par les événements extérieurs[40].

Il nous donne ici un résumé des trois premiers actes de notre pièce. On ne peut trouver plus simple comme situation, un quatuor amoureux, et les déchirements que cela entraîne, une intrigue linéaire, et dont la péripétie attend le quatrième acte pour apparaître, comment ne pas voir transparaître dans tout cela, un rapprochement avec le modèle racinien ?

Cependant, *Theodat* ne répond pas à la totalité de la définition, dans le sens où le dénouement est tributaire d'événements extérieurs. Contrairement à *Ariane*, tout ne semble pas écrit à l'avance, le sort des personnages n'est pas joué dès la scène d'exposition. Cette révolte opportune semble adaptée artificiellement à l'intrigue pour permettre de sortir du cercle des hésitations, et des renoncements.

Il a parfois été écrit que *Theodat* serait une espèce de « *Bajazet* qui finirait bien » : en effet le fond de l'histoire est le même, il s'agit d'un jeune homme aimé de deux femmes. Par ailleurs, nous savons que *Bajazet* date de la même année[41]. Mais nous ne pouvons pas affirmer que Thomas Corneille s'est inspiré de Racine pour le choix de son sujet. Il est plus plausible de considérer qu'il a suivit une mode.

Cependant, comme le souligne Georges Forestier dans sa notice de *Bajazet*[42], la question de fond est la même chez Corneille et chez Racine :

> - Un souverain, ou un prétendant au trône doit-il ou non sacrifier la passion amoureuse au pouvoir -, type même de la « question d'amour » à la mode dans les salons de Paris ou de province durant la deuxième moitié du XVII^{e} siècle.

[40]. Gustave Reynier, *op. cit.* p. 170.
[41]. *Bajazet* de Racine, première représentation à l'Hôtel de Bourgogne, le 5 janvier 1672.
[42]. Racine, *Œuvres complètes*, éd. Georges Forestier, coll. La Pléiade, Gallimard, Paris, 1999, p. 1493.

Seul le cadre diffère, mais soit *Theodat* est une pièce « racinienne », soit Racine, a écrit, tout en s'en défendant, une tragédie galante. Les similitudes entre les deux pièces ne se situent pas au niveau de la construction de l'intrigue, mais dans la psychologie des personnages. En effet, Atalide, dit :

> J'aime assez mon Amant, pour renoncer à lui[43].

Ce vers pourrait être prononcé par Ildegonde, il reflète le sentiment d'amour pur de l'esthétique galante.

Il semble difficile à la lumière de ce constat, de considérer la classification proposée comme la seule vision de l'œuvre de Thomas Corneille, les critères s'entremêlent nous trouvons du « racinien » dans le « cornélien », et surtout du « romanesque » auquel aucune de ses pièces ne semble échapper. Sans doute cette influence vient-elle de l'air du temps auquel notre auteur était particulièrement sensible.

[43]. *Bajazet*, acte III, scène 1, v. 836.

STYLE

La langue et le style de *Theodat* sont typiques de la fin du XVII[e] siècle, nous le qualifierons de précieux, tant le raffinement est poussé à un point tel que le texte en perd parfois de sa clarté. Le style est caractéristique des tragédies galantes, l'action est lente, les discours sont longs et répétitifs. C'est sans doute une explication quant à l'oubli dans lequel est tombé cette pièce, un discours trop obscur et redondant, comme dans des vers tels que ceux-ci :

> Chacun pour Theodat, remply d'impatience,
> Par des vœux pleins de zele en prévient l'espérance ;
> Il est aimé du Peuple, & tous à haute voix
> Semblent briguer pour luy la gloire de ce choix[44].

empêchent l'émotion de passer, l'effort de compréhension fourni par les spectateurs coupe leur émotion. Il en va de même dans l'expression de la rhétorique amoureuse.

L'amour est décrit, analysé, observé, exprimé, il est la trame de la pièce, mais il n'est jamais pour autant hyperbolique. Il est le résultat d'une réflexion et sa mise en mot est mesurée. Nous trouvons des vers tels que :

> Soit qu'en mon cœur l'amour n'ayant osé paroistre,
> Voulust pour se vanger agir alors en Maistre,
> Ce cœur, pour Theodat que la Reyne m'ostoit,
> Devint dés ce moment tout autre qu'il n'estoit ;
> Et si pour n'en donner aucune connoissance,
> D'un paisible dehors j'affectay l'apparence[45],

[44]. Acte II, scène 1.

Quand Ildegonde dit ces mots, elle est maîtresse d'elle-même, elle analyse la situation, elle parle l'amour, mais rien dans son propos ne laisse paraître un trouble physique, un abaissement de sa volonté. Amalasonte, quand elle avoue sa faiblesse envers Theodat, ne montre pas plus d'émotion :

> Qu'en montrant ce qu'on soufre on fait voir ce qu'on craint[46].

Elle est plus que jamais dans une vision intellectualisée de ses sentiments, elle est capable de les dissimuler si cela sert son dessein, son ambition. C'est un amour qui ne souffre pas d'égarements. La déclaration d'amour semble être plus proche d'une argumentation à visée persuasive, que l'expression « d'un cœur trop plein de ce qu'il aime ». Il y a si peu de brutalité et de spontanéité dans ce texte que l'émotion transparaît difficilement. C'est sans doute ce qui fait la faiblesse des tragédies romanesques, l'intensité, la charge émotive n'est pas assez forte pour se maintenir dans la postérité.

Cependant tout n'est pas obscurité, disséminé dans un texte tel que celui-ci, nous trouvons des vers d'une lecture aisée que nous identifions comme des sentences.

THEODAT UNE TRAGÉDIE SENTENCIEUSE

Considérer *Theodat* comme une tragédie sentencieuse revient à dire, qu'elle comporte des vers à portée moralisante. Selon la définition que nous en donne Jacques Scherer[47], ce sont des vers impersonnels, et qui de ce fait peuvent tenir lieu de vérité générale. Il marque le public, dans le sens où ils ont un impact plus fort en semblant ne pas s'adresser seulement aux personnages de la pièce, mais aussi aux spectateurs. L'utilisation de ce procédé était plus fréquente

[45]. Acte II, scène 1.
[46]. Acte I, scène 3, v. 314.
[47]. Jacques Scherer, *La Dramaturgie classique en France*, Nizet, s. d.[1950], p. 316-332.

du temps de l'aîné des frères Corneille, mais bien que l'on ait coutume de lire qu'il existe moins de sentences après 1660, on ne peut nier leur forte présence dans cette pièce qui pourtant date de 1672, et est une tragédie galante avec l'amour comme sujet central. Dans l'élan de la passion, qu'un personnage prenne le temps de faire des discours à visée réflexive semblerait être une entorse à la vraisemblance, comme nous le fait remarquer Jacques Scherer. Mais notre pièce est d'une construction particulière, elle est pauvre en action, et très riche en longues discussions et hésitations amoureuses. Les trois premiers actes progressent à de problèmes moraux insolubles dans lesquels les personnages se débattent. Leur réflexion prend le pas sur leur action, en cherchant des réponses pour eux-mêmes, ils donnent des clés aux spectateurs qui se traduisent par des vers tels que :

> C'est mourir satisfait que de mourir aimé[48].

Le thème d'un homme aimé de deux femmes est intemporel. De plus il est fréquent chez les auteurs de tragédies galantes, de soulever des problèmes posés dans les salons. Ils reprenaient des sujets de conversations, des questions d'amour, notamment présentes dans Le *Mercure Galant,* et les transposaient au théâtre. Theodat, est un prince qui hésite entre deux femmes, dont il est aimé, l'une pouvant lui apporter la gloire, et l'autre l'amour. Si nous restons à cette distance du sujet, nous pouvons lire l'intrigue comme une question philosophique, faut-il préférer la gloire à l'amour, l'honneur au bonheur ? Que peut-il y avoir de plus adapté comme réponse à cette interrogation que des sentences qui généralisent le discours. Si nous choisissons pour illustrer ce propos un quatrain tel que celui-ci :

[48]. Acte II, sc.5

De deux amans ensemble ordonner le trépas,
Quelque cruel qu'il soit, c'est ne les punir pas.
Lors que l'un perd le jour sous le fer qui l'en prive,
Pour en sentir l'effet, il faut que l'autre vive[49].

Nous sommes face à une illustration du thème de la vengeance, nous ne pouvons pas considérer cela comme une réponse morale au sens chrétien du terme. Il est question de la mort de deux personnes et qui plus est deux personnes qui s'aiment. Nous sommes face à un double meurtre, celui d'être humains et celui de l'amour. Nous nous trouvons alors face à une réponse qui soulève d'autres interrogations. Mais n'est-ce pas le propre de la littérature, dramatique ou non, de donner à penser ? Plaire et instruire, ne sont-ils pas des verbes clés de la réception des tragédies ? Ces vers sont prononcés par Amalasonte, la femme bafouée et cruelle, celle qui ne vit plus que par son désir de vengeance. Bien qu'elle semble nous donner une leçon, la véritable réponse à la question implicite, est dans l'action : c'est elle qui perd la vie. Elle périt en lieu et place de celui qu'elle voulait voir mort. L'action contredit la parole ou plus exactement, l'action donne son sens à la parole. L'un ne peut aller sans l'autre dans une œuvre théâtrale. Une sentence n'est pas seulement une vérité plaquée, c'est aussi un rouage de l'intrigue. Voilà pourquoi il est si difficile de chercher à en tirer une leçon durable et universelle. Elles répondent aux questions des cercles galants et à l'action. Mais les vers de notre pièce, bien qu'identifiable comme des sentences, sont d'une psychologie et d'une portée trop faible pour tenir lieu de leçon pour le spectateur ou le lecteur. Nous avancerons, alors l'hypothèse suivante, nous ne serions pas face à des sentences, telles que les pratiquait Pierre Corneille, mais face à des vers mis sous forme sentencieuse pour attirer l'attention sur eux, pour répondre aux questions posées par les cercles galants. Ils seraient des messages disséminés dans le texte, dont la

[49]. Acte V, sc. 2

portée ne serait pas universelle, mais destinée à alimenter les réflexions des cercles galants auxquels Thomas Corneille appartenait.

NOTES SUR LA PRESENTE EDITION

DESCRIPTION DE LA PREMIÈRE PAGE DE L'ÉDITION ETABLIE

Nous avons utilisé pour la réalisation de cette édition l'exemplaire de notre tragédie conservé à la bibliothèque de l'Arsenal sous la cote Rf 2.734. Cet exemplaire est la première édition. L'achevé d'imprimé date du 23 janvier 1673.

Il existe, toujours à l'Arsenal, un exemplaire de *Theodat*, datant de 1692, dans un recueil de pièces en V volumes, intitulé *Œuvres dramatique de Thomas Corneille*. Il est conservé sous la cote Rf 2.655. Notre pièce apparaît dans le volume IV. C'est une copie de l'édition de 1673. En 1706, *Theodat* apparaît dans le quatrième volume de la réédition des œuvres de Thomas Corneille, *Poèmes dramatiques de Thomas Corneille, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée.* Cet exemplaire est conservé à la Bibliothèque Nationale de France sous la cote Yf 2.586.

NOTRE EXEMPLAIRE :

I : THEODAT, / TRAGEDIE / Par T. CORNEILLE./ [Fleuron] / A PARIS, / Chez G. DE LUYNE, Libraire Juré au / Palais, dans la Salle des Merciers, / à la Justice. / M. DC. LXXIII. / *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

II : blanc.

III – IV : AU LECTEUR. (le texte est imprimé en caractères italiques).

V : *Extrait du Privilège du Roy.*

VI : *ACTEURS.*

1 volume in-12.

(1 – 77 texte de la pièce)

LISTE DES CORRECTIONS APPORTÉES AU TEXTE.

Nous avons remplacé le tilde qui indiquait la nasalisation d'une voyelle, et l'avons remplacée par une voyelle + une consonne exprimant la nasalisation.

Séparation de mots :

v. 32 : dequoy > de quoy ; v. 61 : rêdquelques > rend quelques ; v. 273 : devoirspour > devoirs pour ; v. 342 : surquoy > sur quoy ; v. 383 : s'ilse > s'il se ; v. 455 : du moinsqu'il > du moins qu'il ; n'aimastpoint > n'aimast point ; v. 523 : dequoy > de quoy ; v. 614 : sansvoix > sans voix ; v. 854 :e st > est ; v. 944 : magloire > ma gloire ; v : 1118 :tetuë > te tuë ; v. 1173 : Etsçavoir > Et sçavoir ; v. 1377 : qu'auxv oeux > qu'aux vœux ; v. 1470 : pourvous > pour vous ; v. 1504 : dequoy > de quoy ; v. 1655 : quoyque > quoy que ; v. 1732 : devangeance > de vangeance ; v. 1766 : Ill e > Il le.

Corrections orthographiques :

v. 107 : I'avois > J'avois ; v. 265 : résoluant > révolvant ; v.426 : esprir > esprit ; v. 514 : d'ordonuer > d'ordonner ; v. 826 : I'Assumois > J'assumois ; v. 1017 : Ie > Je ; v. 1163 : inportune > importune ; v. 1252 : Ie > Je.

Les accents :

v. 297 : qu'én > qu'en ; v. 900 : des démain > dés demain ; v. 1181 : L interest > L'interest ; v. 1454 : vertù > vertu.

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS ANNUELLES :

KLAPP O. [KLAPP-LERHMANN à partir de 1997], *Bibliographie der französischen Literaturwissenschast,* Francfort, Klostermann, (depuis 1960).

TEXTES SOURCES :

LA MESNARDIERE J., de, *La Poétique*, Paris, A.Courbé, 1639, Genève, Slatkine reprints, 1972.

MAHELOT L., *Le Memoire de Mahelot, Laurent et d'autres décorateurs de l'Hôtel de Bourgogne et de la Comédie Française au XVII^e siècle,* éd H.C. Lancaster, Paris, Champion, 1920.

PARFAICT F. et C. *Dictionnaire des théâtres de Paris,* Paris, Lambert, 1756, 2 vol.

PARFAICT F. ET C. *Histoire du Théâtre françois depuis son origine jusqu'à présent,* Paris, Le Mercier et Saillant, 1735. Vol. XI.

OUVRAGES GÉNÉRAUX :

Dictionnaire de l'Académie française, Paris, Coignard, 1694.

FURETIÈRE A. *Dictionnaire universel,* Paris, SNL-Le Robert, 1978, (réed. De l'édition de 1690).

SANCIER-CHÂTEAU A. , *Introduction à la langue du XVII^e siècle,* Nathan, Paris, 1993. (2 vol.)

HAASE, *Syntaxe française du XVII^e siècle,* Paris, Delagrave, (réimp. 1969).

OUVRAGES SUR LE XVII^{E} SIÈCLE :

BENICHOU P., *Morales du Grand Siècle,* Paris, Gallimard, 1948.

CIORANESCU A., *Le Masque et le visage. Du baroque espagnol au classicisme français,* Genève, Droz, 1983.

DEIERKAUF-HOLSBOER S-W., *L'Histoire de la mise en scène dans le théâtre français à Paris de 1600 à 1673,* Nizet, 1960.

DEIERKAUF-HOLSBOER Sophie-Wilma, *Le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne,* Nizet, 1968-70(2 vol.).

GROS E., *Philippe Quinault, sa vie et son œuvre,* Paris, 1926.

FORESTIER G., *Esthétique de l'identité dans le théâtre français (1550-1680). Le déguisement et ses avatars,* Genève, Droz, 1988.

FORESTIER G., *Introduction à l'analyse des textes classiques. Eléments de rhétorique et de poétique du XVII^{e} siècle,* Paris, Nathan, 1993.

LANSON G., *Esquisse d'une histoire de la tragédie française,* Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion, 1954.

LANCASTER H.C., *A History of French Dramatic Literature in the Seventeeth Century,* Baltimore, John Hopkins Press, 5 part. en 9 vol., 1929-1942.

LITMAN T., *Le Sublime en France (1660-1714),* Nizet, 1971.

MÉLESE P., *Le Théâtre et le public à Paris sous Louis XIV(1659-1715),*1976

MESNARD J. [dir.], *Précis de littérature française du XVII^{e} siècle,* PUF, 1990.

MOREL J., *Agréables Mensonges,* Paris, Klincksieck, 1991.

PELOUS J-M., *Amour précieux, amour galant (1654-1675). Essai sur la représentation de l'amour dans la littérature et la société mondaines,* Klincksieck, 1980.

RACINE, *Œuvres Complètes*, vol. I, *Théâtre-Poésie*, éd G. Forestier, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1999.

SCHERER J., *La Dramaturgie classique en France,* Nizet, s.d.[1950].

VIALA A.[dir.], *Le théâtre en France des origines à nos jours,* Paris, PUF, 1997.

VUILLERMOZ M., *Dictionnaire analytique des œuvres théâtrales françaises du XVII siècle*, Honoré Champion, 1998.

OUVRAGES, ARTICLES, ÉDITIONS, CONCERNANT THOMAS CORNEILLE :

GOSSIP C.J., « Composition et représentation chez Thomas Corneille », *Studi francesi*, 1968.

« Vers une chronologie des pièces de Thomas Corneille », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1974, 4 et 6.

REYNIER Gustave, *Thomas Corneille, sa vie et son théâtre*, Paris, 1892.

Théâtre du XVII siècle, éd. J. Scherer et J. Truchet, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, vol II, 1986.

THÉODAT

TRAGEDIE

Par T.CORNEILLE

A Paris,
Chez G.DE LUYNE, Libraire juré au Palais, dans la salle des Merciers, à la Justice.

M.DC.LXXIII.
AVEC PRIVILÈGE DU ROI.

AU LECTEUR.

Théodat fut associé à l'Empire des Gots par Amalasonte, & traita cette malheureuse Princesse avec tant d'indignité, qu'un peu après qu'elle l'eut élevé au Trône, il eut la bassesse de l'exiler. Quelques-uns adjoustent qu'il donna ordre qu'on l'emprisonnast dans une Isle où il l'avoist releguée. Ce caractere d'ingratitude m'a paru avoir quelque chose de trop odieux pour pouvoir estre souffert au Theatre. Ainsi j'ay tasché de conserver ce qui regarde la disgrace d'Amalasonte, sans en rendre Théodat coupable, & je me suis conformé pour le genre de sa mort, à ce qu'en écrit Blondus. Il nous apprend dans le troisième Livre de la premiere Décade, que Théodat consentit que les Enfans de quelques seigneurs Gots, à qui cette Reyne avoit fait couper la teste, vangeassent le Sang de leurs Peres en la faisant périr elle-même dans le lieu de son exil. Je ne sçay si en la peignant vindicative dans tout cet Ouvrage, j'ay affoibly les grandes qualitez que les Historiens luy donnent, mais il semble assez naturel qu'une Reyne à qui une illustre naissance à deû donner beaucoup de fierté, ne se puisse voir méprisée d'un Sujet qui abuse de la connaissance qu'elle luy a donnée de son amour, sans s'en faire outrage d'autant plus sensible, qu'après l'avoir fait arrester inutilement, elle connoist qu'elle ne sçauroit plus esperer d'authorité qu'autant qu'il luy en voudra souffrir. Ce sont des Crimes que les Maximes d'Estat ne permettent point de pardonner, & peut-estre Amalasonte eust-elle été condamnable, si ne se voyant plus Reyne que de nom, elle eust fait scrupule de chercher sa seureté par la perte de celuy qui estoit la seule cause de son infortune.

Extrait du Privilege du Roy.

Par Grace et Privilege du Roy, donné à Paris le 31 Decembre 1672. Signé, Par le Roy en son conseil, LE NORMANT. Il est permis à G. de Luyne, Libraire -Juré à Paris, de faire imprimer, vendre & debiter une Piece de Theatre, intitulée *Théodat*, de la composition du Sieur de Corneille le jeune, & ce durant le temps & espace de cinq années entieres, à compter du jour que la dite piece sera achevée d'imprimer pour la première fois : Et defenses sont faites à toutes Personnes, d'imprimer, faire imprimer, vendre ny débiter lad. Piece, sans le consentement de l'Exposant, ou de ceux qui auront droict de luy, à peine de trois mille livres d'amende, & de confiscation, ainsi que plus au long il est porté ausd. Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, le 5 Janvier 1673. Signé, THIERRY, Syndic.

Et ledit G. de Luyne a associé audit Privilege C. Barbin, aussi Marchand Libraire à Paris, pour en joüir conjointement suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la première fois,
Le 23 Janvier 1673.

ACTEURS.

AMALASONTE, Reyne des Gots.

THEODAT, Prince Got, Favory d’Amalasonte.

ILDEGONDE, Princesse du Sang d’Amalasonte.

HONORIC, Prince Got, Amant d’Ildegonde.

ATAULPHE, Capitaine des Gardes d’Amalasonte.

GEPILDE, Confidente d’Amalasonte.

VALMIRE, Confidente d’Ildegonde.

EUTHAR, Confident de Theodat.

THEODAT,

TRAGEDIE.

[1]

ACTE PREMIER

SCENE PREMIERE

THEODAT, EUTHAR.

EUTHAR .

Du trouble* où je vous voy, Seigneur, que puis-je croire ?
Il n'est rien dont l'éclat* ne cede à vostre gloire*;
Vostre sort est égal au sort des plus grands Rois,
Tout l'Empire des Gots aime à suivre vos Lois,
Et quoy qu'Amalasonte ait le titre de Reyne,
Pour vous sa confiance est si forte & si pleine,
Que vous laissant agir, pour tous droits reservez, [2]
C'est son nom qui paroist lors que vous resolvez.[1]
Il semble cependant que vostre ame inquiete*
De tout ce grand pouvoir ne soit pas satisfaite,
Que la Fortune avare ait trop peu fait pour vous ?

THEODAT.

Elle répand sur moy ce qu'elle a de plus doux,
Je m'en plaindrois à tort ; quelque faveur nouvelle
Affermit chaque jour ce que j'ay reçeu d'elle ;
Mon destin tu le vois, n'a rien que d'éclatant*,
Mais pour se croire heureux, il faut estre content*.
Non que je ne le sois du costé de la gloire*,
J'ay toûjours sur mes pas veu marcher la Victoire ;
Et si l'ambition pouvoit m'inquieter*,
J'obtiens plus que jamais je n'osay souhaiter.
Depuis que j'ay donné tous mes soins à la Reyne,
C'est peu de partager la grandeur Souveraine ;
Sa bonté va si loin, qu'elle me laisse voir
Que je puis écouter un teméraire espoir,
Et que pour voir bientost ma teste couronnée,
Je n'ay qu'à m'enhardir, & parler d'hymenée.

1. Il prend les résolutions pour la reine, mais c'est elle qui signe.

Voy par là si mon sort doit faire des Jalous.

EUTHAR.

La Reyne vous estime, & fera tout pour vous,
Son cœur à vostre amour ne chercher qu'à se rendre.

THEODAT .

Je n'en sçaurois douter, si je la veux entendre,
Elle n'en dit que trop ; mais plus que ses discours,
C'est de quoy ses regards m'instruisent tous les jours.
Tant d'ardeur y paroist, que souvent je me blâme
De n'aller pas assez au devant de sa flame,
Et de chercher toûjours à me faire un secret[1]
D'un amour que je voy qu'elle étoufe à regret.

EUTHAR .

Je ne conçois pas bien quel scrupule vous gesne*, [3]
Quand vous n'osez répondre aux faveurs de la Reyne.
Si parmy ses Sujets elle prend un Epoux,
Son choix peut-il, Seigneur, mieux tomber que sur vous ?
De mille exploits fameux le superbe avantage*
Du Peuple & des Soldats vous attire l'hommage.
Déja de Roy par tout vous avez le pouvoir,
Ce grand nom vient s'ofrir , il faut le recevoir.
Il est doux, il est beau de porter la Couronne ,
La refuserez-vous, quand l'Amour vous la donne ?
Vouloir que cet amour s'explique jusqu'au bout,
C'est outrager la Reyne à qui vous devez tout.

THEODAT .

La Reyne a des bontez* dont je ne suis point digne.
Pour elle quelquefois ma gloire* s'en indigne,[2]
Je m'en hay ; mais enfin je pourray tant sur moy,[3]
Que je meriteray les biens que j'en reçoy ;
Un peu d'effort me rend la victoire certaine.

EUTHAR .

C'est à vous d'y penser, vous connoissez la Reyne.
Sur le plus foible outrage elle croit que son rang
L'autorise à vanger sa gloire* par le sang ;

1. Faire toujours semblant de ne pas voir l'amour qu'elle cache difficilement. « Secret » se prononce « segret » pour rimer avec « regret ».
2. Il a quelque fois honte de son attitude envers la reine.
3. Il est prêt à faire beaucoup d'efforts.

Et lors que vostre espoir sur ses bontez* se fonde,
Je craindrois…

THEODAT .

Honoric voit souvent Ildegonde.
Crois-tu qu'il reüssisse, & qu'il en soit aimé?

EUTHAR .

J'ignore entr'eux, Seigneur, quel amour s'est formé ;
Il luy rend quelques soins; mais quoy qu'il en puisse estre,
Si son feu vous déplaist, vous en estes le maistre.
Par l'hymen de la Reyne il vous aura pour Roy,
Et la Princesse en vain…

THEODAT .

Moy ? la contraindre, moy ? [4]
Non, Euthar, elle peut, sans que j'y mette obstacle,
Ordonner de son cœur, le temps fait ce miracle.
Autrefois, je l'avouë, il m'eust esté fâcheux
Qu'un Rival eut ainsi triomphé de mes feux,
J'aurois péry plutost que d'en soufrir l'injure ;
Mais enfin aujourd'hui je le vois sans murmure,
Et ce qui de ma foy *va devenir le prix,
Me doit trop consoler de ses honteux mépris.
S'il t'en souvient, Euthar, qu'ils ont eu d'injustice !

EUTHAR .

Ildegonde sans doute a trop crû son caprice ;
Et ce tendre respect* qui soûtenoit vos vœux,
Meritoit aupres d'elle un succés plus heureux.

THEODAT .

Encor[1] si dans le temps que mon ame charmée[2]
Luy marquoit tant d'amour, Honoric l'eust aimée,
J'aurois de ses refus imputé la rigueur
Au pouvoir que sa flâme auroit eu sur son cœur ;
Et si dans mes malheurs je me fusse plaint d'elle,
C'eust esté seulement de la voir trop fidelle :
Mais, Euthar, n'aimer rien, & par haine pour moy
Se faire une vertu* de dédaigner ma foy*!
C'est, quand je l'examine , un si cruel outrage …

1 . « encor » , l'absence de « e » final, est une licence orthographique courante pour des raisons prosodiques. Il signifie « si au moins ».
2 . Du temps où j'étais sous son charme.

EUTHAR .

L'espérance du Trône est un grand avantage*.
Regnez, dans ce haut rang il vous sera bien doux
De punir les mépris qu'Ildegonde eut pour vous.

THEODAT .

Oüy, sans me souvenir de l'avoir adorée,
Quand la Reyne avec moy se sera declarée,
J'iray pour la braver, d'un air impérieux,
Etaler aussitost cette gloire* à ses yeux.
Je seray le premier à luy faire connoistre [5]
Que qui fut son Esclave est devenu son Maistre ;
Et plus elle me hait, plus mon heureux destin
Meslera d'amertume à son jaloux chagrin.
Cent reproches sanglans pour confondre l'Ingrate …
Quel triomphe !

EUTHAR .

L'image en est douce, & vous flate ;
Mais quelque fier* couroux qu'on pense mettre au jour,
Les reproches souvent sont des restes d'amour.
Qui se plaint, s'adoucit, & voudroit des excuses.

THEODAT .

Je l'aimerois encor ! Non, Euthar, tu t'abuses.
Je ne le cele*point ; avant que sa fierté*
M'eust fait de l'inconstance une necessité,
Tout l'amour que jamais un cœur tendre & fidelle
Prit pour un bel Objet , je l'avois pris pour elle.
J'avois beau de ses yeux sentir trop le pouvoir,
Point de plaisir pour moy, que celuy de la voir.
La gloire* de ses fers me sembloit sans seconde[1];
Et si l'on m'eust offert tous les Trônes du Monde,
Pour obtenir de moy de ne l'adorer pas,
Tous les Trônes du Monde auroient manqué d'appas.
Je te diray bien plus, admire ma foiblesse.
Quand m'attachant à fuir cette fiere* Princesse,
Mon respect* pour la Reyne étala tant d'ardeur,
Le desir de regner ne toucha point mon cœur.
Je voulois seulement qu'un peu de jalousie
Tinst d'un dépit secret Ildegonde saisie,
Et que la peur d'un choix que ma flame craignoit,

1. La gloire de lui être asservi me semblait sans égale.

Luy fist voir un peu mieux ce qu'elle dédaignoit.
Quel fruit ay-je tiré de ce triste artifice ?
L'Ingrate a joint pour moy l'outrage à l'injustice,
Et loin de s'offencer que j'aye éteint mes feux, [6]
Honoric parle, s'ofre, elle accepte ses vœux.

EUTHAR .

C'est ce qui doit, Seigneur, apres son arrogance
Vous obliger pour elle à plus d'indifférence.
Honoric, Trasimond[1], tout choix vous est égal.

THEODAT .

Mais, Euthar, c'est toûjours me donner un Rival.
Au moins si ce mépris qui me fut si sensible*
Laissoit à d'autres feux son cœur inaccessible,
Pour m'en cacher l'affront, je pourrois présumer
Que le Ciel l'auroit fait incapapble d'aimer.
Mais Honoric …

EUTHAR .

Seigneur, je croiray pour vous plaire,
Que vous conserverez toute vostre colere ;
Mais tant de mouvemens l'un à l'autre opposez,
Ne marquent pas encor que vos fers soient brisez.
Dans ce trouble* d'une ame inquiete*, incertaine,
Comment vous assurer de l'amour de la Reyne ?
Vous pourrez-vous contraindre à meriter son choix ?

THEODAT.

Il faut te l'avoüer, j'en tremble quelquefois ;
Et s'il falloit si-tost disposer de moy-mesme,
Je pourrois à ce prix haïr le Diadéme.
C'est par là que je feins de n'oser m'appliquer
Ce que la Reyne cherche à me faire expliquer.
Ma raison sur mes sens reprendra son empire*,
Et le temps qui peut tout…

EUTHAR .

Seigneur, je me retire ;
Quoy que peut-estre icy je fusse peu suspect,
La Reyne qui paroist m'oblige à ce respect*.

1. Trasimond, historiquement, était un roi Vandale. Dans la pièce il est un personnage toujours absent de la scène, un ami de Theodat, dont Amalasonte aurait fait assassiner le père.

[7]

SCENE II
AMALASONTE, THEODAT, GEPILDE

AMALASONTE.

Enfin Justinian[1] n'a pû voir sans alarmes*
L'effroy qu'ont pris les Siens du succès de nos armes ;
Et puis qu'il fait retraite apres tant de combats,
Ce superbe Empereur[2] redoute vostre bras.
Belissaire[3], dit-on, éloigné de nos terres,
Par son ordre a déjà commencé d'autres guerres,
Et nos Peuples charmez* de l'espoir de la Paix,
Font pour vostre bonheur les plus ardens souhaits.
Leur amour va pour vous jusqu'à l'Idolatrie,
Ils vous nomment tout haut le Dieu de la Patrie ;
Mais quand chacun vous doit son repos le plus doux,
Sçavez-vous, Théodat, que je me plains de vous ?

THEODAT.

De moy , Madame ? En quoy, pour vous estre fidelle,
Aurois-je pû manquer & d'ardeur & de zele* ?
Pour soûtenir par tout l'honneur de vostre rang,
S'il a falu combattre, ay-je épargné mon sang ?
M'a-t-on veu reculer, ou d'une ame contrainte
Chercher dans le péril…

AMALASONTE.

Ce n'est pas là ma plainte.
Vostre sang m'est d'un prix à qui tout doit ceder,
Et c'est me servir mal, que de le hazarder[4].
Mais quand l'empressement de ma reconnoissance [8]
N'a mis de vous à moy qu'un degré de distance[5],
Que d'honneurs en honneurs je vous ay fait monter
Presque au rang le plus haut qui pouvoit vous flater,
Comme l'ingratitude est un defaut extréme,
Estes-vous envers moy satisfaits de vous-mesme,

1. Justinien Ier (482-565) empereur byzantin, ennemi de la reine Amalasonte. Il régna sur Constantinople à partir de 519. Il entreprit la reconquête de l'Occident en 526, l'année de la fin du règne de Théodoric Ier, père d'Amaladonte. Cette guerre dura vingt-neuf ans. Elle s'acheva par la défaite du royaume des Ostrogths, et la reconquête byzantine en 555.
2. Justinien.
3. Belisaire, général byzantin, il seconda Justinien dans son projet de reconquête de l'Italie, entre 535 et 540. La légende dit de lui qu'il fut rendu aveugle sur ordre de l'empereur, et qu'il fut réduit à la mendicité. Il existe une tragédie de Rotrou qui porte son nom (1643).
4. Que de commettre des imprudences.
5. Dans la hiérarchie il est juste en dessous de la reine.

Et vous croyez vous estre assez bien acquité
De tout ce que de vous mes soins ont merité ?

THEODAT.

Par quel aveuglement pourrois-je le pretendre ?
Quoy que jamais pour vous ma foy* puisse entreprendre,
Vos bienfaits sur ma vie ont jetté tant d'éclat*,
Qu'il faudra malgré moy que je demeure ingrat.
J'en rougis en secret, & le vois avec peine ;
Mais, Madame, que peut un Sujet pour sa Reyne?
Il doit tout ce qu'il fait, & par là ne fait rien[1].

AMALASONTE.

Qui cherche à s'acquiter, en trouve le moyen ;
Et quoy que les Sujets des Souverains reçoivent,
Il ne faut que le cœur pour payer ce qu'ils doivent.

THEODAT.

Ah , si le cœur[2] suffit, dans ce que je vous doy
Vous n'avez pas sujet de vous plaindre de moy.
Avec toute l'ardeur dont le mien est capable,
Je sers & veux servir une Reyne adorable.
Pour prix du sort pompeux* que vos bontez* m'ont fait,
Qu'attendiez-vous de plus qu'un zele* si parfait ?
Qu'un zele* à qui pour vous rien ne sçauroit suffire ?

AMALASONTE.

Je suis fiere*, gardez[3] de me le faire dire.
Si j'avois expliqué ce qui m'a fait agir,
Vous vous repentiriez de m'avoir fait rougir.
J'en fais gloire*, on le sçait, je hais les injustices ;
Ainsi vos grands exploits, vos importans services,
Sur ce qui vous est deû m'ont trop ouvert les yeux, [9]
Pour ne vous faire pas un destin glorieux.
Mais lors que mes faveurs justement attenduës
Avec profusion sur vous sont répanduës,
Theodat, pense-t-il qu'au rang où je le mets,
Sur son merite seul je regle mes bienfaits ?

1. Tout ce qu'il fait pour sa reine est normal, c'est comme s'il ne prenait aucune initiative pour faire ce qu'il lui doit.
2. La reine emploi le mot « cœur » au sens d'amour, alors que lui feint de comprendre « cœur » au sens de « courage ».
3. Forme non pronominale, impératif.

THEODAT.

Moy, Madame, j'aurois un orgueil si coupable ?
Jugez mieux de mon cœur, il n'en est point capable.
Tous ces biens, ces honneurs l'un à l'autre adjoûtez,
Je sçay que je les dois à vos seules bontez*.
D'un si brillant destin m'accordant l'avantage*,
Vous avez voulu faire admirer* vostre Ouvrage,
Et par l'éclat* du rang que Theodat obtient,
Apprendre à revérer la main qui le soûtient.
C'est tout ce que j'en dois, tout ce que j'en veux croire ;
Quelle autre cause eust pû m'attirer tant de gloire*,
Vous faire à mes conseils* confier vos Estats[1] ?

AMALASONTE.

Puis que vous l'ignorez, elle ne vous plaist pas.[2]
Tout autre pénétrant le chagrin qui m'emporte,
Auroit déjà connu…J'en dis trop mais n'importe,
Ma raison malgré moy commence à se troubler*;
Si ma gloire* s'en plaint, c'est à vous de trembler.
Je vous l'ay déjà dit, vous avez dû[3] prétendre[4]
Tout l'éclat* que sur vous j'ay tâché de répandre ;
Mais quoy que bien souvent il soit de l'équité
D'aller jusqu'à l'excés pour qui l'a merité,
Il est des mouvemens où le cœur se dispense[5]
Plus obligeans, plus doux que la reconnaissance,
Des mouvemens dont rien ne borne le pouvoir,
Qui donnent sans reserve, & je les puis avoir.
Ce sont eux que tout autre…

THEODAT.

Ah, j'en connois, Madame, [10]
Que je voudrois oser découvrir dans vostre ame ;
Mais prest à les chercher, je m'arreste, & je crains,
Mon respect* qui s'étonne*…

AMALASONTE.

Et c'est dont je me plains.
Oüy, je prens pour affront ce respect* trop timide*,
Qui balance à vous faire une gloire* solide[6],

1. Vous poussez à me confier la responsabilité de vos Etats (de votre royaume).
2. S'il ne comprend pas, c'est qu'il ne partage pas ses sentiments.
3. L'auxiliaire devoir au passé à une valeur modale, il a le sens de « auriez dû ».
4. Souhaiter.
5. Se répand.
6. Qui hésite à vous faire une situation officielle.

Et n'ose à mes bontez* prester assez de foy*
Pour voir que je vous ay rendu digne de moy.
Ah, ne me dites point qu'il craint de me déplaire,
S'il cherche les motifs de ce qu'il m'a plû faire[1].
Non, non, quiconque aspire au bonheur d'estre aimé,
Quel que soit son respect* n'en est point alarmé.
Il le ménage, en croit l'interest de sa flame ;
Mais la fiere* Ildegonde a trop touché vostre ame,
Le temps pour vous guerir est un foible secours,
Et malgré ses mépris, vous l'adorez toûjours.

THEODAT.

Ah, ne le pensez point ; d'abord, je le confesse,
Je sentis quelque peine à vaincre ma foiblesse,
A ses indignes fers mon cœur accoustumé
N'oublioit qu'à regret ce qui l'avoit charmé.
Mais j'ay de cette honte enfin sauvé ma gloire*,
Et son nom est si bien sorty de ma memoire,
Que depuis que j'ay fait serment de l'en bannir,
Honoric seul aimé m'en a fait souvenir.
Non que je porte envie au bonheur qu'il espere,
Mais il est outrageant qu'elle me le préfere,
Et montre par ce choix qu'elle fait vanité[2]
De m'avoir jugé seul digne de sa fierté*.

AMALASONTE.

L'éclat* en fut injuste, & je l'en ay blâmée ; [11]
Mais puis que cet amour vous tient l'ame alarmée,
Pour vanger vostre gloire*, allez, je vous promets
Qu'Honoric, quoy qu'aimé, ne l'obtiendra jamais.

THEODAT.

Non, Madame, il ne faut repousser cette offence
Que par le froid mépris qui suit l'indifférence.
L'obstacle qu'à son feu vous auriez apporté,
S'imputant à ma haine, enfleroit sa fierté*.
Consentez-y de grace, & dés aujourd'hui mesme
Résolvant son hymen, donnez-luy ce qu'elle aime.
Confus d'un sentiment écouté malgré moy,
Par ce prompt desaveu j'en veux purger[3] ma foy*,
Et jurer mille fois à mon auguste Reyne,

1. Construction directe, omission de la préposition « de ».
1. Elle s'enorgueillit.
3. Il veut que son cœur en soi libéré, purifié.

Qu'adorant ses bontez*, je m'en sens l'ame pleine,
Que pour les meriter il n'est ny vœux ny soins…

AMALASONTE.

Le cœur contre soy-mesme a de secrets témoins[1],
Vous les consulterez, & me ferez connoistre
De quels devoirs pour moy vous pourrez estre maistre.
Un hommage contraint n'est point ce que je veux ;
Mais quelque liberté que je laisse à vos vœux,
Songez que dans le rang où le Ciel m'a placée,
M'expliquant avec vous, je me suis abaissée ;
Et qu'il est dangereux, quand j'ay fait ce faux pas,
D'embarrasser ma gloire*, & n'en profiter pas.
Laissez-moy seule.

[12]

SCENE III
AMALASONTE, GEPILDE.

GEPILDE.

Enfin vous le voyez, Madame ;
Mieux que vous ne pensiez j'avois leu dans son ame,
Et vous avois bien dit que ses vœux* les plus doux
N'aspiroient qu'à pouvoir se déclarer pour vous.
Que de charmes* pour luy dans ce surcroist de gloire* !

AMALASONTE.

Il m'aime ! Ah, comme toy que ne le puis-je croire !
La peur d'estre exposée aux plus mortels ennuis*,
Ne me jetteroit pas dans le trouble* où je suis.

GEPILDE.

Un pur zele* pour vous est tout ce qu'il écoute,
Et vous voulez douter que son cœur…

AMALASONTE.

Oüy, j'en doute.
En vain ma passion cherche à me décevoir*,
Gepilde, j'ay plus veu que je ne voulois voir.
Je sçay que Theodat accepte ma Couronne,
Mais ce n'est point son cœur qui s'ofre, qui se donne,

1. Vers inspiré d'*Andromaque*, acte IV, scène 5 : « Et mon Cœur soulevant mille secrets témoins, »v. 1315, dans l'édition de G.Forestier, ou v. 1307 dans les autres éditions.

C'est moy qui le mandie, & dont l'abaissement
Peut-estre malgré luy me l'acquiert pour Amant.

GEPILDE.

Blâmez-en vostre rang, dont l'orgueil tyrannique
Empesche qu'en aimant un Sujet ne s'explique,
Et qui par son éclat* luy rendant tout suspect,
Dés qu'il cherche à parler, l'immole* à son respect*[1].

AMALASONTE.

Ah, le respect* n'est point un tyran si severe, [13]
Ou si l'on en reçoit quelque ordre de se taire,
On l'observe d'un air si chagrin, si contraint,
Qu'en montrant ce qu'on soufre on fait voir ce qu'on craint.
La raison par l'amour est bientost affoiblie,
Auprés de ce qu'on aime, on s'égare, on s'oublie,
Au defaut de la bouche une tendre langueur
Fait lire dans les yeux le desordre du cœur,
Et l'on ne peut penser, quand un beau feu l'anime,
Qu'un soûpir indiscret* passe pour un grand crime.
Mais jamais jusque-là Theodat n'est venu ;
Point d'oubly, point de trouble*, il s'est toûjours connu[2],
J'avois beau l'enhardir sur le feu qui me touche,
Tout se taisoit en luy, le cœur, les yeux, la bouche[3],
Comme si mes bontez* eussent peu merité
Qu'il daignast se permettre une temerité
Et tâcher, en perçant le secret de mon ame,
De m'épargner l'affront de prévenir*sa flame.
Mesme en la prévenant, quelle honte pour moy,
Et jusqu'où j'ay trahy l'orgueil que je me doy !
N'as-tu pas remarqué qu'il n'a voulu m'entendre,
Que quand je l'ay contraint à ne s'en plus défendre,
Que s'il eust pû le faire, il auroit crû plus tard ?[4]
Ah, pour les vrais Amans il ne faut qu'un regard.
A voir quand il s'échape attachez sans relâche[5],
Ils arrachent du cœur ce que ce cœur leur cache,
Et pour y penétrer, prennent avidement
Les plus foibles clartez du moindre égarement.
Mais enfin, ç'en est fait, je ne m'en puis dédire,

1. C'est le respect qu'il doit à la reine qui l'empêche de se déclarer.
2. Il est toujours resté maître le lui-même.
3. Cette tirade d'Amalasonte rappelle la scène 6, de l'acte de III, de *Don Sanche* de Pierre Corneille.
4. « crû » est à lire au sens de « comprendre », il n'a compris que sous la contrainte, s'il avait pu s'en défendre, il aurait compris plus tard.
5. Cherchant sans cesse à saisir l'instant où ce regard se montre.

J'ay parlé, l'Ingrat sçait que pour luy je soûpire*
Voy par là quels malheurs j'auray sçeu m'attirer,
Si je voy qu'à ma honte il m'ait[1] fait déclarer.
Je l'aime, & plus l'amour que j'ay trop osé croire [14]
M'a fait en sa faveur relâcher de ma gloire[2]*,
Plus de moy contre luy[3], s'il me la faut vanger,
Cette gloire* offencée aura lieu d'exiger.
Où l'outrage demande une juste colere,
La rigueur à punir est toûjours necessaire.
J'en ay donné l'exemple, & l'honneur de mon rang,
D'abord que[4] j'ay regné, m'a cousté quelque sang.
Theudis[5] s'en plaint encor, Trasimond en murmure,
Et Theodat sçait trop que sensible* à l'injure …

GEPILDE.

Mais, Madame, sur quoy soupçonner Theodat
De pouvoir se résoudre à devenir ingrat ?
Autrefois Ildegonde eut sur luy quelque empire* ;
Mais depuis que vers vous un plus beau feu l'attire,
N'a-t-il pas hautement, en cessant de la voir,
Desavoüé par tout cet injuste pouvoir ?
Il fait plus , Honoric a de l'amour pour elle ;
Et loin qu'en l'apprenant le sien se renouvelle,
Qu'il tâche d'empescher son Rival d'estre heureux,
Il vous porte luy-mesme à couronner ses vœux,
Pour vous marquer sa foy* que pouvoit-il plus faire ?

AMALASONTE.

L'indifférence est forte, & n'a pû me déplaire,
Elle offre quelque calme à mon espoir flotant ;
Je le voy , mais enfin mon cœur n'est point content*.
Un je ne sçay quel trouble* incessamment l'agite[6],
Ma raison qui s'alarme* en demeure interdite*.
Revoyons Theodat, & dés ce mesme jour
Sçachons s'il faut éteindre, ou croire mon amour.

Fin du Premier Acte.

1. « m'ait »emploi d'un subjonctif dans le sens d'une modélisation, elle envisage que ce n'est qu'une hypothèse.
2. M'abaisser.
3. Plus elle renonce à son orgueil, plus l'outrage est grand, et plus sa vengeance sera élevée.
4. D'abord que introduit un complément circonstanciel de moment qui marque l'origine temporelle d'une action.
5. Comme Trasimond, il est toujours absent de la scène. Theudis était historiquement un roi Wisigoth, ostrogoth d'origine.
6. Cette tournure a été rendue célèbre par Pierre Corneille dans *Polyeucte :* « Un je ne sais quel charme encor vers vous m'emporte ».

ACTE II

SCENE PREMIERE

ILDEGONDE, VALMIRE.

VALMIRE.

Ce pouvoir absolu que la Reyne luy donne,
Permet peu de douter qu'elle ne le couronne,
Et que bientost sa main, pour honorer sa foy*,
N'adjoûte à ce qu'il est, le grand titre de Roy.
Chacun pour Theodat, remply d'impatience,
Par des vœux pleins de zele* en prévient* l'espérance[1] ;
Il est aimé du Peuple, & tous à haute voix
Semblent briguer pour luy la gloire* de ce choix.

ILDEGONDE.

Theodat est heureux, d'avoir tant de suffrages.

VALMIRE.

La valeur confirmée a de grands avantages* ;
Et le Trône n'est pas un prix trop haut pour luy,
Quand relevant sa chute, il s'en montre l'appuy[2].

ILDEGONDE.

Et sur ce grand Hymen dont chacun est en peine[3], [16]
Dit-on que Theodat ait fort pressé la Reyne ?
Qu'il trouve en sa beauté de si puissans appas ?

VALMIRE.

Il luy rend trop de soins, pour ne le croire pas.

ILDEGONDE.

Il en est donc charmé* ?

VALMIRE.

Du moins il le doit estre.
Mais quelle inquietude en faites-vous paroistre ?
Croyez-vous qu'à la Reyne un tel choix soit honteux ?

1. L'idée de devancer l'espérance, d'aller plus vite que l'attente, est un peu floue. Elle n'apporte rien à « remply d'impatience ».
2. C'est Theodat qui est l'appui du trône, c'est lui qui a empêché sa chute, il n'est donc pas un prix trop haut pour l'homme qui l'a sauvé. Il mérite bien le titre de roi.
3. « Peine » est à lire dans le sens de « souci ».

ILDEGONDE.

Pourquoy ? N'est-elle pas maistresse de ses vœux ?

VALMIRE.

Il semble cependant que vostre cœur soûpire* ?
Apprenez-m'en la cause.

ILDEGONDE.

Et comment te la dire,
Puis que loin qu'avec toy j'ose me déclarer,
Moy-mesme, s'il se peut, je la veux ignorer ?

VALMIRE.

Quoy que vous vous taisiez, je voy ce qui vous gesne* ;
Jamais pour Theodat vous n'avez eu que haine,
Et cette aversion vous fait voir à regret
L'éclat* brillant du rang où ce grand choix le met.

ILDEGONDE.

Un pareil sentiment te paroist condamnable ?
Plût au Ciel cependant que j'en fusse capable !
Je sentirois bien moins la rigueur de ce choix,
Si je le haïssois autant que tu le crois.

VALMIRE.

Du moins c'est par mépris que d'une ame jalouse
Vous voyez aujourd'huy que la Reyne l'épouse,
Puis que de son amour la plus soûmise ardeur [17]
N'eut jamais le pouvoir de toucher vostre cœur.

ILDEGONDE.

Si dans ses vœux offerts , la fierté* qui me dompte…
Mais comment me résoudre à t'expliquer ma honte ?
Et que penseras-tu, si l'ennuy* qui m'abat
Vient,[1] de me voir réduite à ceder Theodat ?

VALMIRE.

Theodat vous plairoit luy qui sous vostre empire*
S'est veu cent & cent fois…

ILDEGONDE.

Etonne-t-en, Valmire.
Quoy qu'ait ce changement d'incroyable pour toy,

1. Cette virgule est expressément destinée à marquer une suspension avant l'aveu inattendu.

Tu n'en seras jamais si surprise que moy.
Je suis née en un rang où l'orgueil qui m'anime
Peut-estre en le réglant eust esté légitime ;
Mais à ses seuls conseils* voulant avoir égard,
Je l'ay porté trop loin, & le connois trop tard.
Aux despens de mon cœur c'est luy qui me fit croire
Que je me devois toute au soucy de la gloire*,
Et que de tous les maux qui pouvoient m'alarmer*,
Rien n'estoit plus à fuir que la honte d'aimer.
Il[1] me la dépeignoit avec toute l'adresse
Qui peut y faire voir une indigne foiblesse,
Un mol amusement dont les lâches appas
N'estoient flateurs & doux que pour les Esprits bas ;
Et dans ces mouvemens qui possedoient mon ame,
Theodat vint s'offrir, je dédaignay sa flame .
Non que je visse en luy rien qui pût mériter
L'injurieux dédain qui le fit rejetter ;
Je suivois seulement la fierté* naturelle
Qui me montrant la gloire*, immoloit* tout pour elle ;
Et tout autre venant se livrer à mes fers,
Eust reçeu mesme prix des vœux qu'il m'eust offerts. [18]
Theodat se lassa de cette humeur altiere,
Il cessa de me voir, je n'en fus pas moins fiere* ;
D'aucun chagrin par là n'ayant l'esprit frapé,
Je crûs voir sans regret qu'il m'estoit échapé :
Mais quand je m'apperçeus qu'ayant brisé ma chaîne[2],
Ce Fugitif portoit tous ses vœux à la Reyne,
J'eux beau, pour étoufer le dépit que j'en eus,
Consulter cet orgueil qui ne me parloit plus,
Mon cœur ne pût d'abord renoncer au murmure,
C'est là qu'estoit le mal, je sentis la blessure ;
Et soit que d'un Amant à me quitter trop prompt
L'inconstance eust pour moy l'image d'un affront,
Soit qu'en mon cœur l'amour n'ayant osé paroistre,
Voulust pour se vanger agir alors en Maistre,
Ce cœur, pour Theodat que la Reyne m'ostoit,
Devint dés ce moment tout autre qu'il n'estoit ;
Et si pour n'en donner aucune connoissance,
D'un paisible dehors j'affectay l'apparence,
De cent troubles* secrets le dedans combatu
Me fit payer bien cher cette fausse vertu*.

1. Le sujet est toujours « l'orgueil ».
2. « ayant brisé ma chaine » : n'étant plus lié à moi par des sentiments d'amour. Traditionnelle image de l'amoureux prisonnier des chaînes de celle à qui il s'est soumis.

VALMIRE.

Theodat eut pour vous l'ame d'amour si pleine…

ILDEGONDE.

Mais cependant tu vois qu'il brule pour la Reyne,
Ma douleur s'en réveille, & je n'y puis penser,
Sans voir combien ma gloire* a lieu de s'offencer,
Et me faire aussitost, en songeant qu'il me quitte,
Un reproche honteux de mon peu de merite.
S'il l'eust veu tel, helas ! que l'a crû[1] ma fierté*,
Le dépit contre moy ne l'eust point revolté,
Il eust crû[2] son amour plutost que sa colere.

VALMIRE.

Que vouliez-vous qu'il fist ? Il ne pouvoit vous plaire.

ILDEGONDE.

Que l'ardeur de ses soins combatist mes froideurs, [19]
Qu'il soufrist, ou du moins qu'il n'aimast point ailleurs ;
Son cœur pour d'autres yeux devoit estre invincible.

VALMIRE.

Mais vous seriez toûjours demeurée insensible*.

ILDEGONDE.

Je l'avouë, & sans doute encor mesme aujourd'huy,
S'il n'avoit rien aimé, je la serois pour luy[3] ;
Ce n'est que le chagrin de cette préference
Qui m'inspire un amour dont mon orgueil s'offence.
Ah, si tu connoissois à quels sensibles* coups
Nous expose un Amant revolté malgré nous,
Et ce que fait soufrir la disgrace fatale
De voir passer son bien aux mains d'une Rivale !

VALMIRE.

Si ce suplice est tel, je l'aurois prévenu*,
Le cœur de Theodat vous estoit trop connu ;
Et lors que par ses soins redoublez pour la Reyne
Il vous fit soupçonner cet amour qui vous gesne*,
Vos regards adoucis n'auroient pas eu d'abord,
Pour vous le ramener, besoin de grand effort.

1. S'il eût vu mon mérite, là où mon orgueil le plaçait.
2. « crû » ici est au sens d'écouter.
3. S'il n'en avait pas aimé une autre, je serais demeurée insensible.

ILDEGONDE.

Moy, pour tout le repos qu'il faudra qu'il m'en couste,
J'aurois de mon orgueil laissé le moindre doute[1] !
A cet abaissement j'aurois pû me forcer ?
Ah, tu me connois mal, si tu l'as pû penser.
Je pers en Theodat l'objet de mon estime,
Ma gloire* l'a voulu, j'en seray la victime,
Et je m'immoleray* d'un cœur ferme & constant
A tout ce que de moy son injustice attend.

VALMIRE.

Quoy que vous résolviez[2], si negligeant la Reyne,
Theodat vous pressoit…

ILDEGONDE.

Il y perdroit sa peine ; [20]
Je l'aime, je le sens, mais malgré est cet amour,
Pour peu qu'à me vanger je pûsse trouver jour,
Il m'a manqué de foy*, je luy ferois connoistre …
Mais pourquoy me flater de ce qui ne peut estre ?
Puis qu'à l'aimer la Reyne a voulu l'engager ;
C'est un mal sans remede, il n'y faut plus songer.

VALMIRE.

Je vous plains des malheurs qu'un scrupule vous cause,
Mais ce qui me surprend plus que tout autre chose,
C'est qu'aimant Theodat, vous puissiez endurer
Qu'Honoric pour sa flame ose tout esperer.
Pourquoy si hautement permettre qu'il vous aime ?

ILDEGONDE.

Par gloire*, par chagrin, par haine pour moy-mesme.
L'Amour, de ma fierté* n'a pû rien obtenir ;
J'ay voulu par ce choix le vanger, me punir,
Ou plutost j'ay voulu qu'en me le voyant faire,
Theodat outragé fist agir sa colere,
Qu'il me vist, se plaignist, & par son desespoir
Me marquast[3] sur son ame un reste de pouvoir.
Eust-il jamais esté gloire* plus achevée ?
La secrete douceur de n'estre point bravée,
De joüir de sa peine, & pouvoir insulter[1]

1. Moi, j'aurais pu donner matière à douter de mon orgueil absolu.
2. « résolviez » :décidiez.
3. « marquer » signifie ici « révéler », « montrer clairement ».(F.).

Aux ennuis* d'un Amant qui m'auroit pû quitter,
D'un plaisir si sensible* eust chatoüillé mon ame,
Que d'Honoric alors récompensant la flame,
Fiere* de mes dédains soûtenus jusqu'au bout,
Quoy que j'eusse immolé*, j'aurois crû gagner tout.
Mais avec Honoric j'ay beau m'estre engagée,
Ce suplice est perdu, je ne suis point vangée,
Et d'un Amant fâcheux l'importun embarras…

VALMIRE.

Madame, je le voy, ne vous emportez pas. [21]

SCENE II.
ILDEGONDE, HONORIC, VALMIRE.

HONORIC.

Enfin de Theodat la gloire* est assurée,
La Reyne en sa faveur s'est tout haut déclarée,
Madame, & deja mesme on parle d'ordonner
La pompe de l'Hymen[2] qui le doit couronner.
Elle l'avoit mandé sur quelque incertitude
Qui sembloit luy causer un peu d'inquietude ;
Et l'heureux Theodat a si bien répondu
A ce que de sa flame elle avoit attendu,
Qu'elle s'est résoluë à faire enfin connoistre
Que son choix à l'Estat le destine pour Maistre.
Toute la Cour s'empresse à l'en féliciter.

ILDEGONDE.

L'éclat* d'une Couronne a de quoy le flater.
Sa joye est grande à voir le glorieux partage…

HONORIC.

L'amour qui le charmoit acheve son ouvrage,
Et vous pouvez juger quels doux ravissemens
Ont suivy son transport* dans ces premiers momens.
Mais quand je le voy prest à pouvoir toute chose,
Permettez qu'à vos yeux mon scrupule[3] s'expose ;
Theodat autrefois eut de l'amour pour vous,

1. « insulter / Aux ennuis » :construction indirecte, « insulter à quelque chose » était en usage au XVII[e] siècle.
2. « la pompe de l'Hymen » : le cortège du mariage.
3. Scrupule : inquiétude, doute.(F).

Du bonheur de ma flame il peut estre jaloux ;
Et lors qu'il sera Roy, j'ay peur qu'il se souvienne [22]
Qu'un dédain trop cruel fut le prix de la sienne.
Avant qu'il ait ce titre, accordez à mon feu,
L'entiere liberté d'en obtenir l'aveu*.
La Reyne à cet amour n'a point esté contraire,
Et je puis me flater du bonheur que j'espere,
Si tandis qu'elle seule encor donne des loix[1],
J'engage ses bontez* à suivre vostre choix.
Balancez-vous[2], Madame, & ce parfait hommage
Dont mes soins à vous plaire ont cherché l'avantage*,
N'a-t-il pû meriter que pour prix de ma foy*
J'ose…

ILDEGONDE.

Oüy, voyez la Reyne, & répondez de moy.

HONORIC.

Ah, puis que vostre flame est propice à la mienne…

ILDEGONDE.

Prévenez* Theodat, de peur qu'il vous prévienne*.
Allez, si mon hymen est un bonheur si doux,
Le temps doit estre cher à qui craint comme vous[3].

SCENE III.
ILDEGONDE, VALMIRE.

VALMIRE.

Qu'avez-vous dit, Madame, & par quelle injustice
Faire de vostre cœur un si dur sacrifice ?

ILDEGONDE.

Il est dur, je l'avouë, & promettant ma main,
Ce n'est pas sans trembler que j'en prends le dessein ;
Mais lors que je vois tout à craindre pour ma gloire*, [23]
Valmire, je me doibs cette grande victoire[1].

1. Loix :se dit d'un ordre, d'un commandement, d'un maître ou d'un supérieur, qu'on exécute.(F).
2. « balancez-vous » :hésitez-vous…
3. Le temps est précieux pour celui qui, comme vous, est inquiet.

Le Destin l'a voulu, Theodat est heureux,
Son feu récompensé m'est un objet affreux,
J'en sens des mouvemens de haine, de colere,
Et voudrois me vanger, si je le pouvois faire :
Mais quand de son bonheur je vois venir le jour,
M'en fâcher, le haïr, c'est avoir de l'amour ;
Et si ce Theodat qu'on me donne pour Maistre,
M'estoit indifférent autant qu'il devroit l'estre,
Avec plus de repos je verrois aujourd'huy
Ce qu'une Reyne Amante a résolu pour luy.
Je l'aime donc, Valmire, & ce m'est une honte
Qui ne peut s'effacer par une ardeur trop prompte.
Cet amour qui me livre au trouble* où je me voy,
Mon cœur se le permet, parce qu'il est à moy,
Et je veux que ce cœur, afin qu'il se l'arrache,
Aux seuls vœux d'Honoric par le devoir s'attache.[2]
Ne balançons donc point ce que j'ay projetté.
Mettons en l'épousant ma gloire* en seûreté.
Si ce tendre panchant qui peut tout sur son ame
N'a point de part aux nœuds[3] qui me rendront sa Femme,
Un cœur qui pour la gloire* a toûjours combatu,
N'a pas besoin d'amour, ayant de la vertu*.
Mais de ce que je voy que faut-il que je pense ?
Est-ce pour me braver que Theodat s'avance ?
Luy me chercher ! Valmire, éloignons-nous d'icy.

SCENE IV.
THEODAT, ILDEGONDE, VALMIRE.

THEODAT.

Quoy, Madame, il vous plaist de m'éviter ainsi ? [24]

ILDEGONDE.

M'estant si rarement forcée à vous entendre,
Ma retraite n'a rien qui vous doive surprendre.

THEODAT.

1. La « grande victoire » dont elle parle, est celle que sa gloire, son honneur emporte sur son amour. C'est une victoire qu'elle emporte contre elle-même.
2. Elle veut arracher de son coeur l'amour de Theodat, pour ne plus aimer qu'Honoric. Elle veut remplacer dans son cœur, un amour par un autre.
3. « nœuds » : liens du mariage.

Eh, Madame, de grace, un peu moins de fierté*.
Sans trahir vos mépris je puis estre écouté,
Je n'en viens point blâmer l'injurieuse audace,
Au contraire, je viens pour vous en rendre grace.
Ils m'ont fait un destin, si grand, si beau, si doux,
Que je n'ay plus sujet à me plaindre de vous.

ILDEGONDE.

J'apprens avec plaisir cette haute fortune,
Puis qu'elle me défait d'une plainte importune.

THEODAT.

C'est un malheur qu'en vain j'ay voulu détourner ;
Mon feu n'a jamais fait que vous importuner,
J'ay souffert, j'ay languy, sans qu'un si long suplice
Ait de vos duretez arresté l'injustice.
Une autre sans regret n'auroit pû m'immoler*[1],
Vous en avez fait gloire*, il faut s'en consoler.
Au moins, ce qui me doit rendre l'ame un peu vaine,
Vos rebuts ne sont pas indignes d'une Reyne,
Et je puis effacer, en recevant sa main,
La honte des soûpirs* que j'ay poussez en vain.

ILDEGONDE.

Les voyant rejettez, il vous estoit facile [25]
De ne leur pas soufrir[2] un éclat* inutile.

THEODAT.

J'avois de la foiblesse, il faut le confesser.

ILDEGONDE.

Qui l'a si bien connu[3], pouvoit y renoncer.

THEODAT.

J'eus tort, & vos dédains ont trop terny ma gloire*.

ILDEGONDE.

Ils s'expliquoient assez, vous n'aviez qu'à les croire.

THEODAT.

L'outrage est réparé par tant d'heureux effets…

1. Il loue et regrette sa grande force, qui lui permet de le sacrifier sans regret.
2. De ne pas leur permettre.
3. Qui en a si bien conscience.

ILDEGONDE.

Il suffit que tous deux nous soyons satisfaits.

THEODAT.

J'ay tout sujet de l'estre ; Une Reyne qui m'aime,
Joint au don de son cœur celuy du Diadéme.
Pourtant, pourtant, Madame, il n'a tenu qu'à vous
Qu'on ne m'ait encor veu joüir d'un sort plus doux.

ILDEGONDE.

Qu'à moy ?

THEODAT.

Jamais amour[1] ne m'ofrit tant de charmes*.
J'en appelle à témoins mes soûpirs* & mes larmes,
Ces larmes qu'à vos pieds, sans mouvement, sans voix,
Mon désespoir m'a fait répandre tant de fois.
De mes vives douleurs la triste image offerte
N'a pû vous empescher de résoudre ma perte.
Vous avez au mépris adjoûté le couroux,
Vostre ingrate rigueur…

ILDEGONDE.

De quoy vous plaignez-vous ?
N'estes-vous pas content* qu'elle vous ait fait naistre [26]
La noble ambition …

THEODAT.

Non, je ne le puis estre,
Et ce Trône où m'appelle un hymen glorieux,
Il me couste trop cher pour m'estre prétieux.
J'y consens, joüissez de mon inquiétude[2],
Cruelle ; elle doit plaire à vostre ingratitude,
Joüissez des ennuis* d'un Amant outragé
Qui de vos fiers mépris sur luy seul s'est vangé,
Qui se donnant ailleurs, tremble du sacrifice …

ILDEGONDE.

Et qui vous a forcé de choisir ce suplice ?

1. « amour », l'absence de déterminant indique une personnification, on se serait attendu à une majuscule.
2. « inquiétude » est à comprendre au sens fort, crainte, angoisse.

THEODAT.

Vous me le demandez, vous qui m'avez causé
Toute l'horreur des maux où je suis exposé ?
Hé bien, je vais encor …

ILDEGONDE.

Non, cela doit suffire,
Je ne veux rien sçavoir, vous n'avez rien à dire.

THEODAT.

Craignez-vous que ces maux trop vivement dépeints,
Ne vous reprochent trop vos injustes dédains ;
Que malgré vous touchée, à voir un feu si tendre …

ILDEGONDE.

Moy touchée ? Et comment le pourriez-vous prétendre ?
Par quel constant effort avez-vous merité
Que j'eusse pour vos feux tant de crédulité ?
La Reyne, dont si-tost vostre ame fut charmée*…
Non, Theodat, jamais vous ne m'avez aimée.

THEODAT.

Ah, si vostre injustice a pû le présumer,
Dites-moy donc comment il vous falloit aimer,
Est-il vœux, soins, devoirs, complaisances, services[1] [27]
Dont vous n'avez reçeu les tendres sacrifices ?
Plutost que me résoudre à voir mes feux éteints…

ILDEGONDE.

Vous en estes le maistre, est-ce que je m'en plains ?

THEODAT.

Ne vous repentez point, s'il se peut, de le faire,
Et m'accordez de grace, un moment de colere.
C'est ce que j'attendois, quand mon cœur étonné*
Pour la Reyne à vos yeux s'est feint passionné.
Mais de ce faux amour j'ay cherché l'apparence,
Sans que vous ayez pû vous en faire une offence.
Vous ne m'avez montré ny chagrin, ny dépit,
Marqué rien qui parust…

1. Sens fort : action de servir, « Ensemble de devoirs, il peut s'agir de devoirs envers un roi, ou s'utiliser dans un contexte guerrier, mais il peut aussi se dire de l'attachement d'un homme envers une dame dont il tâche d'acquérir les bonnes grâces ». (F.).

ILDEGONDE.
Je vous en ay trop dit.

THEODAT.
Vous m'en avez trop dit ! Vous ?

ILDEGONDE.
Oüy, trop ; mais qu'importe ?
Il est beau, Theodat, que le Trône l'emporte,
Que vous n'ayez rien veu…

THEODAT.
Non, Madame, jamais
Le moindre ennuy* de vous n'a flaté mes souhaits[1].
Toûjours du mesme esprit à ma perte animée …

ILDEGONDE.
Et n'ay-je pas souffert qu'Honoric m'ait aimée ?

THEODAT.
Quoy ? Vouloir préferer un Rival à ma foy*,
M'outrager, m'accabler, c'est se plaindre de moy ?

ILDEGONDE.
Oüy, ce choix d'un Rival n'auroit pû vous déplaire,
Si vous aviez aimé comme vous deviez faire.
L'orgueil qui dans mon cœur a fait taire l'amour,
Pour voir le vray merite, y laisse quelque jour[2] ; [28]
Je puis le discerner où je le voy paroistre ;
Et si vous m'estimez, vous avez dû[3] connoistre
Que qui de Theodat n'acceptoit pas les vœux,
Deviendroit encor moins sensible* à d'autres feux.
C'estoit donc pour le vostre[4] un motif favorable
Qui paroissoit me rendre Honoric préferable ;
Mais ce relâchement honteux à ma fierté*,
Vous a laissé tranquille, & n'a rien mérité.
Au moindre emportement il n'a pû vous contraindre,
Vous avez dédaigné de me voir, de vous plaindre,
Et n'avez pas jugé mon cœur d'assez haut prix
Pour vous inquiéter de ce dernier mépris.
C'est vous en dire trop ; mais quoy que j'en rougisse,

1. Il n'a jamais souhaité qu'elle souffre.
2. « jour » : lumière qui éclaire l'esprit.
3. « avez dû », est à lire au sens de « auriez dû », voir note page 12.
4. « le vostre » renvoie au « feu » de Theodat.

Je ne m'oublie au moins que pour vostre suplice,
Et je m'épargnerois l'affront de me trahir,
Si vous estiez encor en pouvoir d'en joüir[1].

THEODAT.

Ah, je le puis encor ; plus d'Etast, plus de Reyne.
Je ne veux, ne connois que vous pour Souveraine,
La Couronne à mes yeux n'offre plus rien de doux,
Et je renonce à tout pour vivre tout à vous.

ILDEGONDE.

Non , n'appréhendez point que jamais je consente
A vous couster les biens qui flatent vostre attente ;
Vous avez à la Reyne engagé vostre foy*,
Juré que vostre cœur …

THEODAT.

Il n'estoit pas à moy ;
Asservy sous vos loix, pouvois-je le promettre ?

ILDEGONDE.

Ma gloire* là-dessus n'a rien à me permettre.
J'ay souffert qu'Honoric fist éclater* son feu, [29]
Qu'il tâchast de la Reyne à meriter l'aveu* ;
S'il l'obtient, & qu'il faille aujourd'huy…

THEODAT.

Quoy, Madame,
L'amour a donc si peu de pouvoir sur vostre ame…

ILDEGONDE.

Moy, de l'amour ! Gardez de l'oser présumer.
Non, ç'en est fait, jamais je ne vous veux aimer.

THEODAT.

Et moy, Madame, & moy qui n'ay point d'autre envie
Que de vous adorer le reste de ma vie,
Je feray tant qu'enfin j'obtiendray quelque jour …

ILDEGONDE.

Ah, craignez d'écouter ce dangereux amour,
Il vous perdroit. Suivons nos fieres* destinées.
On ne se moque point des Testes couronnées.

1. Elle ne lui avoue son amour, que parce qu'elle le sait engagé auprès de la reine.

La Reyne a crû pour vous ne pouvoir trop oser,
Elle s'est déclarée, il la faut épouser,
Le Trône rend pour vous cet hymen necessaire.

THEODAT.

Le Trône ! En vous perdant, a-t-il de quoy me plaire ?
En vain à m'y placer la Reyne se résout,
Ne me l'opposez point, j'en viendray bien à bout.
Non que j'aye à douter qu'une pareille offence
N'arme contre mes jours sa plus fiere* vangeance ;
Mais s'il faut éclater*, j'en essuyeray les coups,
Plutost que de trahir l'amour que j'ay pour vous.
Dites-moy seulement que quoy qu'Honoric fasse,
Jamais de son espoir vous n'avoüerez[1] l'audace,
Que toûjours vos refus par d'obstinez combats …

ILDEGONDE.

Ma gloire* en soufriroit, ne le demandez pas.
Si la Reyne consent que je sois sa conqueste, [30]
J'ay promis d'estre à luy, ma main est toute preste.
Tout ce que je puis faire est de vous assurer
Que si vous empeschez ce qu'il peut esperer,
Jamais, quoy que le Ciel de vostre sort ordonne,
Vous n'aurez la douleur de me voir à personne.

THEODAT.

Et si je vous disois que me croyant hay,
Moy-mesme je me suis imprudemment trahy ?
Qu'en faveur d'Honoric j'ay déjà veu la Reyne ?

ILDEGONDE.

Soufrez[2] donc un hymen qui vous blesse & me gesne*,
Car ne prétendez point qu'après ce que j'ay fait,
Ma gloire* ose laisser son ouvrage imparfait,
Et qu'il m'échape rien dont on puisse à ma honte
Présumer que l'amour malgré moy me surmonte
Ma jalouse vertu* n'en croira pas mon cœur.

THEODAT.

De sa severité voyez mieux la rigueur.
Quoy, vous épouseriez Honoric ? Ah, Madame,
Ne desesperez point une si belle flame.

1. « n'avoüerez » : avouer veut dire, autoriser une chose, déclarer qu'on l'approuve.(A. 94).
2. « soufrez » : supportez.

Par ces tendres soûpirs* si longtemps dédaignez,
Par tout ce qu'ont d'amer les maux que vous craignez,
Si du plus pur amour le pouvoir invincible
A la pitié pour moy vous peut rendre sensible*,
Si ce que vostre cœur a fait soufrir au mien,
Si mes larmes …

ILDEGONDE.

Adieu, je n'écoute plus rien,
En l'état où je suis vous m'en pourriez trop dire,
Et je vous haïrois, si lors que j'en soûpire*
Vous m'aviez sçeu contraindre à force de douleurs
A démentir l'orgueil qui cause mes malheurs.

[31]

SCENE V.
THEODAT, EUTHAR .

EUTHAR.

Qu'oseray-je penser ? La Princesse vous quitte,
Seigneur, & je vous voy l'ame toute interdite* ?

THEODAT.

Enfin, Euthar, enfin la victoire est à moy,
Je triomphe, Ildegonde a reconnu ma foy*,
Elle m'aime.

EUTHAR.

Ah, Seigneur, quelle triste victoire !
Ildegonde vous hait, & vous la voulez croire !
Pour vous oster un Trône…

THEODAT.

Ah, non, jusqu'à ce jour,
J'ay trop pour m'y tromper, étudié l'amour.
Elle m'aime, te dis-je, & ma gloire* est certaine.
Viens, suy-moy.

EUTHAR.

Mais, Seigneur, que deviendra la Reyne ?

THEODAT.

Ne préviens* point les maux que j'en doit redouter.

EUTHAR.

Seigneur, pardonne-t-elle à qui l'ose irriter ?
Le sang qu'elle a versé vous doit faire connoistre
Quels périls…

THEODAT.

Ils sont grands, j'y périray peut-estre ; [32]
Mais, Euthar, quand on a le cœur bien enflamé,
C'est mourir satisfait, que de mourir aimé.

Fin du Second Acte.

ACTE III.

SCENE PREMIERE.

AMALASONTE, HONORIC, GEPILDE.

AMALASONTE.

Il vous estoit permis d'en croire cette estime[1],
Par elle je rendois vostre espoir legitime ;
Et vous voir, sans m'en plaindre, aspirer à la foy*,
C'estoit sur cet Hymen vous répondre de moy.
Ainsi dans ces devoirs que tant d'amour seconde,
Vous n'aviez contre vous que le cœur d'Ildegonde ;
Il est fier*, orgueilleux, difficile à toucher ;
Et quand vers vous enfin vos soins l'ont fait pancher,
Prest à faire éclater* cette noble victoire,
Vous devez d'autant plus en estimer la gloire*,
Que personne avant vous par ses plus tendres vœux
N'avoit pû mériter ce qui vous rend heureux.

HONORIC.

Je sçay qu'en ma faveur rien ne la sollicite[2] ;
Mais l'amour aux Amans tient lieu de vray merite,
Madame, il persuade, & c'est un seûr appuy, [34]
Pour confondre un Rival, que d'aimer plus que luy.
La Princesse à ma flame a deû quelque justice ;
Et quand à son succés je vous trouve propice,
Mes vœux dont vos bontez* autorisent l'ardeur,
N'ont plus pour le haster qu'à ménager son cœur.
Soufrez-le moy, Madame, & qu'à tant d'espérance
De mes brûlans desirs joignant l'impatience,
J'engage la Princesse à ne point retarder
Le glorieux moment …

AMALASONTE.

Je viens de la mander,
Et n'auray pas de peine à résoudre avec elle
Ce qui doit couronner une flame si belle.
Rien n'empeschant l'hymen qui comble vos souhaits,
Soyez seûr dés demain de les voir satisfaits.
Sçavez-vous cependant qui pour vous s'intéresse
A briguer prés de moy l'hymen de la Princesse ?

1. L'estime que l'on porte à quelqu'un est la reconnaissance de son mérite, elle peut fonder ou justifier l'amour.
2. Il sait que rien n'influence Ildegonde en sa faveur.

Theodat.

HONORIC.
Theodat ? Quoy …

AMALASONTE.
Vous estes surpris
Que par luy de vos vœux cet hymen soit le prix ?

HONORIC.
J'avois quelque sujet de craindre le contraire.

AMALASONTE.
Je sçay qu'à la Princesse il a tâché de plaire.
Mais si son cœur en vain se soûmit à ses loix,
Il sçait combien l'amour est libre dans son choix,
Et ne veut se vanger de son ingratitude
Qu'en ostant à vos feux tout lieu d'inquiétude.
C'est luy qui me convie à les favoriser.

HONORIC.
Ce genéreux effort ne peut trop se priser, [35]
Madame ; & quand je voy que mon amour extrême
Trouve en luy …

AMALASONTE.
Vous pouvez l'apprendre de luy-mesme,
Le voicy.

SCENE II.
AMALASONTE, THEODAT, HONORIC, GEPILDE.

AMALASONTE.
J'assurois Honoric, que son feu
Avoit déjà par vous obtenu mon aveu*,
Et que s'il voit demain un heureux Hyménée
D'Ildegonde à son sort joindre la destinée,
C'est à vous seul qu'il doit, en touchant[1] ce grand jour,
Le prompt consentement qui charme* son amour.

1. En accédant au mariage.

THEODAT.

La Princesse, Madame, a deû chérir son zele*,
Et luy donnant la main[1], fait un choix digne d'elle ;
Mais quoy que cet hymen vous semble à souhaiter,
Le résoudre à demain, c'est le précipiter ;
De tels engagemens valent bien qu'on y pense.

AMALASONTE.

Oû l'amour doit choisir, je hay la violence ;
Et si d'un pareil ordre Ildegonde se plaint,
Je ne veux rien d'un cœur que le respect* contraint.
Est-ce qu'on vous a dit que toûjours insensible* [36]
Aux soûpirs* d'Honoric le sien soit infléxible ;
Que c'est sans son aveu* qu'il cherche mon appuy ?

HONORIC.

Theodat me hait trop, pour n'en croire que luy[2],
Madame, & vous voyez par l'avis qu'il vous donne,
Ce que de cette haine il faut que je soupçonne.

THEODAT.

Un sincere conseil* est toujoûrs écouté.

AMALASONTE.

J'admire*, à dire vray cette sincérité,
Elle est prompte, & ce m'est une surprise extréme
De vous trouver si-tost différent de vous-mesme.
Quoy, vous qui d'Honoric favorisant l'espoir,
Me demandiez tantost…

THEODAT.

Je croyois le devoir ;
Mais j'ay songé depuis que la paix desirée
Pour vos Peuples encor n'est pas bien assurée,
Et que si Belissaire[3] est ailleurs arresté,
Pour n'avoir rien à craindre il nous faut un Traité.
L'Empereur[4] peut l'offrir, & dans ces occurrences
Vous sçavez que l'Estat a besoin d'alliances.
Ildegonde a l'honneur d'estre de vostre sang,

1. En le prenant pour époux.
2. « Theodat me hait trop » pour ne se fier qu'à son jugement.
3 . Belisaire, général byzantin menaçait la sécurité du royaume Ostrogoth, sous les ordres de l'empereur Justinien, il tentait de reconquérir l'Occident.
4. Justinien.

Son destin l'asservit aux devoirs de son rang,
Et peut-estre ce n'est que par son hyménée
Qu'on verra pleinement la guerre terminée.
Justinian honteux de nous combatre en vain,
Pour un nouveau César peut demander sa main.

AMALASONTE.

Sans doute, j'aime à voir que Theodat se pique
D'une si salutaire & noble Politique.
L'empereur, il est vray, s'il se porte à la paix,
Nous peut sur quelque hymen expliquer ses souhaits ;
Mais ma main, quelque rang que la Princesse tienne, [37]
Est encor à donner, & vaudra bien la sienne.
Si je vous ay permis, preste à vous nommer Roy,
L'audace d'élever vos regards jusqu'à moy,
L'ardeur que pour l'Estat vostre soïn fait paroistre
Soufrira sans chagrin le choix d'un autre Maistre[1].

THEODAT.

Madame, à tant d'orgueil pourrois-je m'emporter,
Que…

AMALASONTE.

Je vois Ildegonde, il la faut écouter .

SCENE III.
AMALASONTE, ILDEGONDE, THEODAT, HONORIC, GEPILDE.

AMALASONTE.

Approchez-vous, Princesse, & nous venez apprendre
Ce que de son amour Honoric doit attendre.
Il le fait éclater*, & c'est sous vostre aveu* ;
Mais pour n'en douter pas, son raport est trop peu
Parlez, expliquez-vous, c'est vous que j'en veux croire.

1. Theodat acceptera sans peine d'épouser quelqu'un d'autre que la reine. Elle comprend qu'il ne l'aime pas, et que son souci du royaume n'est qu'un prétexte pour retarder l'union d'Ildegonde et d'Honoric.

ILDEGONDE.

Honoric à m'aimer a trouvé quelque gloire*,
Madame, & j'avoüeray que ses vœux écoutez
Doivent estre reçeus, si vous y consentez.
Je ne m'en dédis point, j'en ay donné parole.

HONORIC *à Amalasonte* .

N'auriez-vous eu pour moy qu'une bonté frivole[1],
Madame, & voudrez-vous soufrir que Theodat
Immole* la Princesse à ses raisons d'Estat ?

THEODAT.

Estant sans interest[2], je dis ce que je pense. [38]

AMALASONTE.

Je le croy, j'ay toûjours connu vostre prudence ;
Et comme vos avis sont à considérer,
Selon l'occasion, j'y pourray deférer[3] .
Cependant sur l'aveu* qu'a donné la Princesse,
Je consens que sa foy* dégage sa promesse,
Que prenant des demain Honoric pour Epoux…

THEODAT.

Son destin, je le sçay, doit dépendre de vous ;
Mais ce retardement que je croy nécessaire,
Suspendant son hymen, n'y devient pas contraire,
Et le rang qu'elle tient semble assez meriter
Qu'elle prenne le temps de se mieux consulter.
Vouloir que dés demain sa foy*…

AMALASONTE.

C'est la contraindre,
Il est vray, mais elle est en pouvoir de s'en plaindre ;
Et quand elle se taist, j'admire* par quel soin
Vos prévoyans soucis veulent aller si loin.

THEODAT.

Blâmez-vous un avis qui part d'un cœur fidelle ?

1. Que le soutien que vous me portez n'ait pas été sincère.
2. N'étant pas concerné directement par cette décision.
3. Suivant la situation, elle pourrait se ranger à l'avis de Theodat.

AMALASONTE.

Il n'est pas toûjours bon de montrer tant de zele*.

THEODAT.

Si je deviens suspect quand je croy que le temps
Doit seul…

AMALASONTE.

Vous m'entendez, Prince, & je vous entens.

THEODAT.

La Princesse…

AMALASONTE.

A parlé, cela me doit suffire.

THEODAT.

Jugez-vous de son cœur sur ce qu'elle a pû dire ? [39]
Honoric pour sa flame en veut trop présumer,
C'est un cœur orgueilleux qui ne peut rien aimer,
Un cœur qui s'alarmant d'un scrupule de gloire*…

ILDEGONDE.

D'où vient que Theodat …

AMALASONTE *à Ildegonde.*

Je ne sçay plus qu'en croire.
De l'air dont il répond du secret de ce cœur,
Vous n'auriez eu pour luy qu'une fausse rigueur.
Rien n'est à déguiser, l'aimez-vous ?

THEODAT.

Non, Madame,
C'est toûjours un dédain, une dureté d'ame
Qui ne luy permet pas seulement de penser
Qu'aux plus foibles devoirs l'amour m'ait pû forcer.
A sa haine pour moy de plus en plus fidelle …

AMALASONTE.

Vous vous empressez fort à répondre pour elle ?

THEODAT.

Hé bien, puis qu'en mon cœur vous lisez malgré moy,
Je tremble, je l'avouë, à voir donner sa foy*.
On le sçait, autrefois j'en eus l'ame charmée,
Je luy voüay mes soins, & je l'ay trop aimée,
Pour ne pas m'emporter contre ce choix fatal
Qui la met tout-à-coup dans les bras d'un Rival.
S'il me faut quelque jour essuyer l'amertume,
Soufrez qu'à ce suplice au moins je m'accoustume,
Qu'à la raison le temps m'aide enfin à ceder,
C'est ce qu'à ma douleur vous pouvez accorder.
Toute injuste qu'elle est, daignez luy faire grace.

AMALASONTE.

J'ay laissé le cours libre à sa premiere audace ;
Mais à l'examiner, pour estre sans espoir, [40]
Cette douleur sur vous a beaucoup de pouvoir.
Madame, je l'ay dit, je ne contrains personne,
Vostre cœur est à vous, voyez ce qu'il ordonne ;
Et quelques sentimens qui luy soient inspirez,
Suivez les, j'en croiray ce que vous me direz.
Mais ne me dites rien dont vostre ame incertaine
Trouve à se repentir, ou se fasse une peine,
Répondez mieux de vous que n'a fait Theodat.

ILDEGONDE.

De ses emportemens je condamne l'éclat* ;
Et quoy qu'ils soient pour moy, ma gloire* m'a dû mettre
Au dessus des soupçons qu'on s'en pourroit permettre.
J'ay promis (& veux bien l'avoüer devant tous)
D'accepter Honoric, s'il m'obtenoit de vous.
Ainsi, Madame, en vain Theodat s'autorise
A croire que mon cœur avec moy se déguise.
S'il faut aller au Temple, allons-y de ce pas,
J'en vais attendre l'ordre.

SCENE IV.
AMALASONTE, THEODAT, HONORIC, GEPILDE.

THEODAT.

Ah, ne l'en croyez pas,
Madame, & si jamais mes devoirs, mes services[1],
Ont rendu vos bontez* à mon destin propices,
Pour soulager l'ennuy* dont je me sens presser …

AMALASONTE.

Cette obstination commence à me lasser, [41]
C'est trop, & par pitié, vous avez veu, je pense,
Que je me suis forcée à quelque patience.
Je ne pénetre point quel intérest secret
Vous fait voir cet hymen avec tant de regret ?
Il suffit que je sçay[2] qu'il plaist à la Princesse ;
Et si ma main pour vous s'ouvrit avec largesse,
Je n'ay pas prétendu vous combler de faveurs
Pour vous donner le droit de contraindre les cœurs.
Plaignez-vous, murmurez ; quand le mal est extréme,
Il faut pour le guerir un remede de mesme;
Et ce coup si terrible à vos sens égarez,
Plus je le hasteray, moins vous en soufrirez.
Donnez l'ordre qu'il faut, Honoric.

THEODAT.

Non, de grace,
Qu'il demeure, autrement …

AMALASONTE.

Quoy, jusqu'à la menace ![3]
Allez m'attendre au Temple, & sans plus différer,
Pour ce mesme moment faites tout préparer.

1. Voir note page 27.
2. Il s'agit d'une assertion, l'indicatif est dons normal au XVII^e^.
3. Vous iriez « jusqu'à la menacer », ellipse du verbe.

SCENE V.
AMALASONTE, THEODAT, GEPILDE.

THEODAT.

Enfin, Madame, enfin, ma gloire* vous offense,
Vous ne me voulez plus permettre d'innocence[1] ;
J'ay beau, vous le voyez, par les plus doux efforts
Asservir mon respect* à craindre mes transports*,
Vous voulez[2] qu'il s'échape, & tant d'ennuy* m'accable, [42]
Qu'il faut que malgré moy je devienne coupable.
De ma triste raison vous m'ostez le soûtien[3],
Et perdant son secours, je ne connois plus rien[4].

AMALASONTE.

Si vos égarements meritoient ma colere,
Je vous demanderois ce qui vous reste à faire,
Et quels crimes nouveaux vous pouriez adjouster
Aux nobles sentimens qui viennent d'éclater* ;
Mais il ne vous faut point chercher d'autre suplice
Que mon indifférence à voir vostre injustice.
Elle punit assez l'oubly honteux & bas
Où s'emporte un Sujet qui ne se connoist pas[5].

THEODAT.

Blâmez de cet oubly le transport* téméraire
Qui cherche, veut, poursuit tout ce qui m'est contraire ;
Criminel envers moy, qu'ay-je fait contre vous ?
De mon cœur inquiet* les peines les plus grandes,
Qu'ont-elles qui noircisse …

AMALASONTE.

Ingrat, tu[6] le demandes ?
Consultez-en ce cœur d'Ildegonde charmé,
Ce cœur au desespoir qu'un autre soit aimé,
Ce cœur qui m'a trompée, & dont l'audace extréme
Sans scrupule à mes yeux …

1. « innocence » a ici le sens d'intégrité, de désintéressement. Theodat veut prouver qu'il n'éprouve aucun sentiment quant au mariage d'Ildegonde et Honoric.
2. « vouloir » au sens de penser, estimer, juger.
3. Je ne peux plus compter sur ma raison.
4. Sans le secours de ma raison, je ne sais plus ce que je dois faire, je ne connais plus mon devoir.
5. « Où s'emporte un Sujet » qui a perdu le conscience de ce qu'il est.
6. Le passage au tutoiement, pour les héroïnes offensées est généralement accompagné des apostrophes « ingrat » ou « perfide », Racine s'en était fait un spécialiste.

THEODAT.

Il m'a trompé moy-mesme,
Et vous le consacrant, je ne craignois rien moins
Que sa prompte revolte à démentir mes soins.
Vous l'avez veu, Madame, avec quelle ame ouverte
D'Ildegonde tantost j'ay dédaigné la perte.
Elle aimoit, vous vouliez mettre obstacle à son feu,
Moy-mesme contre vous j'en ay pressé l'aveu* ;
Mais (& je m'en feray sans cesse un dur reproche) [43]
J'envisageois de loin ce que je vois trop proche,
Le jour pris pour donner & sa main & son cœur ;
Rendre heureux mon Rival, m'a fait trembler d'horreur.
Serez-vous insensible* à de si rudes peines ?
Je ne demande point que vous brisiez leurs chaînes,
Différez seulement un sort pour eux trop doux,
Et me donnez le temps d'estre digne de vous.

AMALASONTE.

D'estre digne de moy ?Tu ne peux jamais l'estre,
C'en est fait ; quand enfin tu me ferois paroistre
Tout ce qu'a de touchant le plus ardent amour,
Je te doibs mes dédains, n'attens point de retour.
J'en soufriray sans doute, & ma haine étonnée*,
Te prenant pour objet, se trouvera gesnée,
Je n'en disposeray qu'à force de combats,
Ils seront durs pour moy, mais tu m'en répondras ;
Et plus j'auray de peine à m'arracher de l'ame
Les tendres sentimens qu'y fit naistre ma flame,
A rompre ces liens qui m'ont trop sçeu charmer*,
Plus tu seras puny de t'estre fait aimer.

THEODAT.

Depuis que j'ay connu ce panchant favorable,
Qu'ay-je à me reprocher qui me rende coupable ?

AMALASONTE.

Tout ; & puis que ton cœur à d'autres loix soûmis
Ne voyoit à ma flame aucun espoir permis,
Tu devois, pour sauver le mien de ma foiblesse,
Me cacher tes vertus* que j'admirois sans cesse,
Ces flateuses vertus*, dont l'engageant appas
T'assuroit un triomphe où tu n'aspirois pas.
Mais je t'accuse à tort ; on a souvent beau faire,
L'Amour, le fort Amour n'a rien de volontaire,

Et quand on doit gouster ce dangereux poison, [44]
Le Destin est toûjours plus fort que la raison.
Je ne me prens qu'à luy du feu dont je soûpire*,
Il m'a falu t'aimer[1] ; mais tu me l'as fait dire[2],
Et m'avoir jusque-là forcée à m'abaisser,
C'est un crime pour toy qui ne peut s'effacer.
Pourquoy l'as-tu commis ? sans ma flame indiscrete*
Tu serois innocent, & je te le souhaite.
Oüy, comme je ne puis te perdre sans regret,
Je te pardonne tout, & rens-moy mon secret.
Empesche que ma bouche à s'expliquer trop prompte,
Ne t'ait mis en pouvoir de joüir de ma honte.
Si mes yeux t'ont jetté quelques regards flateurs,
Ce sont d'obscurs témoins qu'on traite d'imposteurs,
Des témoins subornez que la gloire* récuse ;
Mais, ingrat, j'ay parlé, ton crime est sans excuse,
Et si sur mon amour rien ne t'est imputé,
Tu te repentiras d'avoir trop écouté.

THEODAT.

Il est vray, cet amour m'assuroit trop de gloire*,
Et gardant d'une Ingrate encor quelque memoire,
Mon cœur, quoy qu'il se crût dégagé pleinement,
Devoit peu se promettre[3] un aveu* si charmant.
Aussi, Madame, aussi je vous rendrois justice,
Je voyois vostre rang, & quoy que j'entendisse,
Mon scrupuleux respect* m'empeschoit d'accepter
Ce que par de longs soins je voulois meriter.
Vos bontez* avoient beau préparer ma victoire ;
Pour vous plus que pour moy je tremblois à vous croire,
En rencontrant vos yeux les miens embarassez
Refusoient d'expliquer …

AMALASONTE.

Ce n'estoit pas assez, [45]
Pour m'oster du péril que tu voyois à craindre,
Il faloit me parler d'Ildegonde, s'en plaindre,
Et murmurer[4] toûjours de l'indigne rigueur
Qu'opposoient ses mépris à l'offre de ton cœur.
Du secret de ce cœur par tes plaintes instruite,
J'aurois mieux combatu ce qui m'a trop séduite* ;

1. C'est le destin qui est responsable du fait que je t'aime.
2. Theodat en refusant de comprendre, l'a obligée à s'abaisser à avouer son amour pour lui.
3. Ne devait pas s'attendre à.
4. Au sens de se plaindre.

Mais rien n'a repoussé des charmes* si pressans,
Tu m'as abandonnée à l'erreur de mes sens,
Et ne viens au secours que me devoit ton zele*,
Qu'aprés que par le temps la blessure est mortelle[1].
Je me résous à tout, & si j'en puis guerir,
Je vois sans m'effrayer ce qu'il faudra soufrir.
Du moins, le desespoir qui déjà te possède,
Me prépare avec joye à l'aigreur du remede,
Et ton cœur déchiré par l'hymen que tu crains …

THEODAT.

Quoy, Madame, avec vous mes efforts seront vains,
Et je n'obtiendray point, soit pitié, soit justice,
Qu'un ordre moins pressant recule mon suplice ?
Accordez quelques jours à mon cœur alarmé ;
J'ay déjà tant souffert à n'estre point aimé,
A voir que tous mes soins demeurez sans merite
Ne m'ont…

AMALASONTE.

Et plus que tout, c'est là ce qui m'irrite.
Si tes vœux acceptez justifioient ta foy*,
J'écouterois l'amour qui parleroit pour toy ;
Mais le cœur d'une Reyne où regne la tendresse,
Ne vaut pas les fiertez* d'une ingrate Princesse ;
Et tout l'éclat* du Trône… Ah c'est trop m'outrager,
Plus d'amour. Je differe encor à me vanger ?
Viens, viens me voir au Temple, en depit de ta flame,
Donner à ton Rival ce qui charme* ton ame ;
Viens sentir les ennuis* qui t'y sont préparez.

THEODAT.

Madame, songez-y, vous me desesperez, [46]
D'un criminel éclat* épargnez-moy l'audace,
Pour la dernière fois je vous demande grace.
Si vous voulez ma mort, frapez à vostre gré,
Tout mon sang est à vous, je vous l'ay consacré,
Et je puis à vos pieds le voir couler sans peine,
Si le triste spectacle en doit plaire à ma Reyne ;
Mais ne m'exposez point par cet hymen affreux
A tout ce que peut craindre un Amant malheureux ;
Je frémis de l'idée, & sens qu'elle m'accable,
Le suplice est trop grand, je ne suis point capable,

3. Le temps que tu as laissé passé a fait que la blessure est devenue mortelle. Plus le temps passait, plus elle l'aimait.

Et pour me retenir, à moy-mesme suspect,
Je vois que ce n'est point assez que mon respect*.

AMALASONTE.

Acheve, acheve, Ingrat, de te montrer sensible*,
Le coup que je t'apreste en sera plus terrible.
Que n'a pû ta Princesse aujourd'huy s'enflâmer,
T'avoir dit qu'elle peut, qu'elle songe à t'aimer !
Le plaisir de t'oster par ce triste hymenée
Une main qui sans moy t'aurois esté donnée,
D'un transport* si charmant tiendroit mon cœur frapé,
Qu'il se croiroit heureux d'avoir esté trompé.
Mais n'importe, Ildegonde a charmé* ta confiance,
Tu l'aimes, c'est assez pour gouster ma vangeance,
Elle ne peut par là manquer pour moy d'appas,
Je voy qu'elle te tüe, & j'y cours de ce pas.

THEODAT.

Et moy, puis que mes maux touchent si peu vostre ame,
Je jure par le Ciel … Vous m'y forcez, Madame,
Quelque éclat* où m'emporte un desespoir jaloux,
Je m'échape[1] à regret, n'en accusez que vous.
Quand je ferme les yeux sur ce que je hazarde[2],
Honoric en triomphe, il peut y prendre garde.
Oüy, s'il faut qu'Honoric … Madame, sauvez-moy [47]
Du péril de manquer à ce que je vous doy ;
Ma raison dont le trouble* étonne* mon courage,
Ne peut plus …

AMALASONTE.

Viens au Temple en recouvrer l'usage ;
Viens-y voir d'Ildegonde Honoric s'approcher,
Luy presenter la main …

THEODAT.

Je pourray l'empescher ;
Et s'il me desespere, en m'ostant ce que j'aime,
Il doit craindre mon bras jusque sur l'Autel mesme.
Qu'il y pense, Madame.

1. Je m'apprête à dire quelque chose contre la raison et la bienséance, et ceci à regret.
2. « Sur ce que je » risque.

SCENE VI
AMALASONTE, GEPILDE.

AMALASONTE.

Il l'ose menacer !
Ah, Ciel ! quelle insolence, & qui l'eust pû penser ?
Ay-je, en l'élevant trop, cessé d'estre sa Reyne ?

GEPILDE.

Madame, redoutez la fureur qui l'entraîne.
L'Amour au desespoir est capable de tout.

AMALASONTE.

Il est de seurs moyens pour en venir à bout ;
Et je luy feray voir, puis qu'il m'y veut contraindre,
Qu'en s'osant emporter, c'est à luy seul de craindre,
Hola, Gardes, à moy .

ATAULPHE.

Madame, [48]

AMALASONTE.

Allez, courez,
Surprenez Theodat, & vous en assurez[1].

Fin du Troisième Acte.

1. « surprenez Theodat » et arrêté le.

ACTE IV.

SCENE PREMIERE.

AMALASONTE, GEPILDE.

GEPILDE.

Quoy que vous vous mettiez au dessus des alarmes*,
Si le Peuple murmure, il peut courir aux armes,
Madame, & je crains bien qu'en secret revolté
Il n'ait peine à soufrir Theodat arresté.
Il l'estime, & son zele* a toûjours fait paroistre
Qu'il aimoit sous vos loix à l'accepter pour Maistre ;
Sans doute à sa disgrace il voudra prendre part.

AMALASONTE.

C'est de quoy j'ay voulu prévenir* le hazard ;
Honoric est allé de cette populace[1]
Etoufer le murmure, & reprimer l'audace,
Et sçaura d'autant mieux calmer les Mécontens,
Que de son hymenée il peut choisir le temps ;
Par ce desordre seul son bonheur se recule.
Mais la Princesse enfin peut aimer sans scrupule.
Cet obstacle impréveu ne l'étonne*-t-il point ?

GEPILDE.

Son cœur se veut en vain déguiser sur ce point, [50]
Je la trouve inquiete*; & soit qu'elle appréhende
Que plus loin qu'on ne croit l'obstacle ne s'étende,
Soit que pour son hymen l'augure soit fâcheux,
On voit dans son chagrin l'embarras de ses vœux.

AMALASONTE.

Ils n'auront pas longtemps l'importune contrainte
Qui trouble* son espoir, & fait naistre sa crainte ;
Et puis que mon pouvoir à Theodat commis[2]
De mes lâches Sujets me fait des Ennemis,
Je le mettray si bas, que jamais, quoy qu'il ose,
D'un semblable tumulte il ne sera la cause ;
Son haut rang aux Mutins peut donner trop d'appuy.

1. Terme familier désignant le peuple, emploi surprenant dans une tragédie. Il trahit le mépris de la reine pour son peuple.
2. La reine a confié son pouvoir à de Theodat.

GEPILDE.

Quoy, Madame, l'amour ne dira rien pour luy ?

AMALASONTE.

Je l'ay sans doute aimé , je l'aime encor peut-estre,
Mais en trompant ma flame il a deû[1] me connoistre*,
Et sçavoir qu'une Reyne abusée en son choix
Ne fait point de bassesse une seconde fois.
Oüy, dûst la violence où l'honneur me convie
M'arracher à moy-mesme[2], & me couster la vie,
Il n'aura jamais lieu de penser que mon coeur
De ce honteux amour écoute encor l'ardeur.
A ma gloire* par là ce cœur rendra justice ;
Et s'il luy falloit mesme un plus grand sacrifice,
L'interest seul du Trône estant digne de moy,
J'abandonnerois tout à ce que je lui doy.

[51]

SCENE II.
AMALASONTE, ATAULPHE, GEPILDE.

AMALASONTE.

He bien, des Factieux a-t-on calmé l'audace ?

ATAULPHE.

Madame, du murmure ils vont à la menace,
Et semblent s'apprester au plus funeste éclat*,
Si vostre ordre changé ne leur rend Theodat.
Accourus vers le Fort, c'est là qu'il font entendre
Qu'il n'est rien qu'ils ne soient résolus d'entrependre.
Theodat ne peut moins attendre de leur foy*,
Ils le veulent pour Maistre, ils le nomment leur Roy.
Ils doivent à ses soins le repos qui les flate ;
Et dans leurs cris confus tant de fureur éclate,
Qu'on voit trop qu'Honoric, par tout ce qu'il leur dit,
Les irrite plutost qu'il ne les adoucit.
Madame, resolvez ;[3] le péril, le temps presse[4] ;
Luy ceder, quelquefois n'est pas une foiblesse,

1. Aurait dû.
2. Pour défendre son honneur, elle est prête à lutter contre elle-même.
3. « résolvez » en emploi absolu (sans complément), signifie « décidez », « prenez une décision ».
4. Au XVII[e] siècle quand deux sujets étaient juxtaposés, l'accord se faisait avec le plus proche.

Dans les maux violens trop de rigueur perd tout.

AMALASONTE.

Theodat est coupable, & le Peuple l'absout ?
Si je puis l'endurer, je ne suis donc plus Reyne ?
Non, pour ce nouveau crime il faut nouvelle peine.
A d'insolens Mutins faisons tout redouter,
C'est luy, c'est Theodat qui les fait revolter,
Ils adorent son nom pour forcer la tempeste,
Allez, menacez les de leur porter sa teste,
Puis qu'il est leur Idole, ils craindront pour ses jours.

ATAULPHE.

Le mal que je prévoy veut un autre secours ; [52]
Et quoy que vostre gloire*…

AMALASONTE.

Il faut qu'elle en décide ;
Faisons trembler le Peuple, il est lâche & timide*,
Ne perdez point de temps, Ataulphe.

ATAULPHE.

Je crains bien,
Madame …

AMALASONTE.

Allez, vous dis-je, & ne repliquez rien.

SCENE III.
AMALASONTE, GEPILDE.

AMALASONTE.

Par ce fatal amour dont je suis abusée,
Tu vois, Gepilde, à quoy je me suis exposée.
J'ay trop laissé d'un Lâche affermir le pouvoir,
Pour me chasser du Trône il n'a plus qu'à vouloir.
Déjà, sans respecter le sang qui m'a fait naistre,
Mes perfides Sujets le demandent pour Maistre.
Aux honneurs de mon rang j'osois le destiner,
Il est vray, mais l'Amour le devoit couronner,
Et de ce Trône offert, quand ma gloire* est arbitre,
Pour y pouvoir prétendre il n'a plus aucun titre.
Ne considérons point ce qu'il m'en peut couster,

Mettons-nous hors d'état de le plus redouter[1],
Ostons aux Factieux l'appuy qu'ils s'en promettent[2].

GEPILDE.

Voyez mieux les périls où ces tranports* vous jettent, [53]
Madame, & quels malheurs suivirent autrefois
Ce sang donné par vous à la rigueur des Loix.
Pour vouloir prévenir* de legeres tempestes,
Vostre crainte à l'Estat immola* quelques testes[3],
Et le feu qu'alluma cette séverité
Ne soufrit plus d'obstacle à sa rapidité.
Ce vaste embrasement s'éteignit avec peine.

AMALASONTE.

J'ay joüy de l'exemple, on vit que j'estois Reyne,
Et depuis ces rigueurs que je crûs me devoir,
Mes seules volontez ont reglé mon pouvoir.
Theodat trop longtemps en fut dépositaire,
Il peut en abuser, sa mort est nécessaire.
Si de mes feux trompez le jaloux interest
N'ose contre l'Ingrat en prononcer l'Arrest,
L'entiere violence où le Peuple s'appreste
Est un crime pour luy qui demande sa teste.
Vangeons l'honneur du Trône, & ses droits violez,
Son sang me doit payer les cœurs qu'il m'a volez.
C'est par là…Mais pourquoy m'y résoudre avec peine ?
Quel est ce trouble* ? Quoy, lâche & et peu fiere* Reyne,
Ta gloire* par ta flame ayant pû s'affoiblir,
Tu trembles au moment qu'il la faut rétablir ?
Ah, quand sur toy l'amour a pris ce dur empire*,
Que tu t'es lâchement résoluë à le dire,
Preste à sentir le coup qui devoit t'accabler,
C'estoit lors[4] que l'honneur t'obligeoit à trembler.
Mais de ton cœur séduit* les mouvemens rebelles …

1. De le redouter encore plus, plus longtemps.
2. Faisons en sorte que le peuple révolté ne puisse plus compter sur Theodat.
3. Votre crainte a fait sacrifier quelques têtes au salut de l'Etat.
4. « lors » signifie « alors ».

[54]

SCENE IV
AMALASONTE, HONORIC, GEPILDE.

HONORIC.

Je viens vous apportez de fâcheuses nouvelles,
Madame, Theodat échapé malgré nous,
Est maistre de la Ville, & s'il le veut, de vous.

AMALASONTE.

Sa prison est forcée ?

HONORIC.

Oüy, tout cede à l'orage.
Les Mutins par le fer s'y sont ouvert passage ;
Trasimond à leur teste, & l'insolent Theudis,
Ont appuyé ce crime, & s'en sont applaudis.
Vostre Trône affermy par le sang de leurs Peres[1],
Leur laisse un souvenir qui les rend teméraires.
Résolus de périr, ou de vanger leur mort,
Ils osent décider tout haut de vostre sort,
Et tâchent d'obtenir, pour voir l'Estat tranquille,
Qu'en se faisant leur Roy, Theodat vous exile.
Voilà jusqu'où leur haine a poussé l'attentat.

AMALASONTE.

Ah, pourquoy n'avoir pas immolé* Theodat ?
La revolte à ma gloire* eust esté moins funeste,
Vous eussiez par sa mort épouvanté le reste ;
Le nombre est peu de chose, où le Chef a manqué.

HONORIC.

Au milieu des Mutins qui l'auroit attaqué ?
Ils ne permettent point que ses jours se hazardent ; [55]
L'ayant choisy pour Roy, ce sont eux qui le gardent.
J'aurois péry pourtant ; aussi-bien ces cœurs bas
N'ayant pû me gagner[2], ne m'épargneront pas,
Ils ont soif de mon sang, & l'ont trop fait entendre ;
Mais j'ay crû qu'à vos yeux je devois le répandre,
Et marquer à ma Reyne, en renonçant au jour,

1. Theudis et Trasimond, sont respectivement des rois Wisigoth et Vandale. La suprématie des Ostrogoths est le résultat des victoires de Theodoric I[er], le père d'Amalasonte contre leurs pères.
2. Me rallier à leur cause.

Combien je sens les maux qu'a causez mon amour.

AMALASONTE.

Il n'en faut point douter, le Trône a ses amorces*,
J'ay trop à Theodat fait connoistre ses forces.
Seûr de l'appuy du Peuple, il a veu que sans moy,
Sans me donner la main[1], il pouvait estre Roy,
Et ne pouvant douter qu'avec le Diadéme
Il ne parust aimable aux yeux de ce qu'il aime,
Quoy que pour vostre hymen il m'ait pû demander,
Prest à perdre[2] Ildegonde, il n'a pû la ceder.
L'Arrest de mon exil n'a plus rien qui m'étonne ;
Pour la faire regner, c'est l'amour qui le donne.
Theudis & Trasimond auroient-ils aujourd'huy
Osé parler si haut, s'ils n'estoient seûrs de luy ?
De ses complots par là je vois la certitude.
Mais quand le Ciel me livre à son ingratitude,
Assemblant ce que j'ay de fidelles Sujets,
Faites leur pénetrer ses coupables projets.
Parlez, essayez tout. Souvent un foible obstacle
Fait ce qu'on auroit crû ne pouvoir sans miracles ;
Du moins, forcés à voir mon Ennemy regner,
Si j'obtiens quelque temps, je croiray tout gagner.

[56]

SCENE V.
AMALASONTE, GEPILDE .

AMALASONTE.

Est-il une infortune à ma disgrace égale,
Gepilde ?Il faudra voir triompher ma Rivale.
En vain contre ce cœur que je crûs obtenir,
La fierté* d'Ildegonde aura voulu tenir.
Un Trône adoucit tout, & le titre de Reyne,
Si-tost qu'il est offert, ne soufre plus de haine.
L'orgueil le plus farouche est par luy desarmé,
Theodat peut l'offrir, Theodat est aimé.
Il est aimé ? Non, non, avant qu'il puisse l'estre,
Il ne m'a pas connuë, il pourra me connoistre,

1. Sans m'épouser.
2. Au moment de perdre…

Je regne encor, qu'il tremble. Oüy, loin d'épargner rien,
S'il faut percer mon cœur pour aller jusqu'au sien,
Sans pitié de moy-mesme, & toute à ma vangeance…

GEPILDE.

Cachez ce mouvement, le voicy qui s'avance.

SCENE VI.
AMALASONTE, THEODAT, GEPILDE.

THEODAT.

Je ne viens point, Madame, en insolent vainqueur,
Braver vostre colere, ou blâmer sa rigueur.
Plus irrité que vous de tout ce qui se passe,
Je viens en criminel vous demander ma grace.
Sans moy, sans mon aveu* quoy que l'on ait osé, [57]
Tout le crime est à moy, puis que je l'ay causé.
Mais si de son succès ma passion abuse,
De ma coupable audace Ildegonde est l'excuse,
Et ce n'est qu'à genoux que je veux obtenir
Qu'au moins vous suspendiez l'ordre de m'en punir.

AMALASONTE.

Levez-vous, Theodat. Il faut que je l'avouë,
Le Ciel veut que de vous malgré moy je me louë.
D'abord, en vous voyant, j'avois crû contre vous
Devoir faire éclater le plus ardent couroux.
Mais vous le séduisez, & l'art* de vous soûmettre,
Quand un Peuple animé vous semble tout permettre,
Est un art* si puissant dessus mes volontez,
Qu'il force ma colere, & vous rend mes bontez*.

THEODAT.

Que de gloire* pour moy ! Je le connoy, Madame,
Mes indiscrets* transports* ont dû toucher vostre ame,
Et contre mon Rival trop d'aigreur a suivy
La perte de l'espoir que son feu m'a ravy.
Ce reste mal éteint d'une aveugle tendresse
Est un crime …

AMALASONTE.
Gepilde, amenez la Princesse.

THEODAT.
Quoy ? la mander si-tost ! Laissez-moy respirer,
Madame, c'est assez de ne rien desirer.
Après le premier crime où m'a forcé ma flame,
A de nouveaux combats ne livrez point mon ame,
Et m'accordez le temps de pouvoir meriter
Le retour des bontez* qui semblent me flater.
S'il s'agit de sa main, quelque effort que je presse,
Ma vertu* se défie encor de ma foiblesse ;
Ménagez-la, de grace, & ne l'exposez pas.

AMALASONTE.
Pour moy, comme pour vous, la gloire* a des appas ; [58]
Et quand vous refusez d'user des avantages*
Qui vous ont contre moy donné tant de suffrages…

THEODAT.
Ah, Madame, daignez ne vous plus souvenir
D'un crime qu'il vous plaist negliger de punir ;
Et si trop de chaleur a de quelques Complices
Contre vos interests marqué les injustices,
Ignorez les assez, pour soufrir que ma foy*
En repare l'injure & pour eux, & pour moy

SCENE VII.
AMALASONTE, ILDEGONDE, THEODAT, GEPILDE, VALMIRE.

AMALASONTE.
Theodat n'a jamais remporté tant de gloire*,
Qu'en gagnant sur soy-mesme une illustre victoire.
Quand il peut tout oser, il veut ne pouvoir rien[1] ;
Maistre de mon destin, il me soûmet le sien ;
Et quel que soit le prix qu'une vertu* si rare
Demande qu'à l'envy[2] la mienne luy prépare,
J'ay besoin que vos vœux avec les miens d'accord,

1. Alors qu'il peut tout se permettre, il choisit de rester sous les ordres de la reine.
2. En rivalisant.

D'un éclat* achevé fassent briller son sort.
Le seul titre de Roy pour luy me peut suffire,
Ainsi je l'associe aux honneurs de l'Empire,
Mon Regne partagé n'en sera pas moins doux.
Dans ce haut rang, Princesse, il est digne de vous.
Je sçay que vostre cœur à son amour contraire
Aura pour se dompter quelques efforts à faire ;
Mais ce que je luy dois peut-estre a merité [59]
Que vous n'en croyiez pas[1] toute vostre fierté*.

THEODAT.

Quoy, Madame, un coupable auroit droit de prétendre…

AMALASONTE.

Il suffit, là-dessus je ne veux rien entendre ;
Obtenez seulement que par de prompts effets
La Princesse pour vous seconde mes projets.

ILDEGONDE.

Le Trône vaut beaucoup, je le sçais ; mais, Madame,
Son plus pompeux* éclat* n'ébloüit point mon ame.
Quoy qu'aux vœux d'Honoric elle ait trouvé d'appas,
J'y veux bien renoncer, s'ils ne vous plaisent pas ;
C'est un choix dont toûjours vous serez la maistresse,
Par vous autorisé, par vous cet amour cesse,
Mais si vous m'ordonnez de reprendre ma foy*,
Ne me contraignez point à disposer de moy.
Theodat connoist trop l'interest de sa gloire*,
Pour écouter un feu qu'en vain il voudroit croire ;
Un choix plus relevé doit flater son espoir.

AMALASONTE *à Theodat.*

Le temps sur ce mépris aura quelque pouvoir,
Tâchez de la fléchir, je vous laisse avec elle.
Montrez-luy les honneurs où vostre amour l'appelle,
L'appas est sensible*, & qui sçait bien aimer,
Avec un Sceptre en main, est en droit de charmer*.

1. Que vous n'obéissiez pas à votre orgueil.

[60]

SCENE VIII.
ILDEGONDE, THEODAT, VALMIRE.

THEODAT.

Donc à me rendre heureux lors que tout se dispose,
Ma Princesse elle seule à mon bonheur s'oppose ?

ILDEGONDE.

Dites, dites plutost que je veux détourner
L'orage menaçant qui peut vous entraîner.
La Reyne avecque vous partage sa Couronne,
Vous demandez mon cœur, son aveu* vous le donne ;
Voilà bien des bontez*, & jamais on n'a veu
Faire un effort sur soy plus grand, plus impréveu,
Mais l'amorce* est trop foible à séduire* mon ame,
La Reyne est outragée, elle soufre, elle est Femme,
Et le jaloux chagrin qui vous fit arrester
S'évanoüit trop tost pour n'en rien redouter.
Croyez-moy, Theodat, on cherche à vous surprendre ;
Plus elle vous promet, moins s'il en faut attendre,
Nostre Sexe pour vaincre a l'art* de reculer,
Et sa plus grande force est à dissimuler…

THEODAT.

D'un changement si prompt quel que soit le mistere,
Qu'en apprehendez-vous, & que peut-elle faire ?
Theudis s'est declaré ; Trasimond comme luy,
Quoy que je veüille oser, me servira d'appuy.
Non que jamais je puisse avoir l'ame assez basse
Pour offencer la Reyne, ou soufrir sa disgrace ;
Tous deux sur son exil auront beau me presser, [61]
Le Ciel l'a mise au Trône, & je l'y veux laisser ;
Mais pour leur seûreté je ne sçaurois moins faire,
Que garder un pouvoir qui rompe sa colere,
Un pouvoir qui plus fort que son ressentiment
Les dérobe aux fureurs de son emportement.
Tout le Peuple est pour moy ; les Soldats & l'Armée …

ILDEGONDE.

Ils aiment vostre gloire* & vostre renommée,

A l'envy[1] tout le monde appuyera vostre sort,
Mais contre une surprise est-il rien d'assez fort ?
Pour vous en garantir je ne sçay qu'une voye.
Tant de faveurs sur vous que la Reyne déploye,
Doivent trop vous toucher, pour soufrir que jamais
Son exil soit par vous le prix de ses bienfaits.
Vous devez partager la Puissance supréme ?[2]
Demandez que sa main suive le Diadéme,
Par là vous évitez la honte d'estre ingrat,
Conservez vos Amis, satisfaites l'Estat,
Et maistre de son cœur ainsi que de l'Empire,
Etoufez la vangeance où sans doute elle aspire.

THEODAT.

Quel conseil*, ou plutost quelle injure à ma foy* ?
Je vous voyois tantost plus de bonté pour moy.
Vous ne déguisiez point que l'hymen de la Reyne
Résolu tout-à-coup, vous donnoit quelque peine.
Pourquoy changer si-tost des sentimens si doux ?
Aimez-vous Honoric, ou me haïssez-vous ?

ILDEGONDE.

C'est trop, dispensez-moy de voir à quoy m'expose
Ce qu'un noble interest veut que je vous propose.
Si je m'en consultois[3], peut-estre pour mon cœur
Ce triste hymen encor auroit mesme rigueur ;
Mais pour ne point soufrir que je l'en ose croire, [62]
Il suffit qu'il n'est pas le mesme pour ma gloire*.
Quand de vos feux tantost la Reyne estoit le prix,
Cette gloire* outragée essuyoit vos mépris,
Et lors qu'à l'épouser c'est moy qui vous convie,
J'immole* à ma vertu* le bonheur de ma vie.
L'effort m'en couste assez, pour meriter de vous
Sur ce cruel triomphe un reproche plus doux.

THEODAT.

L'effort est grand sans doute, & marque un cœur sublime
Qu'en tout ce qu'il résout[4] la gloire* seule anime,
Un cœur qui sous les sens n'est jamais abatu ;
Mais, Madame, est-ce aimer qu'avoir tant de vertu* ?

1. Qui n'est absolument pas dans cette rivalité.
2. Ce point d'interrogation n'a pas de valeur grammaticale, il marque seulement que ce vers devait être prononcé d'une manière émotive.
3. Si je réfléchissais à ce qui me concerne, à ma situation.
4. Dans tout ce qu'il décide…

ILDEGONDE.

Oüy, puis que devant tout à vostre amour extréme,
Je ne puis moins pour vous que m'immoler* moy-mesme.
Par un hymen auguste[1] assuré d'estre Roy,
Vous avez dédaigné la Couronne pour moy.
Cet amour vous a fait, par un plein sacrifice,
D'une indigne prison endurer l'injustice,
Et vous voulez encor pour mes seuls interests
Exposer vostre sang à des complots secrets.
Pour assurer vos jours, dont le péril m'étonne*,
Il le faut, je vous rends cette mesme Couronne.
Si la condition tient vos sens soûlevez,
Songez que c'est de moy que vous la recevez,
Que c'est moy…

THEODAT.

Non, Madame, assemblez pour ma gloire*
Les plus brillans honneurs qui suivent la victoire,
Mettez sous ma puissance & mille & mille Estats,
Vous ne me donnez rien en ne vous donnant pas.
C'est pour vous que je vis, pour vous que je veux vivre,
Je n'ay point d'autre bien, d'autre gloire* à poursuivre,
Et de tout ce qui fait le vray bonheur d'un Roy, [63]
Rien ne me peut manquer, si vous estes à moy.

ILDEGONDE.

Ne vous en croyez pas, vostre raison séduite* …

SCENE IX.
ILDEGONDE, THEODAT, EUTHAR, VALMIRE.

EUTHAR.

Seigneur, d'un nouveau trouble* appréhendez la suite.
Theudis avec les Siens dans le Palais entré,
Epiant Honoric, l'a d'abord rencontré.
Et le nommant tout haut l'autheur de la disgrace
Qui du Peuple pour vous a fait naistre l'audace,
Il le pousse, il le presse, & sans un prompt secours,

1. Par un mariage qui est noble, respectable, sacré…

Quoy qu'il ait quelque appuy, je crains tout pour ses jours.

ILDEGONDE.

Allez-y, Theodat & dérobant sa vie…

THEODAT.

Vous le voulez, Madame, & l'honneur m'y convie ;
Tout mon Rival qu'il est, je cours à son costé
Combatre la fureur d'un Party revolté ;
Et tant qu'un calme entier acheve de l'éteindre[1],
A moins que je périsse, il n'aura rien à craindre.

ILDEGONDE.

Prenez soin de vous-mesme, & quoy qu'aimé de tous,
Songez qu'un bras caché pourroit tout contre vous.

THEODAT.

Si ma vie à sauver vous tient en défiance,
Dites que vous m'aimez, elle est en assurance.

ILDEGONDE.

Vous avez là-dessus tout lieu d'estre content* ; [64]
Si j'estois sans amour, je ne craindrois par tant.

Fin du Quatrième Acte.

1. Et jusqu'à ce qu'un calme entier achève d'éteindre cette fureur.

ACTE V.

SCENE PREMIERE.

ILDEGONDE, VALMIRE.

VALMIRE.

L'amour, pour vostre cœur doit avoir bien des charmes*,
Si d'un songe confus[1] vous prenez tant d'alarmes*.
Quelque trouble* par là qui vous ait pû fraper,
Au moins vostre réveil a deû le dissiper.
A de vaines frayeurs vous soufrez trop d'empire*,
Madame, & quand le jour …

ILDEGONDE.

Le jour paroist, Valmire,
Et nous va faire voir si mon esprit séduit*
S'est trop laissé surprendre aux erreurs de la nuit ;
Mais déjà comme moy tu vois tout lieu de craindre.
On se plaint sans sçavoir de quoy l'on se doit plaindre,
De Theodat par tout le nom est entendu,
On parle d'entreprise* & de sang répandu.
Puis-je sur ce murmure estre moins inquiete* ?

VALMIRE.

Mais dans ce trouble* enfin Theodat seul vous jette ; [66]
Et je vous y croyois l'esprit moins disposé
En faveur d'un Amant si longtemps méprisé.
L'Amour de vos dédains punit bien l'injustice.

ILDEGONDE.

Ne me reproche point un bizarre caprice.
Avant qu'avecque toy j'eusse osé m'en ouvrir,
J'avois déjà souffert tout ce qu'on peut soufrir.
Cependant je ne sçay si lors que je m'enflame,
L'amour de Theodat ébloüit trop mon ame ;
Mais le Trône oublié, si-tost qu'il a pû voir
Apres tant de refus quelque rayon d'espoir,
Son chagrin, ses transports*, sa vie abandonnée,
Pour me débarasser d'un fâcheux hymenée,

1. Ildegonde a fait un rêve prémonitoire, c'est un procédé courant dans la tragédie, les femmes pressentent les dangers qui menacent leurs amants. Il n'est pas montré sur la scène. Ce rêve rappelle le songe de Pauline, dans *Polyeucte* de Pierre Corneille, à l'acte I, scène 3, elle fait le récit du songe dans lequel elle a vu son amant que chacun croyait mort et qui lui apparaît triomphant.

Tout cela dans mon cœur luy donne tant d'appuy
Qu'il seroit malaisé qu'il osast moins pour luy[1].
Voy d'ailleurs avec moy cette vertu* sublime
Qui soûmet son destin à la main qui l'opprime.
Le Peuple hait la Reyne, & la veut exiler,
Il résiste, & contre elle on ne peut l'ébranler.
Il fait plus, il apprend qu'une Troupe ennemie
Surprenant Honoric, attente sur sa vie ;
Soudain, quoy que Rival, il vole à son secours,
L'arrache de ses mains, & prend soin de ses jours.
Veux-tu que sans rien voir de tout…

SCENE II.
AMALASONTE, ILDEGONDE, VALMIRE, GEPILDE.

AMALASONTE.

Enfin, Princesse,
Les destins sont pour nous[2], que vostre crainte cesse.
Hier si je témoignay pour le bien de l'Estat
Vouloir vous asservir aux vœux de Theodat,
Je viens pour reparer cette honteuse feinte,
Oster à vos desirs toute ombre de contrainte.

ILDEGONDE.

Ah Valmire !

AMALASONTE.

Honoric estant aimé de vous,
Peut déjà s'applaudir du nom de vostre Epoux,
Il n'aura plus d'obstacle à ce grand hyménée.

ILDEGONDE.

Se pourroit-il…

AMALASONTE.

J'en ay l'ame encor étonnée*.
J'aimois, & ce n'est pas sans trouble*, sans horreur,

1. Il serait difficile à mon cœur d'oser moins pour lui [Theodat] qu'il n'a osé pour moi.
2. La chance est de notre côté.

Que l'amour indigné se porte à la fureur ;
Mais il y va du Trône, on m'avoit outragée,
Ma gloire* en murmuroit, & je me suis vangée ;
Trouble*, desordre, horreur, tout est doux à ce prix.

ILDEGONDE.

Sans doute Theodat…

AMALASONTE.

Vous l'auroit-on appris ? [68]
Oüy, Princesse, à la joye abandonnez vostre ame,
Theodat ne vit plus.

ILDEGONDE.

Theodat…Quoy, Madame…

AMALASONTE.

Deux des Siens[1] dés longtemps m'avoit vendu leur foy*,
Comblez de mes bienfaits ils estoient tout à moy,
Et par eux cette nuit ma vangeance assouvie
M'a de ce nouveau Roy sacrifié la vie.
Sans bruit & sans lumiere ils ont pris[2] le moment
De se pouvoir couler dans son Apartement,
Et tandis qu'à la mort le sommeil l'abandonne,
Ils suivent à l'envy[3] l'ordre que je leur donne.
Percé des premiers coups, Theodat, mais trop tard,
Tâche de l'un des deux à saisir le poignard.
Soudain chacun redouble, il se debat, s'élance,
Et puis qu'il faut périr, fait tout pour sa vangeance ;
Mais dans cet instant mesme, après un cry confus,
Sans force, sans parole, il tombe, & ne vit plus.
Le jour dont la clarté découvre l'entreprise*,
Fait déjà succeder la plainte à la surprise,
On me soupçonnera, mais contre les Mutins
Une rigueur si prompte assure nos destins.
Plus de chef, plus d'audace ; il est quelques Complices
Dont je puis à loisir ordonner les suplices.
Mais quelle émotion agite vostre cœur ?
Un peu de sang versé vous fait-il tant de peur ?
Pour gouster pleinement le fruit de ma vangeance,
Voyez de vostre amour qu'elle fait l'assurance,

1. Theudis et Trasimond, deux des alliés de Theodat que la reine croit passés de son côté.
2. Ils ont choisi le moment.
3. « A l'envy » signifie totalement, absolument.

Et libre à disposer de vos vœux les plus doux,
Joüissez d'un plaisir qu'elle n'offre qu'à vous.
Qu'un bien si précieux vous la doit rendre chere !

ILDEGONDE.

Vous la connoissez mal, goustez-la toute entiere, [69]
Et puis que vostre rage en chérit tant l'appas,
Voyez-y des douceurs que vous n'attendiez pas.
Ne vous imputez point un crime détestable ;
Si Theodat est mort, j'en suis seule coupable,
Vostre haine à sa perte a peu contribué,
Par vous, par vos fureurs, c'est moy qui l'ay tué.
C'est moy qui vous immole* une teste si chere.

AMALASONTE.

Ciel ! que me dites-vous ?

ILDEGONDE.

Ce qu'il ne faut plus taire.
Malgré tout mon orgueil Theodat fut mon choix,
Hier je m'en expliquay pour la premiere fois,
Il sçeut que je l'aimois, & cette connoissance
Rendant à son amour toute sa violence,
Ny vostre cœur offert, ny le titre de Roy,
Ne pûrent obtenir qu'il renonçast à moy.
Il suivit de son feu l'emportement funeste,
Combatit mon hymen. Vous avez fait le reste,
Et son sang répandu, lors qu'il ne craignoit rien,
En vangeant vostre amour, desespere le mien.
Pardonne, Theodat, à ma jalouse envie[1].
Ma fierté* fit toûjours le malheur de ta vie,
Et par un surprenant & déplorable sort,
Pour s'estre démentie, elle cause ta mort.
Oüy, par son changement c'est elle qui te tüe.
Pourquoy ne l'avoir plus, ou pourquoy l'avoir euë ?
Mais après tant d'ennuis*, puis qu'elle t'a jetté
Dans l'abysme où pour moy tu t'es précipité,
De mon cœur pour jamais mon desespoir l'arrache,
Il te la sacrifie, & je veux bien qu'on sçache
Que jusques au tombeau mes soûpirs* & mes pleurs [70]
Ne se lasseront point de vanger tes malheurs.

1. « L'envie est une humeur chagrine qui ressemble fort à de la haine ». (F.), « Jalouse envie » : orgueil, froideur.

AMALASONTE.

Enfin, graces[1] au Ciel, rien ne manque à ma joye ;
A pleines mains sur moy sa faveur se déploye.
Dans mon cœur agité je ne sçay quels combats
De la mort d'un Amant corrompoient les appas.
Je tremblois d'une gloire* à mon amour fatale ;
Mais quand je puis joüir des pleurs de ma Rivale,
Ses ennuis* à mes yeux si vivement offerts,
Consolent cet amour de tout ce que je pers.
Qui l'eust crû qu'Ildegonde, elle qui fut si fiere* ;
Allant pour Theodat jusques à la priere,
Avec tant de bassesse eust mandié sa foy*
Pour me voler un cœur qui se donnoit à moy ?
C'est donc ce qui le fit à soy-mesme infidelle[2] ;
L'Ingrat si-tost changé, ne changea que pour elle,
Et leur intelligence[3] à braver mon amour,
De ses feux mals éteints produisit le retour.
Ah si j'avois connu… Mais qu'eust pû ma vangeance,
Qui de mes vœux trahis reparast mieux l'offense ?
De deux Amans ensemble ordonner le trépas,
Quelque cruel qu'il soit, c'est ne les punir pas.
Lors que l'un perd le jour sous le fer qui l'en prive,
Pour en sentir l'atteinte, il faut que l'autre vive :
Oüy, perfide Rivale, après l'indigne éclat*
De l'outrageant amour qui m'oste Theodat,
Si pour voir ma vangeance heureusement remplie,
J'eus besoin de sa mort, j'ay besoin de ta vie.
J'eus besoin qu'à toute heure, examinant sa foy*,
Tu songes, s'il est mort, qu'il n'est mort que par toy ;
Que ton bras a versé le sang que tu regrettes.
J'élevois son destin à des grandeurs parfaites,
Ton amour malgré moy s'est rendu son bourreau, [71]
Je le mettois au Trône, il le met au tombeau.
Peins-toy bien cette Image, & toute déchirée
Par l'afreuse douleur de t'en voir séparée,
Toûjours preste à mourir sous l'horreur du remords,
Chaque jour, s'il se peut, endure mille morts.

1. « Graces » est au pluriel pour une raison prosodique, avec le déterminant « au » qui le suit, ensemble ils comptent trois syllabes.
2. C'est ce qu'il fit contre sa propre volonté.
3. Leur complicité.

ILDEGONDE.

Insultez aux[1] ennuis* dont la rigueur funeste
Accable d'un Amant le déplorable reste[2].
Faites sous leur excés gémir ce cœur ingrat,
Je vivray pour pleurer le sort de Theodat,
Et ces morts que pour moy vostre vangeance amasse,
De vos lâches fureurs rempliront la menace.
Mais craignez que mes jours malgré moy conservez,
Ne troublent les douceurs que vous vous reservez.
Dés longtemps sur le Trône au sang accoûtumée,
Vous le voyez couler sans en estre alarmée.
Sur le foible soupçon d'un douteux attentat,
Vous avez répandu le plus pur de l'Estat.
Contre vous, quoyque tard, c'est un crime à poursuivre,
Je ne m'en tairay pas, si vous me laissez vivre.
Il est des cœurs aigris, qui pour vanger ce sang,
Vous détestant pour Reyne attaquent vostre rang.
Theudis & Trasimond n'ont pas quitté les armes,
J'iray les animer par mes cris, par mes larmes,
Leur montrer Theodat tout percé de vos coups,
Ce Theodat qui dût attendre tout de vous,
Ce Theodat…Mais, Dieux, faut-il que je m'en croye[3] ?

AMALASONTE.

On m'a trompée ! Ah Ciel !

[72]

SCENE III.
AMALASONTE, ILDEGONDE, THEODAT, GEPILDE, VALMIRE.

ILDEGONDE.

Vous vivez ? quelle joie !
Mes reproches, Madame, ont esté trop avant,
N'en redoutez plus rien, Theodat est vivant.

THEODAT *à Amalasonte.*

Pour me justifier, j'ay besoin de ma gloire*,

1. « Insultez aux », construction indirecte, voir la note page 22.
2. En insultant mon chagrin, vous insultez la mémoire de mon amant.
3. Faut-il que j'en crois mes yeux.

Elle est mon seul recours, mais l'en voudrez vous croire,
Madame ? tout m'accuse, & pour noircir ma foy*,
Du plus honteux forfait l'indice est contre moy.
Hier sçachant qu'Honoric par un nouveau tumulte
De quelques Factieux soufroit icy l'insulte,
Confus de ce desordre, afin de l'empescher,
De leurs mains aussitost je courus l'arracher.
A ma voix, à mes cris ne deférant qu'à peine,
Ils juroient que son sang satisferoit leur haine ;
Et Theudis à regret différant son trépas,
Executoit des yeux ce que n'osoit son bras.
Il croit que ses conseils* ont fait périr son Pere[1],
Et tant d'aveuglement se mesle à sa colere,
Que s'estant declaré, rien n'est plus assez fort
Pour luy faire oublier cette honteuse mort.
Je crûs pour Honoric devoir craindre l'orage ;
Et touché des périls que pour luy j'envisage[2],
L'approche de la nuit redoublant mon effroy, [73]
Pour l'en mettre à couvert, je l'enleve[3] chez moy.
Un des Miens seulement instruit de sa retraite,
Seconde le secours que ma pitié luy preste ;
Mais ce lieu qui devoit faire sa seûreté,
N'a pû le garantir de l'infidélité[4].
Comme en ce lieu funeste il occupoit ma place,
Je ne sçay si par luy le Destin me menace,
Mais enfin (je m'en sents le cœur tout interdit*)
Le jour me l'a fait voir poignardé dans mon lit.
C'est là qu'il a péry ; j'avois seul connoissance
De l'azile où ses jours cherchoient leur assurance ;
La vertu* par l'amour se peut laisser trahir,
Il estoit mon Rival, je le devois haïr ;
Et si vous ne tenez l'apparence croyable,
Le crime est averé, vous voyez le coupable.
Cependant je me pers à force d'y penser,
Madame ; & quelque sang qu'on ait voulu verser.
J'ignore quelle main oferte à les répandre…

AMALASONTE.

Tu l'ignores ? Hé bien, il te le faut apprendre.
Ces coups qui d'Honoric ont terminé le sort,

1. Theudis était l'homme de confiance de Theodoric le Grand, le père d'Amalasonte. Il n'est nullement fait mention historiquement, qu'Honoric ait pû être responsable de la mort de son père.
2. « Et touché des périls que pour luy » je redoute.
3. Je le mets à l'abris.
4. N'a pu le protéger contre la trahison.

Par mes ordres portez, m'assuroient de ta mort.
Ton sang, au lieu du sien qu'a versé l'imprudence,
Estoit secretement promis à ma vangeance,
Et devoit reparer l'affront d'avoir en vain
Relâché mon orgueil jusqu'à t'ofrir ma main.
Si le honteux ennuy* de n'estre point aimée,
Contre toy jusque-là tint ma haine animée
Que n'oseras-t-il point cet ennuy*, quand je voy
Que ton amour content* me dérobe ta foy* ?
Ildegonde a changé, tu l'aimes, elle t'aime,
Je le connoy ; crains tout de ma fureur extrême.
Les crimes les plus noirs qui t'auroient diffamé, [74]
Seroient moindres pour toy que celuy d'estre aimé.
Je pourrois déguiser, afin de te surprendre,
Ce que pour t'en punir je brule d'entreprendre ;
Mais ma feinte auroit beau te tendre un faux appas,
Apres Honoric mort, tu ne l'en croirois pas.
Ainsi tu vois à quoy ta seüreté t'engage,
Préviens-moy, si tu veux te sauver de ma rage ;
Autrement, si la voye encor s'en peut trouver,
J'ay commencé trop bien, pour ne pas achever.

SCENE IV.
THEODAT, ILDEGONDE, VALMIRE.

THEODAT.

Quelle fureur, Madame, & d'un projet semblable
Qui croiroit qu'une Reyne auroit esté capable ?

ILDEGONDE.

Je vous l'avois bien dit, que son calme apparent
Dissipant trop l'orage, en marquoit un plus grand.
L'amour qui se reproche une secrete honte,
Ne croit point de vangeance assez forte, assez prompte,
Il veut tout, ose tout pour s'en faire raison,
Et ce que le fer manque, il l'obtient du poison.

THEODAT.

Je ne connoy que trop ce qu'il faut que j'en craigne ;
Mais voulez-vous de moy que ma vertu* se plaigne,

Et que contre ma gloire* un indigne interest
De l'exil de la Reyne autorise l'Arrest ?
Si ses jaloux transports* en veulent à ma vie, [75]
C'est un amour trompé qui s'emporte, s'oublie,
Et dont l'égarement n'affoiblit pas ma foy*
Jusques à me cacher ce qu'elle a fait pour moy.

ILDEGONDE.

Hé bien, de ses fureurs demeurez la victime.
J'ay par mon imprudence achevé vostre crime,
Et la part que j'y prens en faisant la noirceur,
Je deviens sa complice à vous percer le cœur.

THEODAT.

Helas ! que je tiendrois mon sort digne d'envie,
Si j'avois seulement à craindre pour ma vie !
Mais, Madame, elle sçait que vostre cœur touché
A ses rigueurs pour moy s'est enfin arraché ;
Qu'à mon timide* espoir cessant d'estre contraire,
Vous soufrez que ma foy* …

ILDEGONDE.

Coment l'avoir pû taire ?
J'apprenois vostre mort, & de pareils malheurs
Demandoient mon secret aussi-bien que mes pleurs.

THEODAT.

Heureux, & doux abus[1] ! que j'y trouve de charmes* !
Ah, puis que mon amour a merité vos larmes,
Cessez d'avoir l'esprit de mon sort effrayé,
Laissez verser mon sang, ce sang est trop payé.
Mais ce qui me confond[2], je tremble que la Reyne
Me connoissant aimé, ne partage sa haine,
Et que pour me porter de plus terribles coups,
Sa jalouse fureur ne s'étende sur vous.
Sauvez-moy de l'abyme où ce soupçon me jette,
Il est des Rois voisins chez qui trouver retraite,
Des Rois de quy l'appuy par un heureux secours…

ILDEGONDE.

Moy, fuir, Prince ?

1. Erreurs, illusions.
2. Ce qui me bouleverse, me fait peur.

THEODAT.

Il le faut ou c'est fait de vos jours. [76]
Songez pour un Amant quel sort épouvantable
De voir sacrifier tout ce qu'il trouve aimable ;
Le seul pressentiment m'en fait pâlir d'effroy.
Madame, s'il est vray…

SCENE V.
THEODAT, ILDEGONDE, EUTHAR, VALMIRE.

EUTHAR .

Seigneur, vous estes Roy,
Le bruit de vostre mort a redoublé la haine
Que le Peuple avoit fait éclater pour la Reyne.
Chacun faisant oüir[1] le nom de Theodat,
A juré hautement d'en punir l'attentat ;
Et dans tout le Palais une fiere* menace
De la rebellion a fait croistre l'audace.
Theudis plus que tout autre ardent à vous vanger,
A fait voir vostre vie à toute heure en danger,
Et qu'à moins qu'on osast en prévenir* le crime,
La Reyne tost ou tard vous prendroit pour victime.
Ses cris tumultueux que le Peuple soûtient,
Vont jusques à la Reyne, on la voit elle vient,
Et d'un vif desespoir mortellement frapée,
De l'un des Siens en haste ayant saisi l'épée,
Elle court à Theudis, & de sa propre main,
Sans rien examiner, luy veut percer le sein.
Là, soit que sa fureur un peu trop violente [77]
La livre d'elle-mesme au fer qu'on luy presente,
Soit que contre ses jours de vangeance animé
Theudis qui luy resiste exprès se fust armé,
A ses pieds tout-à-coup elle tombe, elle expire.
Chacun s'unit alors pour vous ceder l'Empire,
Et cette mort par tout faisant un prompt éclat*,
On n'entend plus crier que *vive Theodat.*

ILDEGONDE.

Ainsi pour vous, Seigneur, l'ordre du Ciel s'exprime,

1. Entendre.

Vous appellant au Trône, il vous y veut sans crime,
Et qu'on puisse au hasard seulement imputer
L'Arrest que sa justice a fait executer.

THEODAT.

L'infortune me touche, & quelque violence
Que la Reyne ait voulu permettre à sa vangeance,
Je ne puis m'empescher de me plaindre du Sort
Qui me rend malgré moy coupable de sa mort ;
Mais pour ne pas laisser vostre gloire* incertaine,
Madame, allons au Peuple ofrir une autre Reyne,
Et par tout ce qui peut luy répondre de vous,
L'assurer sous vos loix du Regne le plus doux.

FIN.

GLOSSAIRE

A.,94 : *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Coignard, 1694.

F. : Furetière A. *Dictionnaire universel,* Paris, SNL-Le Robert, 1978, (réed. de l'édition de 1690.

Admirer (v. 209, 847, 902) : « considérer avec surprise, regarder avec étonnement quelque chose de surprenant dont on ignore la cause ». *(F.).*

Alarmes (v.148, 410, 1142, 1496) : « émotions causées par des ennemis »*(A.,94).*

Amorce (v.1279, 1399) : séduction, « se dit des appâts qui attirent et persuadent l'esprit. »*(F.).*

Art (v.1327, 1329, 1405) : « est principalement un amas de préceptes, de règles, d'inventions et d'expériences, qui étant observées font réussir aux choses qu'on entreprend. »*(F.).*

Avantage (v.41, 86, 208, 369, 541, 1347) : supériorité d'ordre honorifique, prérogative d'honneur.

Aveu (v.535, 695, 827, 842, 878, 892, 1002, 1054, 1317, 1396) : « consentement donné »*(F.).*

Bontez (v.49, 57, 190, 207, 234, 269, 314, 539, 862, 953, 1059, 1330, 1342, 1397) : « faveurs que l'on fait à un être aimé. Bienveillance, affection, tendresse.*(F.).*

Celer (v.103) : « tenir quelque chose cachée et secrète, taire la vérité. »*(F.).*

Charmes (v.284, 612, 1089, 1495, 1755) : « puissances magique »*(F.).*

Charmer (v.154, 831, 1021, 1092, 1390) : « plaire extrêmement, ravir »*(A.,94).*

Conseil (v. 406, 846, 1433, 1679) : « avertissement, avis qu'on donne ou qu'on reçoit, réflexion ».*(F.).*

- (v. 214) : responsabilité.

Content (v.16, 355, 620, 1493, 1714) : « qui ne désire rien »*(F.).*

Décevoir (v. 290) : tromper.

Eclat (v. 2, 15, 178, 210, 221, 256, 298, 387, 523, 601, 694, 714, 772, 878, 943, 983, 1089, 1095, 1121, 1185, 1362, 1376, 1629, 1793) : se dit de la manifestation retentissante d'un sentiment, peut aussi désigner un scandale, ou encore une situation brillante, lustre. »*(A.,94).*

Empire (v.145, 344, 400, 1247, 1499) : ascendance morale d'une personne sur une autre.

Entreprise (v.1506, 1563) : « dessein formé »*(A.,94)*

Ennuy (v.286, 626, 659, 398, 503, 954, 976, 1093, 1601, 1613, 1643, 1711, 1713) : « chagrin, déplaisir, souci »*(A.,94).* Mais aussi « tendre douleur de l'amour »*(F.).*

Etonner (s') (v.231, 1127, 1157, 1463) : « causer à l'âme une émotion soit par surprise, soit par admiration, soit par crainte »*(F.). ;* « faire trembler par quelque violente commotion »*(A.,94).*

Fier (v. 99, 114, 193, 241, 263, 704, 713, 425, 506, 770, 1244, 1615, 1775) : orgueilleux, présomptueux, dédaigneux, implacable.

Fierté (v.274, 396, 420, 450, 494, 674, 1302, 1370, 1596) : « sagesse, vertu sévère, insensibilité, pour une femme c'est une marque de grandeur d'âme »*(F.).*

- (v. 103, 255, 263, 582) « pour un homme, orgueil, vanité, présomption, passion pour la gloire »*(F.).*

Foy (v.71, 84, 177, 234, 267, 352, 362, 484, 542, 662, 690, 751, 766, 893, 900, 923, 1085, 1189, 1353, 1381, 1433, 1549, 1617, 1633, 1669, 1714, 1741, 1752) : fidélité, assurance, promesse, serment, « parole qu'on donne de faire quelque chose »*(F.).*

Gesner (v. 37, 384, 469, 729) : contraindre, mortifier, torturer.

Gloire (v. 2, 17, 50, 56, 92, 109, 196, 213, 219, 233, 248, 258, 279, 284, 333, 335, 367, 409, 421, 452, 477, 493, 500, 512, 552, 571, 574, 595, 604, 693, 719, 731, 756, 773, 881, 912, 944, 972, 1047, 1051, 1179, 1207, 1219, 1245, 1267, 1331, 1346, 1355, 1383, 1420, 1444, 1446, 1452, 1467, 1472, 1611, 1667, 1737, 1803) : « bonne opinion qu'on a de soi-même, orgueil, présomption, honneur mondain ». *(F.).*

Immoler (v. 299, 478, 594, 887, 1448, 1450, 1583) : « assouvir une passion, s'exposer à la peine, au danger »*(F.).*

Indiscret (v. 309, 1039, 1332) : « celui qui agit par passion, sans considérer ce qu'il dit ni ce qu'il fait »*(F.).*

Inquiet (v. 9, 19, 137, 991, 1159, 1507) : « qui est troublé de craintes, de soucis, (…) se dit aussi d'un homme inconstant »*(F.).*

Interdite (v. 357, 749) : troublé, déconcerté, immobile.

Pompeux (v. 190, 1376) : « qui est fait avec pompe, magnificence, faste »*(F.).*

Prévenir (v. 317, 365, 1150, 1227, 1779) : « être le premier à faire ce qu'un autre voulait faire ».*(A.,94).*devancer, « être le premier à faire quelque chose ». *(F.).*

Respect (v. 75, 115, 148, 231, 232, 239, 299, 300, 839, 975, 1057, 1106) : soumission, considération, égard.

Séduire (v. 1068, 1251, 1399, 1475, 1501) : « tromper, abuser, faire tomber dans l'erreur »*(A.,94).*

Sensible (v. 129, 341, 457, 462, 504, 671, 741, 840, 1107, 1389) : « qui se fait sentir »*(A.,94) ;* « lorsque ce mot désigne une chose, il signifie, touchant, douloureux »*(R.).*

Soûpirer (v. 309, 380, 599, 613, 738, 745, 841, 1035, 1605) : « aspirer, prétendre à quelque chose, la désirer avec ardeur »*(F.).*

Timide (v. 232, 1208, 1751) : craintif, peureux.

Transports (v. 527, 975, 988, 1113, 1332, 1519, 1739) : « se dit au figuré du trouble ou de l'agitation de l'âme »*(F.).*

Trouble (v. 1, 137, 218, 287, 311, 356, 442, 566, 1127, 1164, 1244, 1476, 1497, 1508, 1541, 1545 : confusion, désordre, altération des émotions, « désordre de l'âme causé par les passions »*(F.).*

Vertu (v. 84, 443, 575, 734, 1028, 1029, 1344, 1359, 1448, 1454, 1523, 1697, 1736) : « se dit de la grandeur d'âme d'une personne, de sa valeur morale, de son mérite. »*(F.).*

Zele (v. 161, 191, 192, 288, 365, 832, 905, 1071, 1147) : « affection ardente pour quelque chose »*(F.).*